



Commune de BONVILLET

**ACTUALISATION DU SCHEMA DIRECTEUR
ET DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT**

**Rapport de phases 1 et 2
(enquêtes, reconnaissances préalables et diagnostic)**

« Etude réalisée avec le concours financier de
L'AGENCE DE L'EAU RHONE-MEDITERRANEE-CORSE »



JUIN 2017

Commune de BONVILLET

**ACTUALISATION DU SCHEMA DIRECTEUR
ET DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT**

**« Etude réalisée avec le concours financier de
L'AGENCE DE L'EAU RHONE-MEDITERRANEE-CORSE »**

Etude réalisée par :

VALTERRA EAU ETUDES CONSEIL

2 B, Promenade de la Pierre d'Appel – BP 24
88480 ETIVAL-CLAIREFONTAINE

Tél. : 03 29 58 99 81

Fax. : 03 29 58 99 82

Mail : contactv2ec@valterra.fr

SOMMAIRE

PREAMBULE	1
I - JUSTIFICATION ET CONTEXTE DE L'ETUDE	3
II - PRESENTATION GENERALE	5
1. Situation géographique.....	5
2. Population et prévisions d'urbanisation.....	5
3. Activités économiques.....	6
4. Alimentation et consommation en eau potable.....	6
5. Assainissement existant	6
5.1 Les réseaux d'assainissement	6
5.2 Les installations d'assainissement non collectif.....	7
5.3 Les exploitations agricoles	10
III - ANALYSE DES SPECIFICITES LOCALES ET DES CONTRAINTES D'ASSAINISSEMENT.....	11
1. Aperçu méthodologique.....	11
2. Analyse de l'habitat	11
2.1 Structure générale de l'habitat.....	11
2.2 Examen des contraintes de l'habitat vis à vis de l'assainissement	12
3. Analyse du milieu physique et naturel.....	15
3.1 Présentation générale	15
3.2 Géologie et hydrogéologie.....	15
3.3 Hydrologie	16
3.4 Pédologie	17
3.5 Autres contraintes environnementales	17
IV - ORIENTATION DES SOLUTIONS D'ASSAINISSEMENT.....	19

ANNEXES

- Annexe 1 : Grille de notation des dispositifs d'assainissement non collectif utilisée par le SDANC 88 (jusqu'en février 2012)
- Annexe 2 : Logigramme utilisé par le SDANC 88 (depuis mars 2012) pour l'évaluation des dispositifs d'assainissement non collectif
- Annexe 3 : Carte de synthèse de l'assainissement existant et des établissements particuliers
- Annexe 4 : Fiche d'enquête sur une exploitation agricole
- Annexe 5 : Tableau de synthèse de l'examen visuel des contraintes d'habitat
- Annexe 6 : Fiches d'enquêtes domiciliaires d'assainissement
- Annexe 7 : Carte de synthèse des enquêtes domiciliaires d'assainissement
- Annexe 8 : Tableau de synthèse des coûts d'assainissement estimés pour les immeubles visités
- Annexe 9 : Fiche de synthèse de la qualité de *La Saône* à la station de MONTHUREUX-SUR-SAÔNE (données S.I.E.R.M.)
- Annexe 10: Carte de localisation de la « ZNIEFF 410030226 » sur la commune de BONVILLET

PREAMBULE

Dans notre pays, le paysage rural peut souvent être décrit de la façon suivante :

- un bourg principal où l'habitat est plus ou moins groupé autour de l'église, de la mairie et des commerces,
- un ensemble d'habitations isolées ou groupes de maisons formant des hameaux ou écarts, répartis de façon aléatoire sur le territoire communal et séparés les uns des autres par de vastes étendues agricoles ou forestières.

Ce type d'habitat est souvent caractérisé par sa relative dispersion et, dans ce contexte, le choix d'un système d'assainissement se pose aux élus locaux comme un problème tant technique qu'économique.

Pourtant, les solutions techniques répondant aux différentes situations et contraintes locales existent :

- L'assainissement collectif traditionnel sur le centre-bourg mais qui parfois, dans le cas d'un habitat peu dense, ne se justifie pas tant sur le plan technique que financier,
- L'assainissement non collectif (pour tout ou partie de la commune) consistant en une réhabilitation de l'assainissement autonome existant par l'intermédiaire de dispositifs individuels lorsque la configuration des parcelles privatives le permet, ou éventuellement regroupés si les contraintes de l'habitat sont trop importantes.

Le choix de la solution adéquate est cependant largement dépendant de l'état général des équipements d'assainissement existants, aussi bien au niveau des logements individuels qu'au niveau des réseaux publics.

A ces éléments facilement identifiables s'ajoutent les changements intervenus dans les habitudes domestiques des populations. L'élévation générale du niveau de vie en relation avec une plus grande disponibilité des ressources en eau se caractérise par une grande consommation de cet élément par les ménages et un volume de rejets par conséquent plus important, avec des pointes saisonnières au cours desquelles les ressources en eau sont les plus vulnérables et la qualité des cours d'eau plus sensible, notamment en période d'étiage estival.

Or, l'amélioration du bien-être des populations ne pourrait être satisfaisante sans la prise en compte d'un facteur trop souvent négligé, la qualité d'un environnement qu'il convient de préserver.

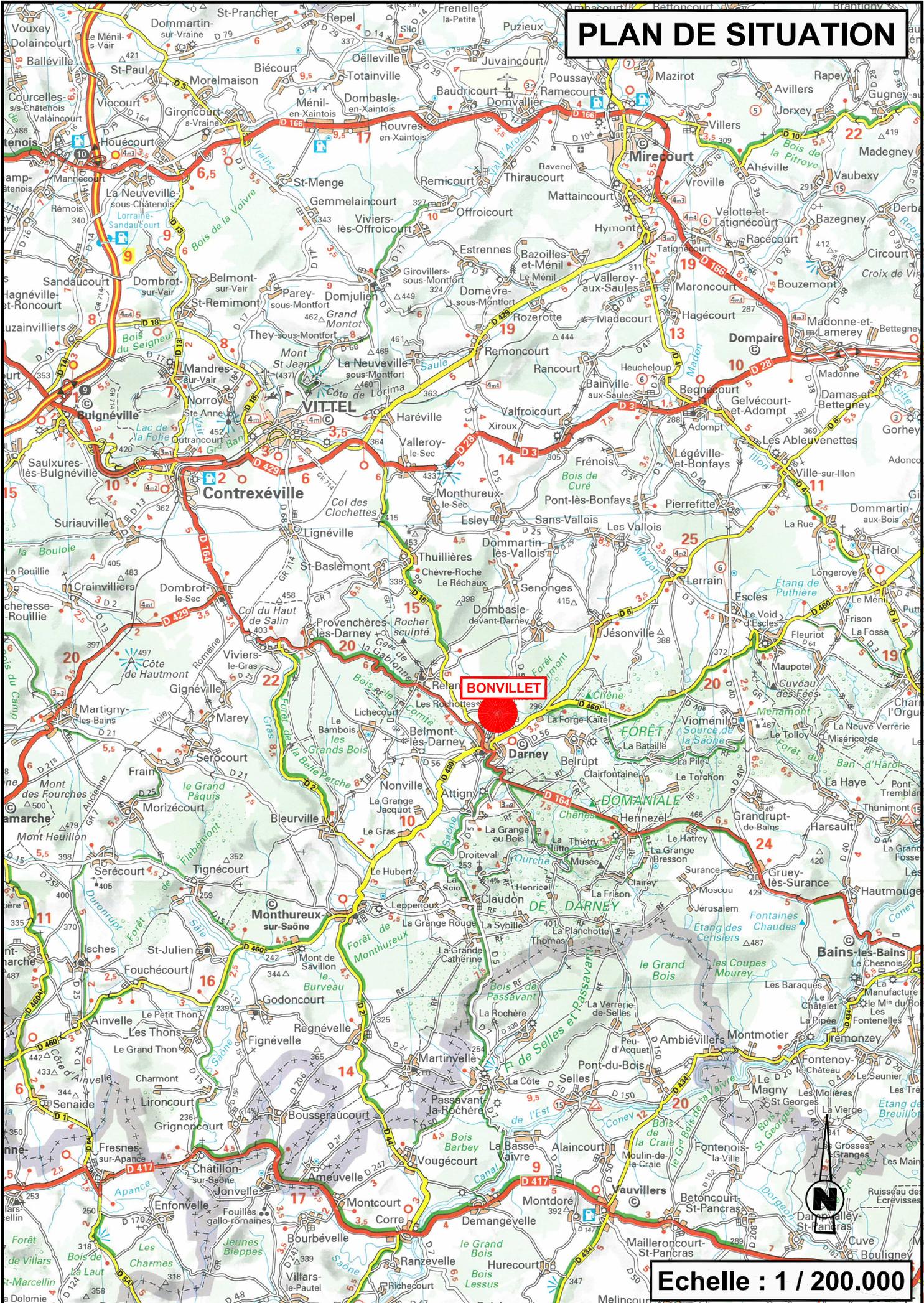
Le schéma d'assainissement devra donc être adapté au contexte spécifique de la commune.

L'éventail des techniques étant aujourd'hui largement ouvert, un problème de choix se pose alors aux responsables locaux :

- décisions sur la mise en œuvre ou de la réutilisation d'un réseau d'assainissement, son opportunité, ses limites, le type d'effluent transporté (unitaire ou séparatif),
- décisions sur le ou les procédés de traitement collectif à mettre en place, son ou ses implantations éventuelles sur la commune,
- décisions sur la coexistence de techniques différentes et complémentaires (zonage assainissement collectif / assainissement non collectif),

dans l'esprit du texte de la « loi sur l'eau » du 3 janvier 1992.

PLAN DE SITUATION



Echelle : 1 / 200.000

I - JUSTIFICATION ET CONTEXTE DE L'ETUDE

La commune de BONVILLET est située dans la partie Sud-Ouest du département des Vosges, à une quarantaine de kilomètres au Sud-Ouest d'EPINAL.

En 1996, une étude de diagnostic des réseaux d'assainissement de BONVILLET a été réalisée par le bureau d'études 2E CONSEIL, concluant sur l'impossibilité de récupérer les réseaux existants comme réseaux unitaires, du fait des apports considérables d'eaux claires parasites.

En 2004, une étude de schéma directeur et de zonage d'assainissement a été faite par le cabinet AMODIAG Environnement, sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté de Communes du Pays de Saône et Madon. Celle-ci avait conduit à proposer plusieurs solutions d'assainissement collectif plus ou moins étendu sur le village.

A l'issue de cette étude, le Conseil Municipal de BONVILLET avait retenu une solution d'assainissement collectif assez étendu sur le village (130 habitations raccordées) avec la création d'une station de traitement communale. D'autre part, un mode d'assainissement non collectif était conservé pour une quarantaine d'habitations, situées essentiellement dans des écarts.

Le zonage d'assainissement correspondant a été présenté à l'enquête publique en 2005. Néanmoins, aucune suite pratique n'a été donnée par la Collectivité, du fait de l'importance des coûts d'investissement restant à la charge de la commune.

Aujourd'hui, en l'absence de système d'assainissement collectif, les eaux usées produites sur les immeubles devraient donc toujours être traitées individuellement, au niveau de chaque immeuble, avec toutefois des degrés d'épuration divers suivant l'âge des constructions et le type de filières mises en place à l'origine. Il est ainsi probable qu'une partie des effluents soit rejetée aujourd'hui vers le milieu naturel sans aucun traitement préalable, si ce n'est d'anciennes fosses septiques individuelles.

Dans ce contexte et compte tenu des nouvelles possibilités de financement des travaux de réhabilitation de l'assainissement non collectif, la commune de BONVILLET a souhaité reprendre la réflexion et faire réaliser une ACTUALISATION DU SCHEMA DIRECTEUR ET DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT, étude visant à fournir aux élus tous les éléments techniques et économiques nécessaires au choix de solutions adaptées à la situation communale actuelle.

Elle en a confié la réalisation au bureau d'études VALTERRA EAU ETUDES CONSEIL.

Les objectifs assignés à cette étude peuvent être ainsi résumés :

- recueillir les données relatives aux contraintes locales vis-à-vis de l'assainissement, liées en particulier à la typologie de l'habitat actuel et futur de la commune, aux éventuelles activités présentes et aux équipements d'assainissement existants (collectif et non collectif) ;
- étudier de nouvelles solutions d'assainissement adaptées, techniquement et financièrement, en examinant plus particulièrement la faisabilité d'un mode d'assainissement non collectif sur l'ensemble de la commune, en tenant compte de ces nouvelles données ;
- actualiser le schéma directeur d'assainissement de la commune de BONVILLET et établir le zonage d'assainissement correspondant, avec la délimitation sur l'ensemble du territoire communal des zones d'assainissement collectif (si elles existent) et des zones relevant de l'assainissement non collectif.

Ce rapport d'étape regroupe les résultats de nos diverses enquêtes et investigations de terrain effectuées sur la commune de BONVILLET au cours des phases 1 et 2 (enquêtes, reconnaissances préalables et diagnostic) de cette étude.

Il regroupe en particulier les résultats des enquêtes et reconnaissances générales effectuées sur la commune, mais également des visites domiciliaires d'assainissement permettant de bien appréhender les contraintes de l'habitat. Ces données constituent une base indispensable pour la connaissance de la situation actuelle de la commune de BONVILLET et pour l'orientation des phases suivantes de l'étude.

II - PRESENTATION GENERALE

1. Situation géographique

La commune de BONVILLET est située en limite de DARNEY, chef-lieu de canton et siège de la Communauté de Communes des Vosges Côté Sud-Ouest et à environ 40 kilomètres au Sud-Ouest d'EPINAL.

La commune de BONVILLET est constituée d'un bourg implanté dans un méandre de la rivière *La Saône*.

On distingue également la présence de quelques écarts ou maisons isolées sur le vaste territoire communal, aux lieux-dits « La Forge Kaïtel » à l'Est, « La Pierre du Lays » au Sud-Est et « Sur Rosier » à l'Ouest du bourg.

Le village de BONVILLET est desservi à partir de DARNEY par la RD 3 et se trouve légèrement à l'écart de la RD 460, principal axe routier du secteur qui relie EPINAL au Nord-Est à BOURBONNE-LES-BAINS (Haute-Marne) au Sud-Ouest.

2. Population et prévisions d'urbanisation

Selon les résultats du dernier recensement, **la population légale de BONVILLET s'établissait à 335 habitants en 2014** (données INSEE, chiffre en vigueur depuis début 2017). On constate que la population communale est en diminution depuis le début des années quatre-vingt dix après avoir connu une augmentation importante entre 1968 et 1990.

En effet, il a été recensé 290 habitants en 1968, puis 340 habitants en 1975, 377 habitants en 1982, 430 habitants en 1990, 372 habitants en 1999 et 340 habitants en 2008.

Toujours selon les chiffres du dernier recensement, la commune de BONVILLET compte aujourd'hui 149 résidences principales, ce qui donne un taux d'occupation moyen de 2,25 habitants par logement, valeur en rapport avec celle généralement relevée en milieu rural dans la région.

La commune compte également 13 résidences secondaires ou logements occasionnels, ce qui représente un potentiel de l'ordre d'une quarantaine d'habitants supplémentaires présents de manière occasionnelle.

En matière d'urbanisme, la commune de BONVILLET ne dispose pas de document d'urbanisme. L'urbanisation de la commune est donc soumise à la réglementation générale. Ainsi, la structure du bâti communal ne devrait pas connaître de modification majeure à court ou moyen terme.

3. Activités économiques

L'agriculture est encore représentée sur la commune de BONVILLET, avec encore 2 exploitations agricoles implantées en bordure de la RD 460, à l'écart du village.

En ce qui concerne les autres activités économiques présentes sur la commune, on trouve quelques artisans, comme un garage automobile, un maçon ou encore un électricien.

D'autre part, il faut noter l'existence d'une salle des fêtes d'une capacité d'accueil de 200 personnes et d'une maison d'assistantes maternelles dans le bâtiment de la mairie.

4. Alimentation et consommation en eau potable

Sur la commune de BONVILLET, l'alimentation et la distribution de l'eau potable sont assurées par le « Syndicat Intercommunal des Eaux des Monts Faucilles ».

La consommation globale annuelle en eau potable s'est élevée à 21 900 m³ en 2015 sur BONVILLET. Lorsque l'on retranche les volumes utilisés par les consommateurs non domestiques (exploitations agricoles exclusivement), on obtient une consommation annuelle par les ménages de l'ordre de 13 190 m³, ce qui représente une consommation moyenne pour les besoins domestiques égale à 108 litres/jour/habitant, valeur en rapport à celles couramment rencontrées en milieu rural dans la région.

5. Assainissement existant

5.1 Les réseaux d'assainissement

La commune de BONVILLET ne dispose pas aujourd'hui de système d'assainissement collectif complet permettant d'assurer la collecte et le traitement des eaux usées produites sur les immeubles.

Toutefois, des réseaux d'assainissement desservent la quasi-totalité des secteurs urbanisés du village. Ces ouvrages collectent aujourd'hui les eaux de toutes natures et les évacuent sans aucun traitement vers La Saône, au niveau de onze exutoires.

Il faut rappeler qu'une étude de diagnostic des réseaux d'assainissement de BONVILLET a été réalisée en 1996 par le bureau d'études 2E CONSEIL. Celle-ci avait conclu sur l'impossibilité de récupérer les réseaux existants comme réseaux unitaires, du fait des apports considérables d'eaux claires parasites transitant par ces ouvrages.

Le tracé des réseaux est reporté sur la **CARTE DE SYNTHÈSE DE L'ASSAINISSEMENT EXISTANT ET DES ACTIVITÉS PARTICULIÈRES** établie sur la commune de BONVILLET et jointe en annexe de ce rapport.

Pour rappel, les réseaux pluviaux actuels sont constitués de canalisations en béton de diamètre allant de 300 mm à 800 mm et ont été mis en place à partir du début des années quatre-vingts suivant la topographie des rues.

D'après les informations recueillies auprès des élus lors de cette étude d'actualisation, aucuns travaux de création de réseaux ou d'extension des antennes existantes n'ont été entrepris depuis 1996, date de l'étude diagnostique initiale.

Des mesures de débits instantanés avaient été réalisées en décembre 1996 par temps sec (et après une période pluvieuse hivernale exceptionnelle) aux six principaux exutoires du réseau.

Les résultats avaient montré un taux de dilution global de 2 200 %.

Ce taux de dilution très important était dû à des apports d'eaux claires parasites provenant de nombreux fossés raccordés en tête de réseau et à la présence de plusieurs trop-pleins de fontaines ou sources.

Sur la base des résultats obtenus lors de ces premières investigations, les réseaux d'assainissement existant sur la commune de BONVILLET devront à terme être conservés uniquement pour l'évacuation des eaux pluviales, des eaux de ruissellement et des eaux claires (fossés, rigoles, drainages, sources, fontaine, etc...), ce pour quoi ils ont été conçus à l'origine.

Il faut cependant relever la présence de réseaux unitaires raccordés au système d'assainissement de la ville voisine de DARNEY. Ces réseaux sont situés sur l'extrémité de la « Rue de la Croix Vosgienne » et sur la « Rue du Huit Mai » et desservent une quinzaine d'habitations de BONVILLET.

Enfin, d'après les informations recueillies lors des enquêtes réalisées chez les particuliers, la très grande majorité des habitations du village de BONVILLET sont aujourd'hui raccordées aux réseaux d'assainissement existants, le plus souvent après de simples ouvrages de prétraitement individuels (fosses septiques).

5.2 Les installations d'assainissement non collectif

En l'absence de système d'assainissement collectif sur la commune de BONVILLET, le traitement des effluents domestiques devrait donc être effectué au niveau de chaque habitation, avec toutefois des degrés d'épuration divers suivant l'âge des constructions et les dispositifs individuels mis en place à l'origine.

Des contrôles réglementaires ont été effectués depuis 2004 sous couvert du Syndicat Mixte Départemental d'Assainissement Non Collectif des Vosges (SDANC 88) auquel la commune a adhéré.

Ces contrôles n'ont cependant concerné que quelques immeubles situés en zone d'assainissement non collectif (sur la carte de zonage établie en 2005), les projets de constructions neuves et quelques ventes de biens immobiliers sur la commune.

Les contrôles de diagnostic des installations ANC existantes n'ont jusqu'à maintenant pas été faits de manière exhaustive.

Pour cette étude, nous avons établi un état des lieux des contrôles réglementaires réalisés à fin mai 2017. A cette date, seulement 47 immeubles de BONVILLET ont été visités.

En préambule, il faut préciser que certains immeubles de la commune ont fait l'objet de contrôles entre 2004 et 2012, sur la base d'une grille de notation utilisée alors par le SDANC 88 (insérée en annexe).

Depuis 2012, une nouvelle méthode d'évaluation issue de l' « arrêté du 27 avril 2012 relatif aux modalités de l'exécution de la mission de contrôle des installations d'assainissement non collectif » est appliquée pour les contrôles de diagnostic.

Cette évaluation permet de préciser si une installation est « conforme » ou « non conforme », et dans cette seconde hypothèse, sont indiqués les délais de réalisation des travaux de mise en conformité (voir logigramme inséré en annexe).

Ainsi, sont désormais classées comme « non conformes » avec obligation de mise en conformité, des installations d'assainissement non collectif incomplètes ou présentant des dysfonctionnements majeurs, ou encore présentant des défauts de sécurité ou de structure.

La situation des immeubles par rapport à la réglementation en matière d'assainissement non collectif est visualisée sur la **CARTE DE SYNTHESE DE L'ASSAINISSEMENT EXISTANT ET DES ACTIVITES PARTICULIERES** établie sur la commune de BONVILLET et jointe en annexe.

La représentation graphique retenue pour l'établissement de cette carte est double et fonction de la date de réalisation du dernier contrôle de diagnostic de chaque immeuble, au même titre que l'analyse qui peut en être faite.

→ Pour les contrôles effectués jusqu'en février 2012, notre représentation graphique peut être mise en relation avec la grille de notation utilisée par le SDANC 88, selon les principes indiqués ci-dessous, mais en mettant plutôt l'accent sur l'aspect « respect de la réglementation actuelle » :

- assainissement non collectif répondant à la réglementation actuelle : note de 0,
- assainissement non collectif ne répondant pas à la réglementation actuelle et nécessitant une réhabilitation légère : notes de 1 et 2,
- assainissement non collectif ne répondant pas à la réglementation actuelle et nécessitant une réhabilitation lourde : notes de 3 à 9,
- assainissement non collectif inexistant : note de 10.

Pour les 12 immeubles concernés, on constate que :

- *9 immeubles disposent de systèmes d'assainissement anciens, incomplets ou présentant des dysfonctionnements avérés, nécessitant des travaux importants pour leur réhabilitation selon les normes techniques actuelles.*
- *3 immeubles ne disposent d'aucun système d'assainissement, le plus rudimentaire soit-il. Selon la réglementation en vigueur, ces dispositifs devraient avoir une obligation de mise en conformité dans un délai de 4 ans.*

→ Pour les contrôles effectués à partir de mars 2012, notre représentation graphique est mise en relation avec la méthode d'évaluation issue de l' « arrêté du 27 avril 2012 relatif aux modalités de l'exécution de la mission de contrôle des installations d'assainissement non collectif ».

Cette évaluation permet de préciser si une installation est « conforme » ou « non conforme », et dans cette seconde hypothèse, sont indiqués les délais de réalisation des travaux de mise en conformité (voir logigramme inséré en annexe).

Le tableau suivant reprend les délais impartis pour la réalisation des travaux de réhabilitation, selon la classification du système d'assainissement non collectif de l'immeuble.

Installation non conforme	Délai réglementaire pour la réalisation des travaux	Meilleurs délais
		4 ans et 1 an si vente
		1 an en cas de vente
Installation conforme	Pas de délai	Recommandations
		Pas de travaux

Pour les 35 immeubles concernés, on constate que :

- 6 immeubles disposent d'une installation d'assainissement non collectif classée « conforme, pas de travaux »,
- 5 habitations ont été classées « conforme avec recommandations d'amélioration de leur dispositif ANC » (travaux légers),
- pour 24 immeubles, des travaux de mise en conformité avec dans la plupart des cas une réhabilitation lourde du système d'assainissement non collectif devront se faire dans les délais suivants ;
 - . « meilleurs délais » pour 9 habitations
 - . « 4 ans et 1 an si vente » pour 10 habitations
 - . « 1 an en cas de vente » pour 5 habitations

5.3 Les exploitations agricoles

Sur la commune de BONVILLET, on recense actuellement **2 exploitations agricoles** encore en activité.

Seule une exploitation a fait l'objet d'une enquête particulière, afin de mieux connaître son mode de gestion des matières organiques issues de sa production animale, alors que le deuxième exploitant agricole a refusé de répondre à cette étude (voir localisation des exploitations agricoles sur la **CARTE DE SYNTHÈSE DE L'ASSAINISSEMENT EXISTANT ET DES ACTIVITÉS PARTICULIÈRES** jointe en annexe).

La principale activité de cette exploitation agricole est la polyculture-élevage, la production de lait et l'élevage d'ovins.

Selon les informations recueillis auprès de l'agriculteur, on peut estimer globalement le cheptel à environ 100 UGB (Unité de Gros Bovin) répartis sur un seul site de production et 190 BRE également sur un seul site.

Les bâtiments agricoles ont fait l'objet d'une mise aux normes en 2012.

Toujours selon les informations recueillies auprès de l'exploitant, les apports de fumiers sont pris en compte dans la fumure des terrains exploités. Peu de pollution diffuse est donc à craindre lors de l'épandage des matières organiques.

III - ANALYSE DES SPECIFICITES LOCALES ET DES CONTRAINTES D'ASSAINISSEMENT

1. Aperçu méthodologique

Pour bien comprendre la structure du document et la démarche méthodologique appliquée pour cette étude, il est nécessaire de rappeler l'importance de chaque élément d'analyse dans l'élaboration d'un schéma d'assainissement communal.

➔ La configuration de l'habitat

Sa densité, sa structure et son implantation d'une part, la qualité des ouvrages d'assainissement existants (collectifs ou individuels) d'autre part, déterminent le degré de décentralisation des lieux de traitement et l'orientation vers un mode d'assainissement adapté.

Il peut varier de l'assainissement non collectif par traitement des eaux usées sur chaque parcelle privée lorsque l'habitat présente une faible densité, à l'assainissement collectif par station unique lorsque l'habitat est homogène et aggloméré.

➔ Les contraintes naturelles

Elles déterminent, en fonction du type d'habitat, un mode de traitement adapté aux diverses contraintes du site et aux niveaux d'épuration requis compte-tenu de la vulnérabilité du milieu récepteur, superficiel ou souterrain.

Cette approche selon ces deux axes majeurs nous permet de fixer les limites entre lesquelles différentes solutions techniques pourront être envisagées et étudiées lors de l'étape suivante de prescription.

2. Analyse de l'habitat

2.1 Structure générale de l'habitat

La commune de BONVILLET présente un « centre-bourg » implanté sur les premières pentes d'un versant dominant la vallée de *La Saône* et quelques immeubles ou écarts dispersés sur le reste du territoire communal.

La configuration de l'habitat est assez dense dans le « centre-bourg » correspondant aux immeubles les plus anciens du village. Les habitations sont le plus souvent mitoyennes et construites en bordure immédiate des voies de circulation (« Rue de la Mairie », « Rue de la Saône », « Rue Saint-Roch » et une bonne partie de la « Route de Mirecourt »).

Cette configuration lui donne un caractère particulièrement compact.

En revanche, sur la « Rue de la Croix Vosgienne » et la « Route d'Epinal », situées à l'entrée Sud du bourg, sur la « Rue du Sautré » à l'Est et également sur la « Rue des Rochottes » au Nord-Ouest, l'habitat devient plus aéré, avec des habitations implantées sur des parcelles de plus grande taille.

Enfin, on peut signaler l'existence d'un petit hameau « La Forge Kaïtel » situé à environ 1 kilomètre à l'Est de la mairie et comprenant une dizaine d'immeubles.

La structure de l'habitat, sa densité et ses contraintes particulières sont des facteurs déterminants dans l'élaboration d'un Schéma Directeur d'Assainissement.

En effet, ces caractéristiques particulières fixent l'opportunité et les limites d'application des divers modes d'assainissement tels que :

- ⇒ assainissement non collectif,
- ⇒ assainissement non collectif regroupé (ou semi-collectif),
- ⇒ assainissement collectif.

2.2 Examen des contraintes de l'habitat vis à vis de l'assainissement

Lors de cette étude d'actualisation du schéma directeur et du zonage d'assainissement de la commune de BONVILLET, un examen visuel de l'habitat a été réalisé dans un premier temps, dans le but notamment de préciser la faisabilité d'une réhabilitation des installations d'assainissement non collectif existantes, selon les solutions techniques et réglementaires qui s'offrent aujourd'hui aux propriétaires.

En effet, l'arrêté du 7 septembre 2009 modifié par l'arrêté du 7 mars 2012 et fixant les prescriptions techniques applicables aux installations d'assainissement non collectif donne désormais la possibilité d'avoir recours à des dispositifs compacts, rendant ainsi possibles certains projets de réhabilitation en secteur d'habitat assez dense.

Cet examen visuel a porté sur la totalité des immeubles de BONVILLET, soit au total **162 immeubles.**

A côté d'observations plus générales concernant la densité de l'habitat, cette intervention permet également d'apprécier le degré de difficulté des interventions sur les parcelles privées, critère important à prendre en compte pour la faisabilité de l'assainissement non collectif.

Ce degré, nommé « Coefficient Spécifique de Difficulté » (C.S.D.), est lié à des complexités telles que l'éloignement de la construction par rapport à la route ou à un exutoire potentiel, l'aménagement et la topographie de la parcelle, l'accessibilité au terrain, les sorties probables des eaux usées. Elles peuvent apporter des plus-values quelquefois importantes au prix moyen des travaux d'assainissement entrepris sur le domaine privé.

Pour chaque habitation, repérable par un numéro d'identification, une synthèse descriptive (voir tableau en annexe) est établie dans un premier temps, donnant les principales informations sur la taille, la structure, la topographie, l'aménagement de la parcelle, la présence de surface disponible pour installer des dispositifs individuels, etc...

Néanmoins, dans le cadre d'une étude de schéma et zonage d'assainissement, ces appréciations sur les difficultés propres à chaque construction sont à considérer globalement sur l'ensemble de la commune afin de définir un prix moyen représentatif de la réalité générale.

En première approche, les caractéristiques de l'habitat communal permettent a priori d'envisager une réhabilitation des dispositifs d'assainissement non collectif sur une grande partie des immeubles de la commune de BONVILLET. On observe cependant des contraintes plus importantes sur bon nombre d'immeubles situés dans le centre-bourg, nécessitant le recours à des dispositifs particuliers (micro-stations, filtres compacts,...). On peut même craindre des impossibilités techniques pour certains immeubles.

Ainsi, dans un deuxième temps, pour encore mieux juger des contraintes spécifiques liées à l'habitat vis à vis des différents modes d'assainissement, il a été décidé avec la Collectivité de procéder à des « enquêtes domiciliaires » sur les immeubles implantés au centre-bourg où un simple examen visuel de l'habitat n'était pas suffisant.

L'objectif principal de ces enquêtes domiciliaires est d'étudier le plus finement possible la faisabilité technique d'une réhabilitation de l'assainissement non collectif sur le domaine privé et le raccordement à un futur réseau de collecte des eaux usées.

Ces enquêtes permettent également d'estimer par immeuble, même sommairement, le coût des deux solutions d'assainissement (collectif et non collectif) sur la partie privative.

Remarque : Nous précisons cependant qu'il ne s'agit en aucun cas d'études de projets détaillés (niveau AVP ou PRO d'une mission de maîtrise d'œuvre).

Suite à une information préalable faite par les élus communaux, cette prestation a consisté à faire une visite des immeubles en compagnie des propriétaires (ou de leurs représentants), afin de :

- repérer les évacuations d'eaux usées et d'eaux pluviales ;
- localiser du mieux possible les ouvrages d'assainissement non collectif et les rejets existants ;
- étudier la faisabilité d'une réhabilitation de l'ANC sur la parcelle et chiffrer sommairement cette solution en tenant compte des principales caractéristiques de la filière envisageable (type de traitement, linéaire, contraintes d'aménagement) ;
- étudier la faisabilité d'un raccordement à un réseau de collecte des eaux usées et chiffrer sommairement cette solution en tenant compte des principales caractéristiques (linéaire, poste de refoulement, contraintes d'aménagement).

Une campagne d'enquêtes chez les particuliers s'est déroulée en mars-avril 2017. Elle a concerné environ les trois-quarts des habitations du secteur défini au préalable sur le bourg, soit **78 immeubles**.

Pour chaque immeuble visité, une fiche comprenant un schéma des solutions d'assainissement envisageables (réhabilitation de l'ANC et raccordement à un réseau de collecte), des indications concernant les caractéristiques des ouvrages projetés et les principales contraintes rencontrées et, enfin, une estimation sommaire des coûts de travaux correspondants a été établie (voir fiches en annexe).

Par ailleurs, une **CARTE DE SYNTHESE DES ENQUETES DOMICILIAIRES D'ASSAINISSEMENT**, insérée également en annexe, permet de localiser les logements visités et de visualiser les classes de coûts estimés pour la solution de réhabilitation des installations d'assainissement non collectif, ainsi que les difficultés particulières rencontrées sur certains immeubles.

En conclusion de ces enquêtes domiciliaires, les remarques suivantes peuvent être avancées sur la commune de BONVILLET :

- **Pour la solution de réhabilitation de l'assainissement non collectif, on constate des difficultés techniques sur une bonne partie des rues du village. Ces difficultés liées en grande partie à la structure et aux caractéristiques de l'habitat (immeubles mitoyens, centralisation des eaux usées, surfaces disponibles assez restreintes et/ou difficilement accessibles à des engins de travaux) se traduisent par des coûts moyens de travaux particulièrement élevés.
Nous avons même constaté des impossibilités technico-économiques de réhabilitation de l'assainissement non collectif selon les normes actuelles pour 12 immeubles visités dans le village.
Enfin, pour 2 immeubles du village, on relève une obligation d'implanter les ouvrages d'assainissement (en totalité ou partiellement) en dehors de la propriété, sur le domaine public. Ceci impliquera donc d'obtenir les autorisations nécessaires.**
- **Pour une solution d'assainissement collectif, nécessitant la mise en œuvre de réseaux séparatifs sur le village, la difficulté technique majeure observée lors de ces enquêtes réside dans la centralisation des eaux usées et la séparation des évacuations d'eaux usées et d'eaux pluviales sur le domaine privé, notamment pour les descentes de toiture situées sur l'arrière des immeubles, dans les secteurs ou les habitations sont mitoyennes.
D'autre part, pour 11 immeubles de la commune, les positions actuelles des sorties d'eaux usées nécessiteront, a priori, la mise en place d'un poste de refoulement individuel.**

3. Analyse du milieu physique et naturel

3.1 Présentation générale

En matière d'assainissement, les contraintes liées au milieu physique déterminent la nature des procédés d'épuration adaptés. Leur étude permet d'évaluer la sensibilité du milieu récepteur, de fixer des niveaux d'épuration minimaux et de dégager éventuellement des priorités d'interventions.

L'élaboration d'un projet d'assainissement demande donc de prendre en compte un certain nombre de contraintes liées au milieu physique.

Les contraintes les plus souvent rencontrées peuvent être d'ordre :

- géologique et hydrogéologique (protection des ressources en eaux souterraines),
- hydrologique (sensibilité et de qualité des cours d'eau),
- pédologique (aptitude des sols à l'assainissement non collectif).

Il s'agit donc de pouvoir apprécier au mieux chacun de ses aspects.

La commune de BONVILLET est située dans la partie occidentale du département des Vosges, en bordure Sud-Est de la région naturelle dite du *Plateau Lorrain*, où prédominent largement les terrains calcaires et marneux.

L'altitude du secteur varie de 342 mètres NGF, dans la partie Nord-Est du territoire communal, au milieu du massif forestier dit « Les Chanoines » pour descendre à 265 mètres NGF en limite Sud-Ouest de la commune, dans la vallée de *La Saône*.

3.2 Géologie et hydrogéologie

Le territoire communal de BONVILLET se trouve sur le flanc Ouest des Monts Faucilles, contrefort triasique du Sud-Ouest de la chaîne des Vosges et zone importante de partage des eaux entre les bassins hydrographiques de *La Saône* au Sud, de *La Meuse* et de *La Moselle* au Nord.

Le substrat géologique rencontré sur le secteur est essentiellement constitué des grès et argiles rouges du Muschelkalk inférieur sur les versants et des grès à *Voltzia* dans la vallée de *La Saône*.

La Saône entaillant profondément les grès dans la traversée de BONVILLET, les formations alluviales associées au cours d'eau sont pratiquement inexistantes.

D'un point de vue hydrogéologique, les principales formations aquifères du secteur sont représentées par les grès du Trias inférieur (Grès à *Voltzia* et Grès vosgien). Ces nappes sont rencontrées essentiellement en profondeur par forages. En revanche, la nature franchement argileuse des grès du Muschelkalk inférieur recouvrant la partie supérieure des versants de la vallée de *La Saône* peut être à l'origine de la formation de petites nappes perchées. En période humide, celles-ci peuvent alors s'évacuer par ruissellement le long des pentes.

Ces ressources aquifères sont notamment utilisées par le « Syndicat Intercommunal des Eaux des Monts Faucilles » pour son alimentation en eau potable. Par ailleurs, la commune voisine de DARNEY exploite un forage implanté sur le territoire communal de BONVILLET au niveau du lieu-dit « Sur Rosier ».

Une étude hydrogéologique préalable à la définition des périmètres de protection du « forage de BONVILLET » a été réalisée en 1977.

Ces périmètres ont été modifiés en 2007 et redéfinis par l'arrêté préfectoral n°774/2007. Le périmètre de protection rapproché défini autour de ce forage englobe une zone située dans la vallée de *La Saône* où une seule habitation est concernée.

En revanche, les limites du périmètre de protection éloigné recouvre la partie Ouest du territoire communal et englobe donc une partie du village de BONVILLET. Il déborde également sur la commune voisine de DARNEY.

Dans ce contexte, une attention toute particulière devra être portée sur la solution d'assainissement (collectif ou non collectif) à mettre en place à terme sur la commune de BONVILLET.

3.3 Hydrologie

La commune de BONVILLET est principalement drainée par *La Saône*, seuls les immeubles situés sur la « Rue des Rochottes » ont pour exutoire le *Ruisseau de Thuillières*, petit affluent de rive droite de *La Saône*.

On note également la présence du *Ruisseau du Grand Moulin*, s'écoulant du Nord vers le Sud, lui-même affluent de rive droite de *La Saône*.

La Saône prend sa source à moins de 10 kilomètres à l'Est du village, sur le territoire de la commune de VIOMENIL. Elle s'écoule selon une direction générale Est / Ouest jusqu'à BONVILLET, puis en direction du Sud pour confluer avec *Le Rhône* au niveau de LYON, après avoir parcouru près de 480 kilomètres.

***La Saône* appartient à la masse d'eau SAÔNE DE SA SOURCE A LA CONFLUENCE AVEC LA MAUSE (FRDR699) qui présente un état écologique « moyen » (état 2016) et un état chimique « mauvais » (état 2013), d'après les données disponibles sur le site de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse.**

Par ailleurs, les objectifs de bon état écologique et de bon état chimique fixés pour 2015 ne sont pas respectés sur ce cours d'eau.

La fiche de synthèse de la qualité des eaux de *La Saône* à MONTHUREUX-SUR-SAÔNE (station de mesures la plus proche de BONVILLET) est insérée en annexe.

3.4 Pédologie

Pour l'étude de l'aptitude des sols à l'assainissement non collectif, l'examen des caractéristiques hydro-pédologiques des sols constitue un préalable indispensable en vue d'apprécier leur capacité à épurer et à infiltrer les effluents domestiques et afin de déterminer les filières d'épuration les mieux adaptées à leur nature et aux contraintes plus générales du site.

Lors de l'étude d'assainissement initiale réalisée par le cabinet AMODIAG Environnement il y a une douzaine d'années, une étude des sols a été effectuée sur l'ensemble des secteurs urbanisés de BONVILLET.

Les données existantes étant a priori suffisantes pour répondre aux objectifs de cette étude d'actualisation du schéma directeur et du zonage d'assainissement, à savoir la possibilité d'avoir recours à une solution d'assainissement non collectif généralisé à l'ensemble des immeubles de la commune, aucune campagne de terrain supplémentaire n'a été réalisée.

Ainsi, on peut simplement rappeler que les sols en place ne permettent pas l'épuration par épandage des eaux usées en tranchées d'infiltration sur l'ensemble des secteurs urbanisés de la commune. Du fait des contraintes hydro-pédologiques, les filières « classiques » devront être obligatoirement de type filtre à sable drainé vers un exutoire superficiel (fossé, ruisseau, réseau pluvial).

Néanmoins, dans l'hypothèse d'une orientation finale de la Collectivité vers une solution d'assainissement non collectif généralisé sur le village de BONVILLET, des investigations pédologiques beaucoup plus précises (à la parcelle) seront dans tous les cas réalisées au moment des études de projets de réhabilitation précédant la phase de travaux.

3.5 Autres contraintes environnementales

La commune de BONVILLET ne fait pas partie d'une zone Natura 2000.

En revanche, une ZNIEFF de type 1 (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique) a été identifiée le long de la vallée de *La Saône* jusqu'au pont de la RD 5. Il s'agit de la ZNIEFF 410030226 – Rivière de la Saône de Vioménil à Bonvillet.

Une carte de localisation est insérée en annexe.

Cette nouvelle ZNIEFF vise à protéger 2 espèces confidentielles, 60 espèces déterminantes et 1 habitat déterminant.

D'autre part, elle est incluse dans une ZNIEFF de type 2 (ZNIEFF 410030456 – Vêge et Bassigny) d'une superficie de plus de 14 ha, qui englobe tout le territoire communal de BONVILLET et plusieurs communes avoisinantes.

Enfin, il faut signaler la présence de zones inondables afférentes à *La Saône*, définies dans le Plan de Prévention des Risques Inondation établi en 2014.

Même si les contraintes environnementales semblent au premier abord limitées sur le territoire de BONVILLET, ces données seront toutefois à prendre en considération lors de l'élaboration des scénarios d'assainissement, notamment pour le choix de l'emplacement d'une éventuelle station de traitement collectif.

IV - ORIENTATION DES SOLUTIONS D'ASSAINISSEMENT

L'analyse des spécificités de la commune de BONVILLET au niveau des équipements d'assainissement existants, de l'habitat, du milieu physique et naturel, réalisée lors de cette première partie de l'étude, nous a permis de mieux cerner les principales contraintes vis à vis des différentes solutions d'assainissement envisageables sur la commune.

- **Du point de vue des équipements d'assainissement**, le village de BONVILLET est équipé de tronçons de réseaux d'assainissement desservant la quasi-totalité du bourg.

Cependant, compte-tenu des observations de terrain faites au cours de cette étude mais surtout en fonction des informations figurant dans les études d'assainissement initiales (diagnostic de réseaux par 2E CONSEIL en 1996 puis zonage d'assainissement en 2004) , les caractéristiques des ouvrages existants et leur structure ne sont pas compatibles avec une utilisation à terme pour la collecte des eaux usées des immeubles. Ceux-ci collectent a priori d'importantes quantités d'eaux claires parasites provenant notamment de fossés raccordés en tête des réseaux, de fontaines et de sources.

Ces réseaux devront donc être uniquement conservés pour la collecte et l'évacuation des eaux pluviales et des eaux de ruissellement, ce pour quoi ils ont été conçus à l'origine.

En matière d'assainissement non collectif et d'après les résultats des contrôles réglementaires réalisés sous l'égide du SDANC 88, seulement 6 immeubles sont aujourd'hui équipés d'une filière répondant complètement à la réglementation en vigueur. En revanche, 27 immeubles ont été déclarés « non conformes », avec une obligation de réhabilitation des installations d'assainissement, dont 22 avec un délai de 4 ans (ou inférieur).

- **Du point de vue de la typologie de l'habitat et des possibilités techniques de réhabilitation des installations d'assainissement non collectif**, le coût moyen de réhabilitation évalué lors d'enquêtes domiciliaires réalisées en mars-avril 2017 est particulièrement élevé, en raison de contraintes techniques fortes sur une grande partie du secteur étudié, sur le centre-bourg de BONVILLET. Dans ce contexte, il a même été constaté une impossibilité technico-économique de réhabilitation de l'assainissement non collectif pour 12 immeubles (sur les 78 étudiés).

Vis-à-vis d'un mode d'assainissement collectif éventuel, aucune difficulté technique « insurmontable » n'a été observée pour le raccordement à un futur réseau de collecte, dans l'hypothèse de la mise en œuvre d'un nouveau système séparatif. Il faut seulement noter que le recours à un ouvrage de refoulement individuel devrait être nécessaire pour 11 habitations visitées dans le cadre des enquêtes domiciliaires.

- **Du point de vue des contraintes du milieu physique et naturel**, la protection de la ressource en eau souterraine utilisée pour l'adduction publique d'eau potable pourra éventuellement représenter une contrainte vis à vis des choix en matière d'assainissement sur la commune de BONVILLET, du fait de l'existence de périmètres de protection d'un forage situé à l'Ouest du territoire communal et englobant des habitations.

En ce qui concerne la qualité des eaux superficielles, les données disponibles sur le site de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse indiquent une qualité de *La Saône* à MONTHUREUX-SUR-SAÔNE en deçà de l'objectif de bon état écologique et de bon état chimique fixé pour 2015 pour la rivière et son bassin versant amont.

Enfin, pour la mise en œuvre de l'assainissement non collectif, l'étude pédologique réalisée par le cabinet AMODIAG Environnement en 2004 avait montré que la pratique de l'épuration par épandage des eaux usées en tranchées d'infiltration était à proscrire sur l'ensemble des secteurs urbanisés de la commune. Dans tous les cas, les filières individuelles devront être équipées de dispositifs en sol de substitution, de type « filtre à sable » drainé vers un exutoire superficiel (fossé, ruisseau, réseau pluvial) ou bien de filières compactes agréées.

L'outil méthodologique développé précédemment nous permet d'ores et déjà d'envisager plusieurs pistes de solutions d'assainissement sur la commune de BONVILLET.

Voici une description sommaire des scénarios que nous proposons d'étudier techniquement et financièrement dans la phase suivante de l'étude.

- ⇒ **Dans un premier scénario, un mode d'assainissement collectif d'extension limité sera proposé aux quartiers du bourg où les difficultés observées pour la réhabilitation de l'assainissement non collectif sont les plus importantes.**
- ⇒ **Dans le (ou les) autre(s) scénario(s), nous proposerons la mise en place d'un système collectif plus étendu sur le village, en fonction notamment des contraintes topographiques.**

ANNEXES

ANNEXE 1

**GRILLE DE NOTATION DES DISPOSITIFS
D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF
UTILISEE PAR LE SDANC 88 (jusqu'en février 2012)**

Commune de BONVILLET (Vosges)
Actualisation du schéma directeur et du zonage d'assainissement
Rapport de phases 1 et 2 (enquêtes, reconnaissances préalables et diagnostic)

	POINTS ATTRIBUES			
	0	1	2	3
EXISTENCE D'UN DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	Complet	-	Partiel Rejets d'effluents prétraités	Rejet direct d'une partie des effluents
FONCTIONNEMENT DU DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	Bon N'occasionne pas de gêne particulière	Gêne pour l'occupant	Mauvais Gêne pour le voisinage, plaintes éventuelles...	
IMPACT SUR LE MILIEU NATUREL DU DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	Nul	Faible Eaux usées rejetées polluant l'exutoire épisodiquement ou pollution non avérée	Elevé Eaux usées rejetées polluant l'exutoire de manière permanente	-
RISQUES SANITAIRES	Nul	Faible Dispositif rejetant dans le milieu superficiel	Elevé Dispositif rejetant dans une zone à risque	-
SI DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF INEXISTANT	Note finale =10			

Note finale

La note finale, entre 0 et 10, est obtenue en ajoutant les différents points attribués à l'installation lors de la conclusion du contrôle (dispositif, fonctionnement, impact sur le milieu naturel et risque sanitaire).

Priorité de réhabilitation

FORTE : note finale de 10 à 8

MOYENNE : note finale de 7 à 4

NON INDISPENSABLE : note finale de 3 à 0

ANNEXE 2

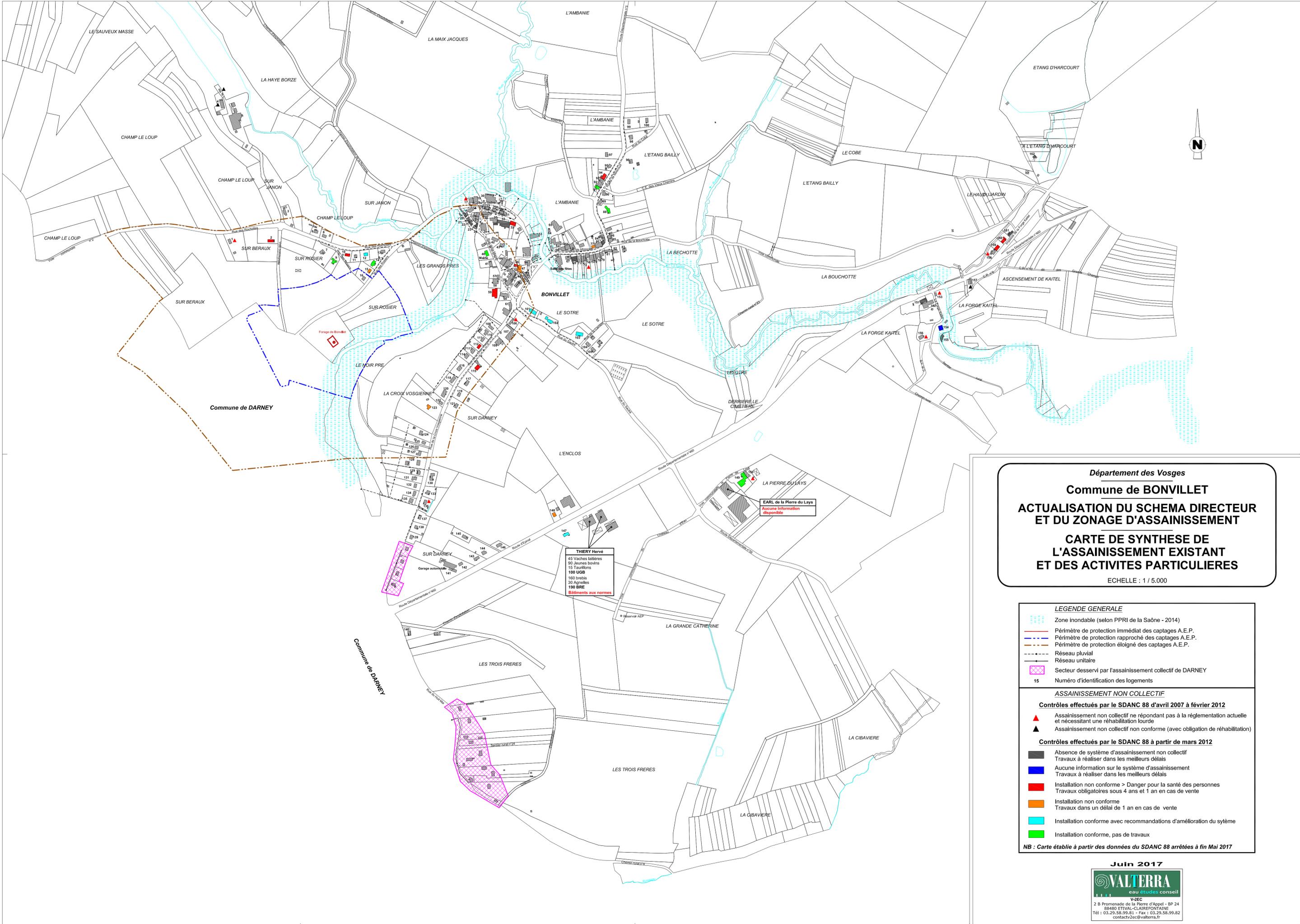
**LOGIGRAMME UTILISE PAR LE SDANC 88 (depuis mars 2012)
POUR L'EVALUATION DES DISPOSITIFS
D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF**

Logigramme tiré de l'annexe II « Modalités d'évaluation des autres installations » de l'Arrêté du 27 avril 2012 relatif aux modalités de l'exécution de la mission de contrôle des installations d'assainissement non collectif

PROBLÈMES CONSTATÉS SUR L'INSTALLATION	Zone à enjeux sanitaires ou environnementaux		
	NON	OUI	
		Enjeux sanitaires	Enjeux environnementaux
- Absence d'installation	<p style="text-align: center;">Non respect de l'article L. 1331-1-1 du code de la santé publique</p> <p style="text-align: center;">* Mise en demeure de réaliser une installation conforme * Travaux à réaliser dans les meilleurs délais</p>		
- Défaut de sécurité sanitaire (contact direct, transmission de maladies par vecteurs, nuisances olfactives récurrentes)	<p>Installation non conforme > Danger pour la santé des personnes Article 4 - cas a)</p>		
- Défaut de structure ou de fermeture des ouvrages constituant l'installation	<p>* Travaux obligatoires sous 4 ans * Travaux dans un délai de 1 an si vente</p>		
- Implantation à moins de 35 mètres en amont hydraulique d'un puits privé déclaré et utilisé pour l'alimentation en eau potable d'un bâtiment ne pouvant pas être raccordé au réseau public de distribution			
- Installation incomplète	<p>Installation non conforme Article 4 - cas c)</p>	<p>Installation non conforme > Danger pour la santé des personnes Article 4 - cas a)</p>	<p>Installation non conforme > Risque environnemental avéré Article 4 - cas a)</p>
- Installation significativement sous-dimensionnée	* Travaux dans un délai de 1 an si vente	* Travaux obligatoires sous 4 ans * Travaux dans un délai de 1 an si vente	* Travaux obligatoires sous 4 ans * Travaux dans un délai de 1 an si vente
- Installation présentant des dysfonctionnements majeurs			
- Installation présentant des défauts d'entretien ou une usure de l'un de ses éléments constitutifs	* Liste de recommandations pour améliorer le fonctionnement de l'installation		

ANNEXE 3

**CARTE DE SYNTHÈSE DE L'ASSAINISSEMENT EXISTANT
ET DES ÉTABLISSEMENTS PARTICULIERS**



Département des Vosges
Commune de BONVILLET
ACTUALISATION DU SCHEMA DIRECTEUR
ET DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT
CARTE DE SYNTHESE DE
L'ASSAINISSEMENT EXISTANT
ET DES ACTIVITES PARTICULIERES
 ECHELLE : 1 / 5.000

- LEGENDE GENERALE**
- Zone inondable (selon PPRI de la Saône - 2014)
 - Périmètre de protection immédiat des captages A.E.P.
 - Périmètre de protection rapproché des captages A.E.P.
 - Périmètre de protection éloigné des captages A.E.P.
 - Réseau pluvial
 - Réseau unitaire
 - Secteur desservi par l'assainissement collectif de DARNEY
 - Numéro d'identification des logements

- ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF**
- Contrôles effectués par le SDANC 88 d'avril 2007 à février 2012**
- Assainissement non collectif ne répondant pas à la réglementation actuelle et nécessitant une réhabilitation lourde
 - Assainissement non collectif non conforme (avec obligation de réhabilitation)
- Contrôles effectués par le SDANC 88 à partir de mars 2012**
- Absence de système d'assainissement non collectif
Travaux à réaliser dans les meilleurs délais
 - Aucune information sur le système d'assainissement
Travaux à réaliser dans les meilleurs délais
 - Installation non conforme > Danger pour la santé des personnes
Travaux obligatoires sous 4 ans et 1 an en cas de vente
 - Installation non conforme
Travaux dans un délai de 1 an en cas de vente
 - Installation conforme avec recommandations d'amélioration du système
 - Installation conforme, pas de travaux
- NB : Carte établie à partir des données du SDANC 88 arrêtées à fin Mai 2017**

THIERY Hervé
 45 Vaches laitières
 90 Jeunes bovins
 15 Taurillons
 100 UGB
 160 brebis
 30 Agnelles
 190 BRE
Bâtiments aux normes

EARL de la Pierre du Lays
 Aucune information disponible

ANNEXE 4

FICHE D'ENQUETE SUR UNE EXPLOITATION AGRICOLE

NOM : THIERY Hervé

Adresse : 750 route d'Epinal

Personne enquêtée : M. THIERY Hervé (exploitant)

Date : avril 2017

ACTIVITES

Surface Agricole Utile (SAU) : 108 ha

Orientation des productions : Polyculture et élevage bovins et ovins.

• PRODUCTION ANIMALES

Type	Nombre de têtes	Type de bâtiment
Vaches laitières	45	Stabulation allée raclée et logette paillée
Taurillons	15	Stabulation en litière accumulée
Jeunes bovins	90	Stabulation en litière accumulée
Brebis	160	Stabulation en litière accumulée
Agnelles	30	Stabulation en litière accumulée

• DEJECTIONS ANIMALES

Période de production : de novembre à avril en étable

Mode de stockage :

fumier : aire bétonnée couverte

lisier et jus : fosse étanche

• EFFLUENTS DE SALLE DE TRAITE

Type d'installations de traite : 2 x 4 postes en épis

Devenir des effluents de la salle de traite :

Eaux blanches : fosse étanche

Eaux vertes : fosse étanche

REMARQUES

Bâtiments d'élevage mis aux normes en 2012.

ANNEXE 5

**TABLEAU DE SYNTHÈSE DE L'EXAMEN VISUEL
DES CONTRAINTES D'HABITAT**

Commune de : BONVILLET

CODIFICATION		
1	Pas de difficulté	
2	Difficulté moyenne	JAUNE
3	Difficulté importante	ORANGE
I	Impossible	ROUGE

CONTRAINTES DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

CARACTERES MAJEURS					CARACTERES MINEURS			Remarques	C.S.D.
Numéro habitat	Surface parcelle	Aménagement	Accès	Exutoire	Taille habitation	Topographie parcelle	Linéaire		
1	1	2	1	1	1	1	2		20
2	1	1	1	1	1	1	2	FC	10
3	1	2	1	1	1	3	3		80
4	1	2	1	1	1	1	2		20
5	1	2	1	1	1	1	2		20
6	1	2	1	1	1	1	2		20
7	1	2	2	1	1	1	2		30
8	1	2	2	1	1	1	2		30
9	1	1	1	1	1	1	1		0
10	1	1	1	1	1	1	2		10
11	1	2	2	1	1	1	3		40
12	1	1	1	1	1	1	2		10
13	1	3	1	1	1	1	2		40
14	1	1	1	1	1	1	1		0
15	1	1	1	1	1	1	2		10
16	1	1	2	1	1	1	2		20
17	Enquête domiciliaire réalisée								
18	Enquête domiciliaire réalisée								
19	Enquête domiciliaire réalisée								
20	Enquête domiciliaire réalisée								
21	1	3	1	1	1	1	2	MS	40
22	Enquête domiciliaire réalisée								
23	Enquête domiciliaire réalisée								
24	Enquête domiciliaire réalisée								
25	i	1	1	1	1	1	1		100
26	i	1	1	1	1	1	1		100
27	Enquête domiciliaire réalisée								
28	Enquête domiciliaire réalisée								
29	Enquête domiciliaire réalisée								
30	Enquête domiciliaire réalisée								
31	Enquête domiciliaire réalisée								
32	Enquête domiciliaire réalisée								
33	Enquête domiciliaire réalisée								
34	i	1	1	1	1	1	1		100
35	Enquête domiciliaire réalisée								
36	1	2	3	1	1	1	2	MS	50
37	1	2	3	1	1	1	2	MS	50
38	Enquête domiciliaire réalisée								
39	Enquête domiciliaire réalisée								
40	Enquête domiciliaire réalisée								
41	Enquête domiciliaire réalisée								
42	Enquête domiciliaire réalisée								
43	Enquête domiciliaire réalisée								
44	Enquête domiciliaire réalisée								
45	Enquête domiciliaire réalisée								
46	Enquête domiciliaire réalisée								
47	Enquête domiciliaire réalisée								
48	i	1	1	1	1	1	1		100
49	Enquête domiciliaire réalisée								
50	Enquête domiciliaire réalisée								
51	Enquête domiciliaire réalisée								
52	1	1	1	1	1	1	1	MS	0
53	Enquête domiciliaire réalisée								
54	Enquête domiciliaire réalisée								
55	Enquête domiciliaire réalisée								
56	Enquête domiciliaire réalisée								

Commune de : BONVILLET

CODIFICATION		
1	Pas de difficulté	
2	Difficulté moyenne	JAUNE
3	Difficulté importante	ORANGE
I	Impossible	ROUGE

CONTRAINTES DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Numéro habitat	CARACTERES MAJEURS				CARACTERES MINEURS			Remarques	C.S.D.
	Surface parcelle	Aménagement	Accès	Exutoire	Taille habitation	Topographie parcelle	Linéaire		
57	Enquête domiciliaire réalisée								
58	1	1	1	1	1	1	3		20
59	Enquête domiciliaire réalisée								
60	Enquête domiciliaire réalisée								
61	Enquête domiciliaire réalisée								
62	Enquête domiciliaire réalisée								
63	Enquête domiciliaire réalisée								
64	Enquête domiciliaire réalisée								
65	Enquête domiciliaire réalisée								
66	Enquête domiciliaire réalisée								
67	Enquête domiciliaire réalisée								
68	Enquête domiciliaire réalisée								
69	Enquête domiciliaire réalisée								
70	Enquête domiciliaire réalisée								
71	Enquête domiciliaire réalisée								
72	Enquête domiciliaire réalisée								
73	Enquête domiciliaire réalisée								
74	i	1	1	1	1	1	1		100
75	Enquête domiciliaire réalisée								
76	Enquête domiciliaire réalisée								
77	Enquête domiciliaire réalisée								
78	Enquête domiciliaire réalisée								
79	Enquête domiciliaire réalisée								
80	Enquête domiciliaire réalisée								
81	Enquête domiciliaire réalisée								
82	Enquête domiciliaire réalisée								
83	Enquête domiciliaire réalisée								
84	i	1	1	1	1	1	1		100
85	Enquête domiciliaire réalisée								
86	Enquête domiciliaire réalisée								
87	i	1	1	1	1	1	1		100
88	1	1	1	1	1	1	1		0
89	1	2	2	2	1	3	3		90
90	Enquête domiciliaire réalisée								
91	Enquête domiciliaire réalisée								
92	Enquête domiciliaire réalisée								
93	1	2	2	1	1	1	3		40
94	Enquête domiciliaire réalisée								
95	Enquête domiciliaire réalisée								
96	Enquête domiciliaire réalisée								
97	Enquête domiciliaire réalisée								
98	1	2	2	1	1	1	2		30
99	1	2	2	1	1	1	2		30
100	1	2	1	1	1	1	3		30
101	1	1	1	1	1	1	1		0
102	1	1	1	1	1	1	1		0
103	1	1	1	1	1	1	1		0
104	1	1	1	1	1	1	2		10
105	1	2	3	1	1	1	1		40
106	Enquête domiciliaire réalisée								
107	Enquête domiciliaire réalisée								
108	Enquête domiciliaire réalisée								
109	Enquête domiciliaire réalisée								
110	Enquête domiciliaire réalisée								
111	Enquête domiciliaire réalisée								
112	Enquête domiciliaire réalisée								
113	1	2	2	1	1	1	2		30
114	Enquête domiciliaire réalisée								
115	1	2	2	1	1	1	2		30

Commune de : BONVILLET

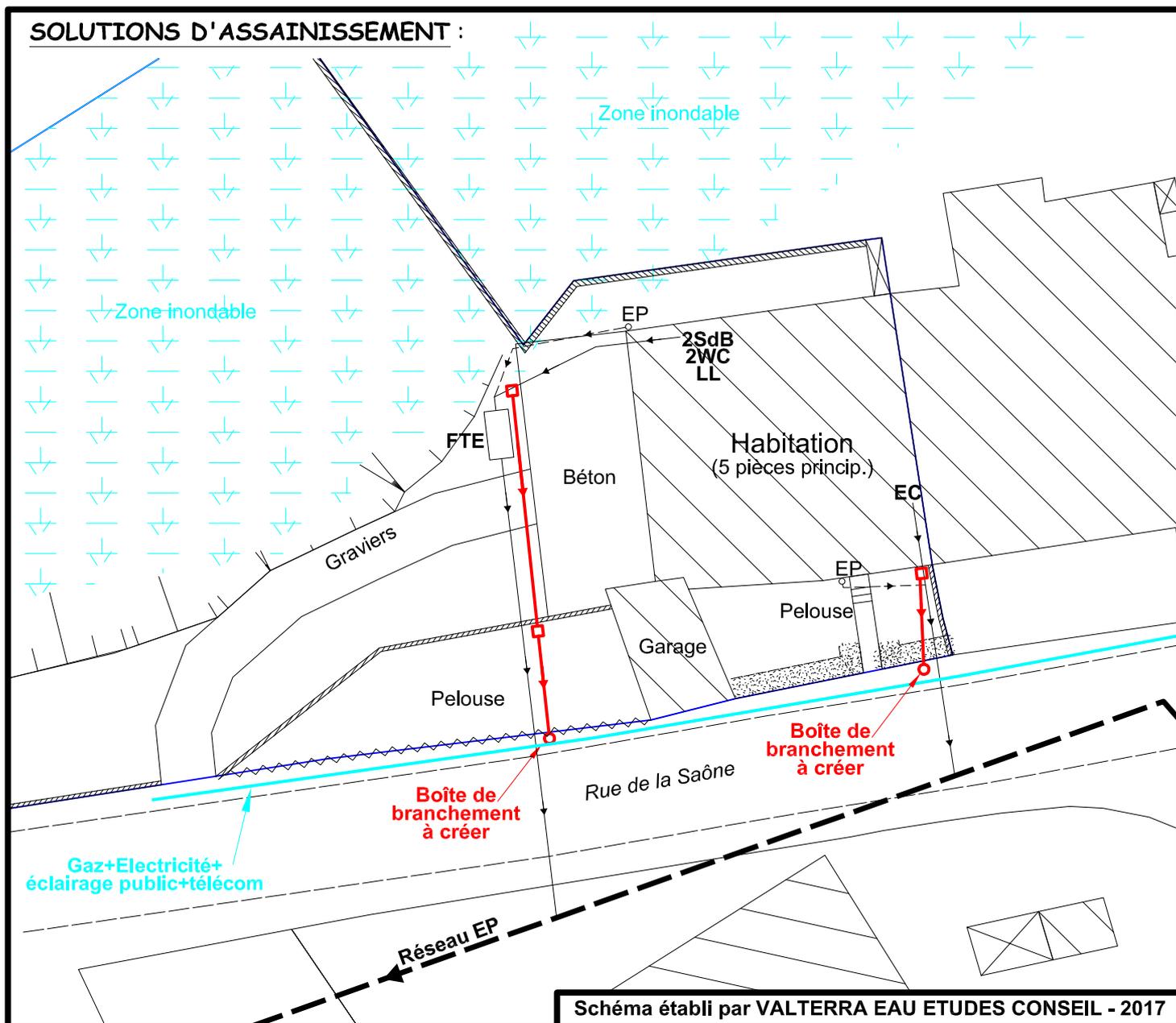
CODIFICATION		
1	Pas de difficulté	
2	Difficulté moyenne	JAUNE
3	Difficulté importante	ORANGE
I	Impossible	ROUGE

CONTRAINTES DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Numéro habitat	CARACTERES MAJEURS				CARACTERES MINEURS			Remarques	C.S.D.
	Surface parcelle	Aménagement	Accès	Exutoire	Taille habitation	Topographie parcelle	Linéaire		
116	Enquête domiciliaire réalisée								
117	1	2	1	1	1	1	2		20
118	Enquête domiciliaire réalisée								
119	1	2	1	1	1	1	2		20
120	1	1	1	1	1	1	2		10
121	1	2	2	1	1	1	2		30
122	Enquête domiciliaire réalisée								
123	1	1	2	1	1	1	3		30
124	1	2	1	1	1	1	2		20
125	1	3	2	1	1	1	2		50
126	1	2	1	1	1	1	2		20
127	1	2	1	1	1	1	3		30
128	1	2	1	1	1	1	3		30
129	1	2	1	1	1	1	3		30
130	1	3	1	1	1	1	2		40
131	1	2	1	1	1	1	3		30
132	1	2	2	1	1	1	3		40
133	1	2	1	1	1	1	2		20
134	1	2	3	1	1	1	3		60
135	1	2	2	1	1	1	3		40
136	1	2	2	1	1	1	2		30
137	1	2	1	1	1	1	2		20
138	1	2	1	1	1	1	1		10
139	1	2	2	1	1	1	2	FC	30
140	1	1	1	1	1	3	2		60
141	1	2	1	1	1	1	3		30
142	1	2	1	1	1	1	3		30
143	1	2	1	1	1	1	1		10
144	1	2	1	1	1	1	2		20
145	1	2	1	1	1	1	2		20
146	1	2	2	1	1	1	1		30
147	1	1	1	1	1	1	1		0
148	1	2	2	1	1	1	2		40
149	1	1	1	1	1	1	1		0
150	1	2	1	1	1	1	2		20
151	1	3	1	1	1	1	1	MS	30
152	1	2	1	1	1	1	2	MS	20
153	1	2	1	1	1	1	1	FC	10
154	1	2	1	1	1	1	2	MS	20
155	1	3	1	1	1	1	2	MS	40
156	1	1	1	1	1	1	2		10
157	1	2	2	1	1	1	2		40
158	1	2	1	1	1	1	2		20
159	1	2	2	1	1	1	2	FC	40
160	1	2	2	1	1	1	1	FC	30
161	1	2	2	1	1	1	2	MS	40
162	1	1	1	1	1	1	3		20

ANNEXE 6

FICHES D'ENQUETES DOMICILIAIRES D'ASSAINISSEMENT



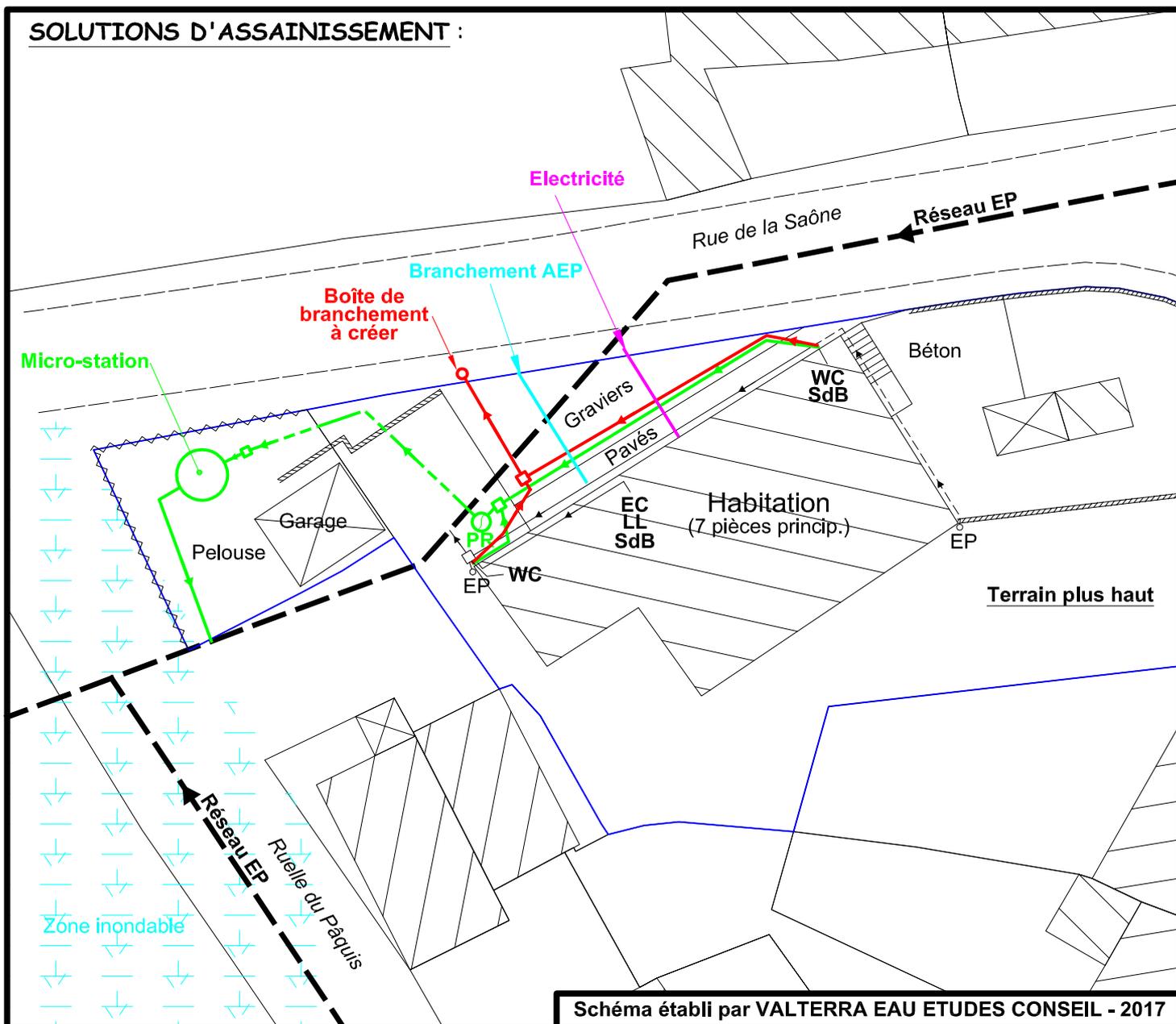
PROJET DE REHABILITATION DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF :

Prétraitement :	- Impossibilité technico-économique de mise en oeuvre d'une filière d'assainissement non collectif réglementaire sur la parcelle privée ou à proximité
Epuration :	
Rejet / dispersion :	-
Difficultés particulières :	- Impossibilité de centraliser les eaux usées
Coût estimatif sommaire :	

PROJET DE RACCORDEMENT A UN FUTUR RESEAU D'ASSAINISSEMENT :

Linéaire approximatif :	- 20 mètres
Poste de refoulement :	-
Difficultés particulières :	- Centralisation des eaux usées => mise en oeuvre de 2 boîtes de branchement
Coût estimatif sommaire : 2 500 € HT	

SOLUTIONS D'ASSAINISSEMENT :

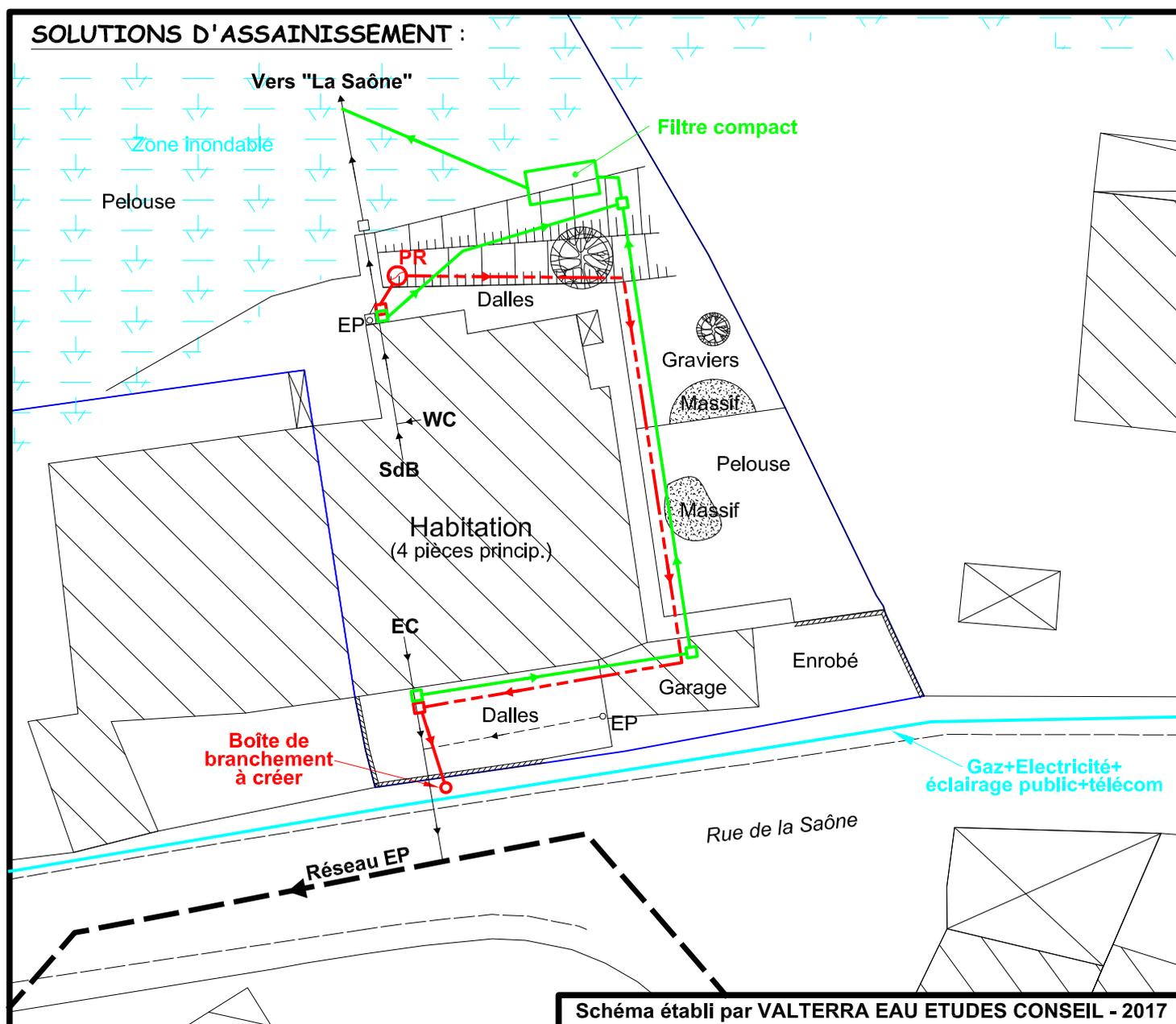


PROJET DE REHABILITATION DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF :

Prétraitement :	- Micro-station de 7 équivalents-habitants
Epurant :	
Rejet / dispersion :	- Réseau pluvial
Difficultés particulières :	- Surface disponible assez restreinte autour de l'habitation - Topographie défavorable => mise en oeuvre d'un poste de refoulement - Centralisation des eaux usées
Coût estimatif sommaire : 12 600 € HT	

PROJET DE RACCORDEMENT A UN FUTUR RESEAU D'ASSAINISSEMENT :

Linéaire approximatif :	- 25 mètres
Poste de refoulement :	-
Difficultés particulières :	-
Coût estimatif sommaire : 2 300 € HT	



PROJET DE REHABILITATION DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF :

Prétraitement :	- Filtre compact de 4 équivalents-habitants
Epuration :	- La Saône par l'intermédiaire d'une canalisation existante
Rejet / dispersion :	- Surface disponible assez restreinte en aval de l'habitation (zone inondable) - Centralisation des eaux usées => linéaire important - Accès délicat au terrain disponible à l'arrière de l'habitation pour des engins de chantier
Difficultés particulières :	
Coût estimatif sommaire : 12 000 € HT	

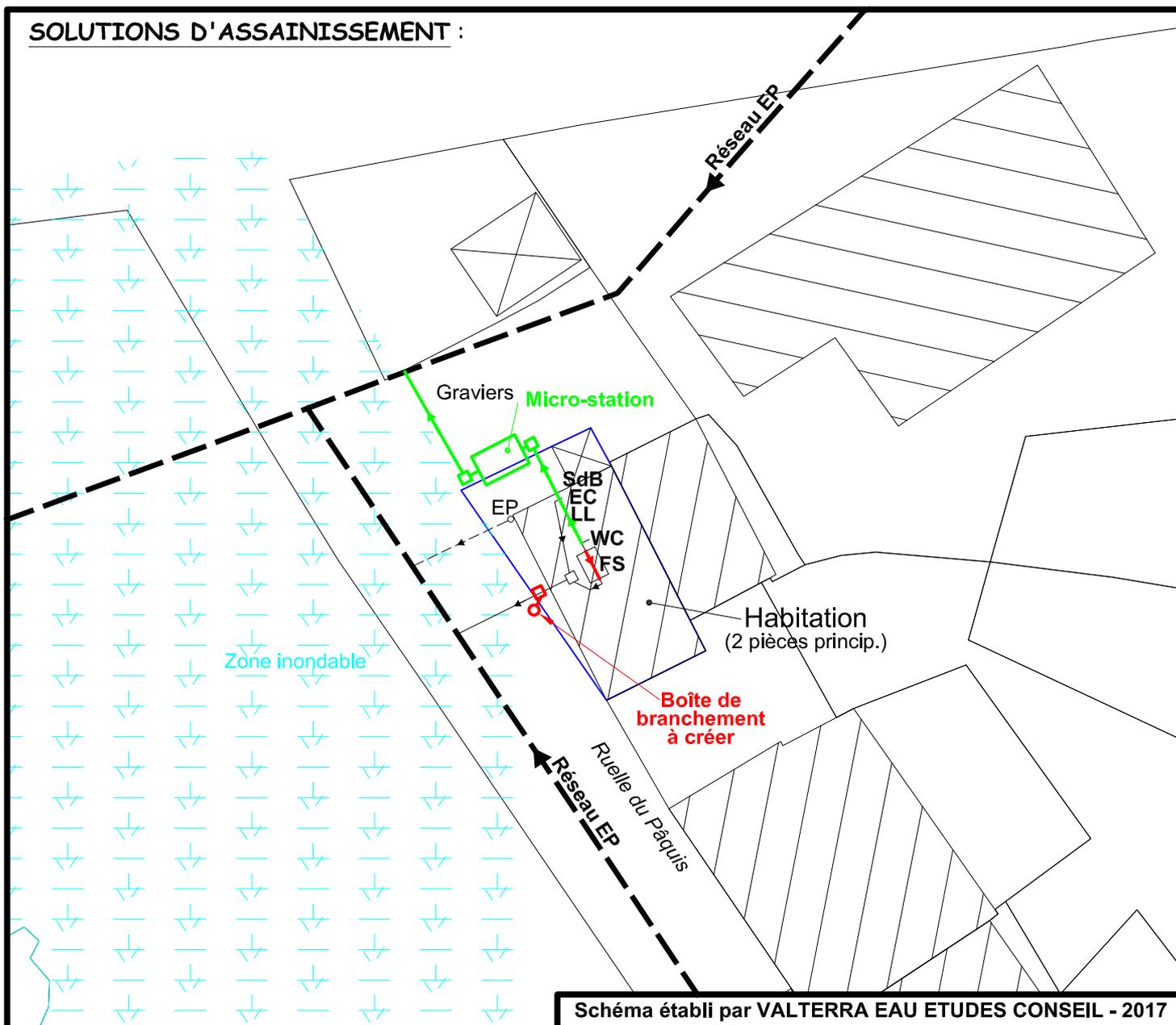
PROJET DE RACCORDEMENT A UN FUTUR RESEAU D'ASSAINISSEMENT :

Linéaire approximatif :	- 25 mètres
Poste de refoulement :	- OUI
Difficultés particulières :	- Centralisation des eaux usées - Topographie défavorable => mise en oeuvre d'un poste de refoulement
Coût estimatif sommaire : 6 100 € HT	

Commune de : BONVILLET
 NOM : REY Patrick
 Adresse : 56, ruelle du Pâquis

Numéro
 d'identification : 20

SOLUTIONS D'ASSAINISSEMENT :

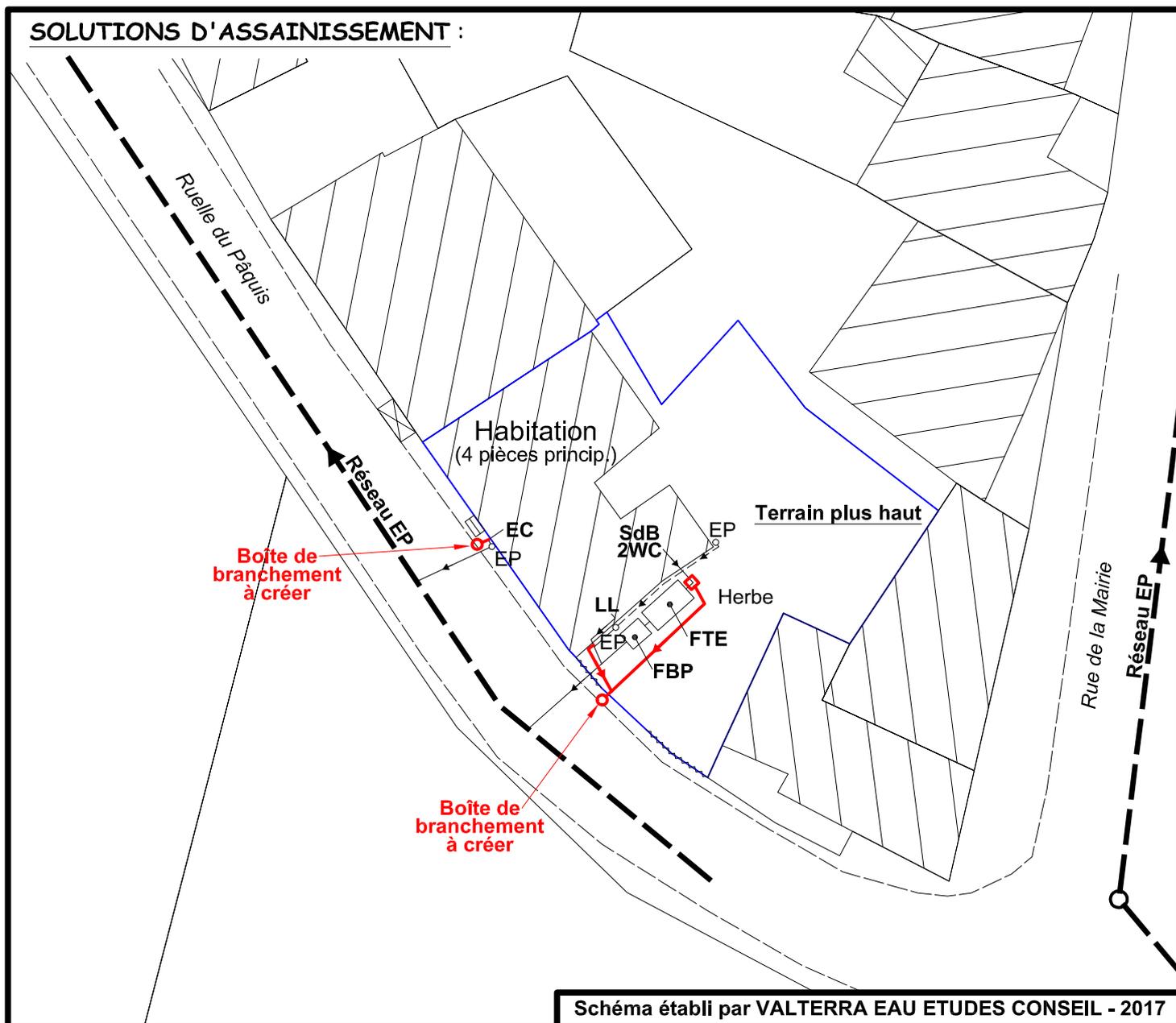


PROJET DE REHABILITATION DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF :

Prétraitement :	- Micro-station de 4 équivalents-habitants
Epurant :	
Rejet / dispersion :	- Réseau pluvial
Difficultés particulières :	- Surface disponible très restreinte autour de l'habitation - Mise en oeuvre de la filière d'assainissement sur le domaine public et au niveau d'une zone de stationnement
Coût estimatif sommaire : 8 200 € HT	

PROJET DE RACCORDEMENT A UN FUTUR RESEAU D'ASSAINISSEMENT :

Linéaire approximatif :	- 3 mètres
Poste de refoulement :	-
Difficultés particulières :	-
Coût estimatif sommaire : 900 € HT	

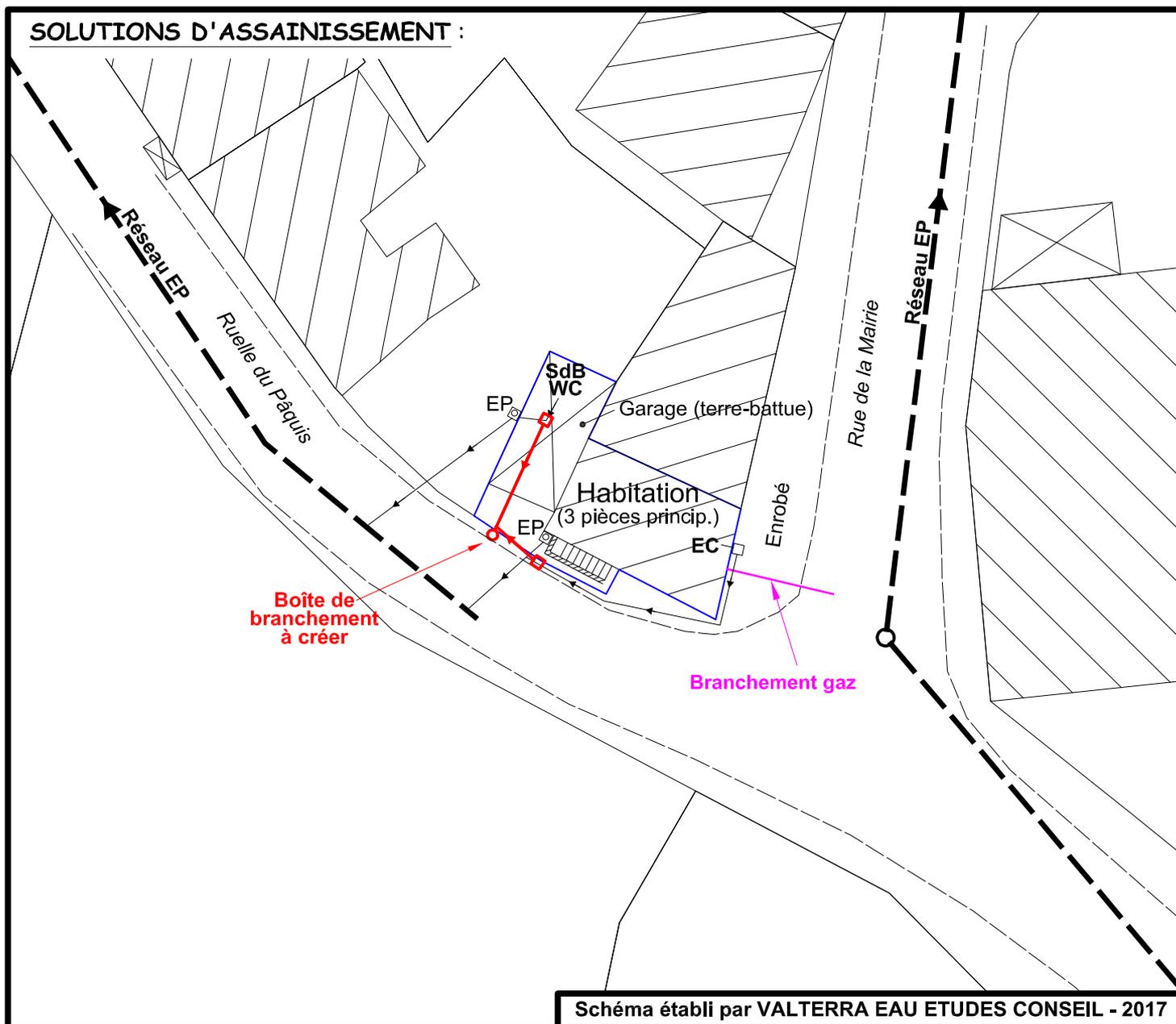


PROJET DE REHABILITATION DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF :

Prétraitement :	- Impossibilité technico-économique de mise en oeuvre d'une filière d'assainissement non collectif réglementaire sur la parcelle privée ou à proximité
Epuration :	
Rejet / dispersion :	-
Difficultés particulières :	- Impossibilité de centraliser les eaux usées - Topographie défavorable
Coût estimatif sommaire :	

PROJET DE RACCORDEMENT A UN FUTUR RESEAU D'ASSAINISSEMENT :

Linéaire approximatif :	- 10 mètres
Poste de refoulement :	-
Difficultés particulières :	- Centralisation des eaux usées => mise en oeuvre de 2 boîtes de branchement
Coût estimatif sommaire : 1 200 € HT	



PROJET DE REHABILITATION DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF :

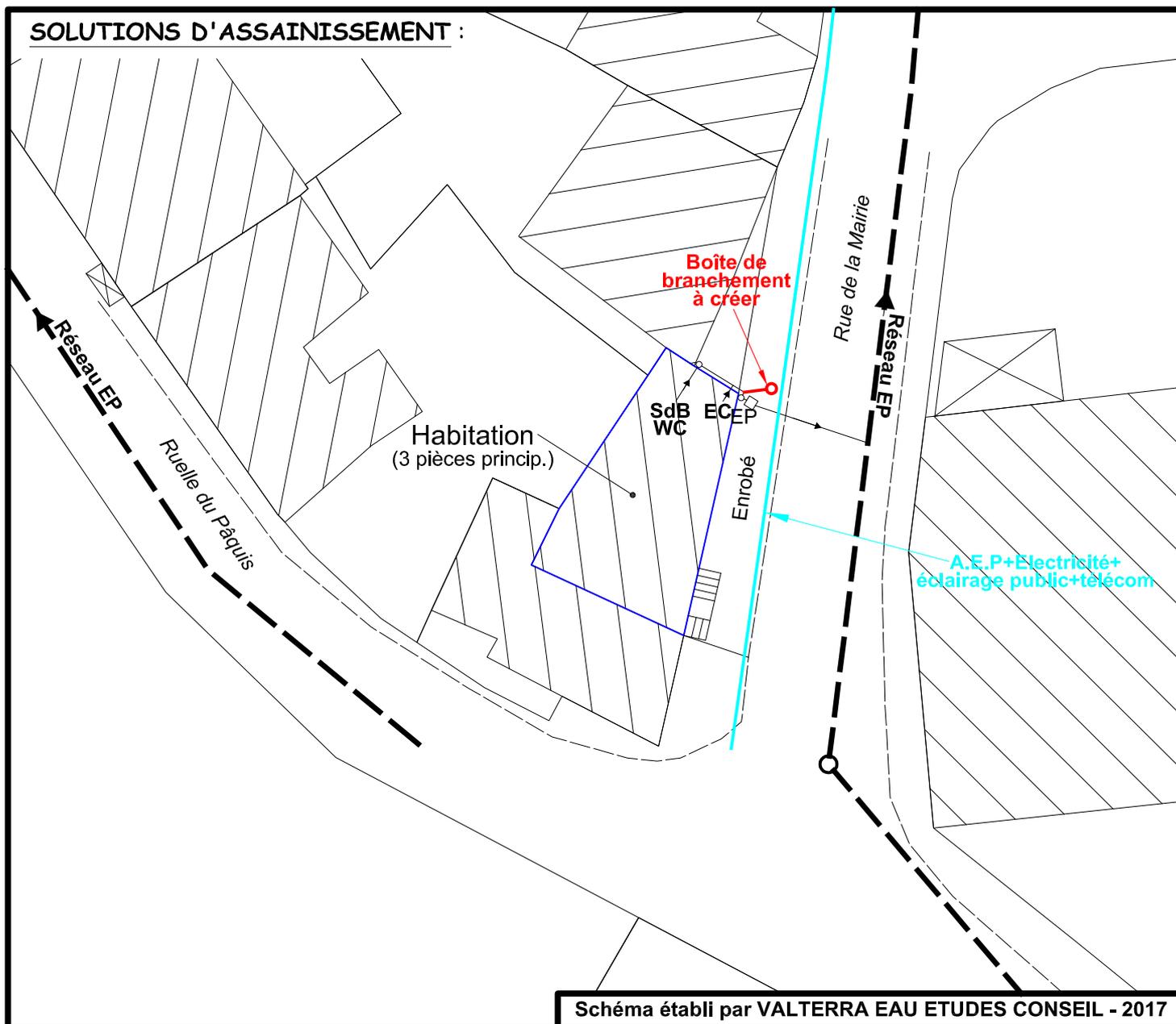
Prétraitement :	- Impossibilité technico-économique de mise en oeuvre d'une filière d'assainissement non collectif réglementaire sur la parcelle privée ou à proximité
Epuration :	
Rejet / dispersion :	-
Difficultés particulières :	- Absence de surface disponible autour ou à proximité de l'habitation
Coût estimatif sommaire :	

PROJET DE RACCORDEMENT A UN FUTUR RESEAU D'ASSAINISSEMENT :

Linéaire approximatif :	- 10 mètres
Poste de refoulement :	-
Difficultés particulières :	-
Coût estimatif sommaire : 1 400 € HT	

Commune de : BONVILLET
 NOM : COQUELIN Daniel
 Adresse : 221, rue de la Mairie

Numéro
 d'identification : 24

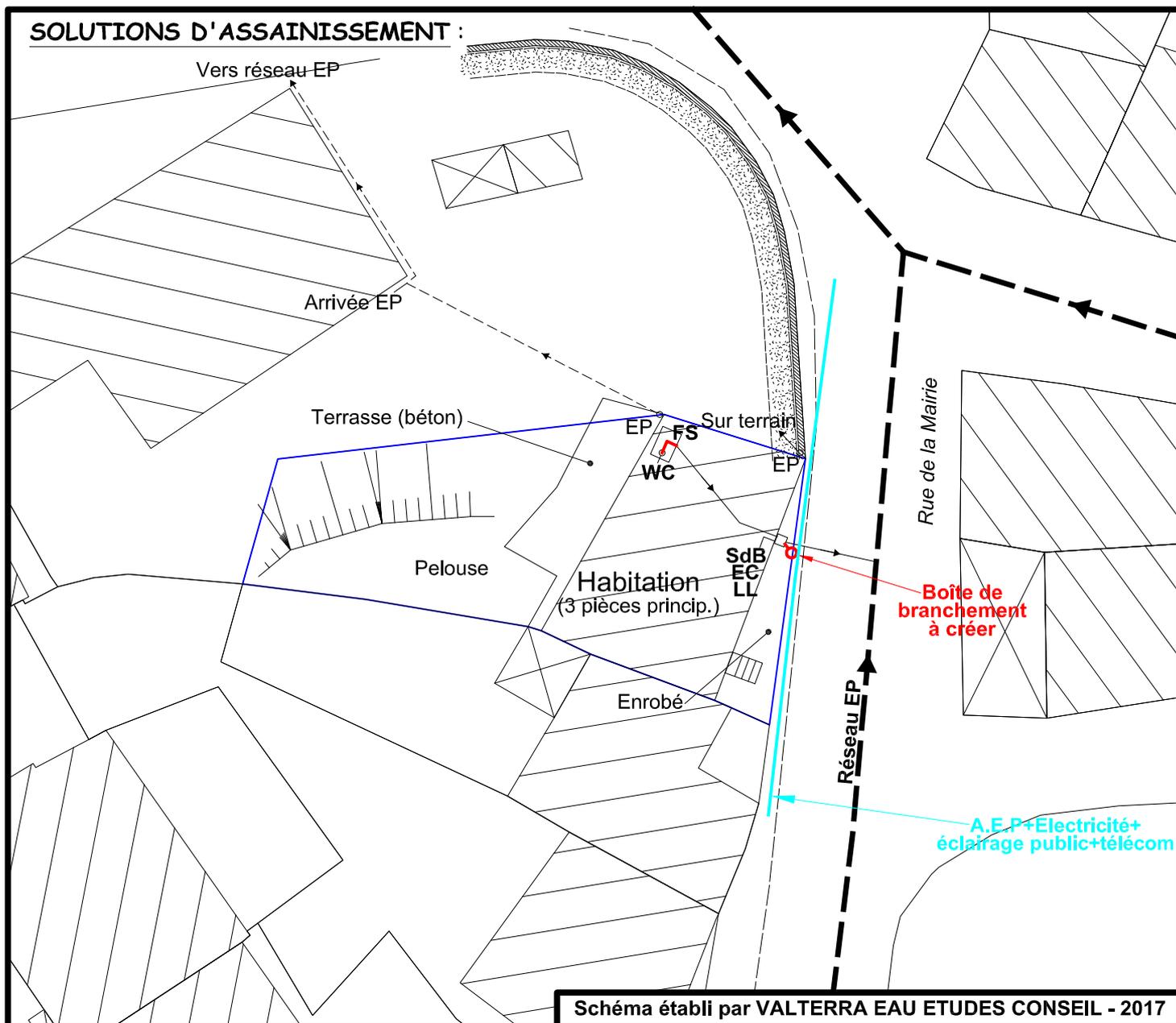


PROJET DE REHABILITATION DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF :

Prétraitement :	- Impossibilité technico-économique de mise en oeuvre d'une filière d'assainissement non collectif réglementaire sur la parcelle privée ou à proximité
Epuration :	
Rejet / dispersion :	-
Difficultés particulières :	- Absence de surface disponible autour ou à proximité de l'habitation
Coût estimatif sommaire :	

PROJET DE RACCORDEMENT A UN FUTUR RESEAU D'ASSAINISSEMENT :

Linéaire approximatif :	- 1 mètre
Poste de refoulement :	-
Difficultés particulières :	-
Coût estimatif sommaire : 200 € HT	

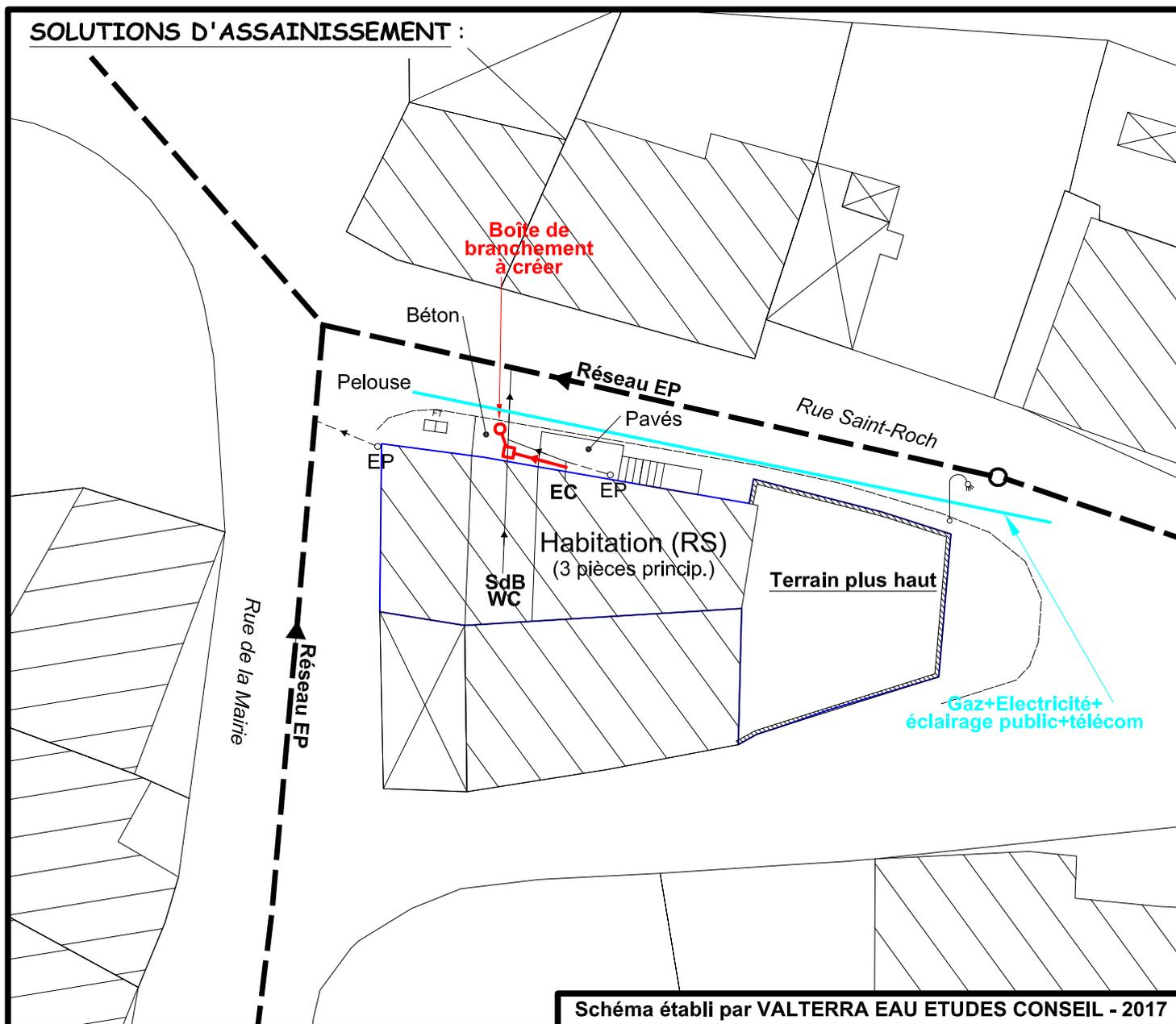


PROJET DE REHABILITATION DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF :

Prétraitement :	- Impossibilité technico-économique de mise en oeuvre d'une filière d'assainissement non collectif réglementaire sur la parcelle privée ou à proximité
Epuration :	
Rejet / dispersion :	-
Difficultés particulières :	- Absence de surface disponible en aval de l'habitation - Surface existante à l'arrière de l'immeuble inaccessible pour des engins de chantier
Coût estimatif sommaire :	

PROJET DE RACCORDEMENT A UN FUTUR RESEAU D'ASSAINISSEMENT :

Linéaire approximatif :	- 1 mètre
Poste de refoulement :	-
Difficultés particulières :	- Déconnexion de la fosse septique délicate (fosse située sous les WC)
Coût estimatif sommaire : 1 000 € HT	



PROJET DE REHABILITATION DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF :

Prétraitement :	- Impossibilité technico-économique de mise en oeuvre d'une filière d'assainissement non collectif réglementaire sur la parcelle privée ou à proximité
Epuración :	
Rejet / dispersion :	
Difficultés particulières :	
Coût estimatif sommaire :	

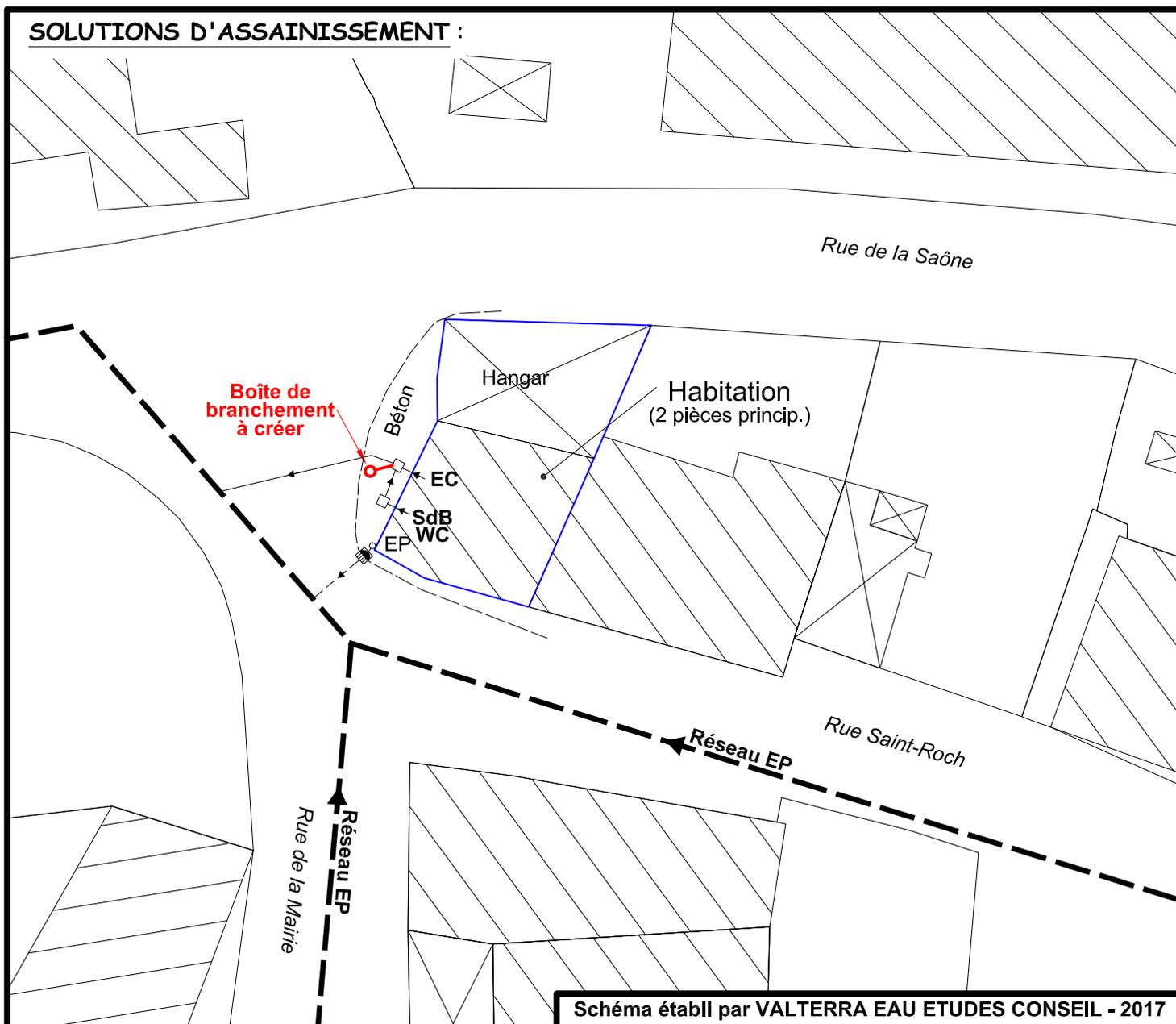
PROJET DE RACCORDEMENT A UN FUTUR RESEAU D'ASSAINISSEMENT :

Linéaire approximatif :	- 3 mètres
Poste de refoulement :	-
Difficultés particulières :	-
Coût estimatif sommaire : 500 € HT	

Commune de : BONVILLET
 NOM : MULLER René
 Adresse : 296, rue de la Mairie

Numéro
 d'identification : 29

SOLUTIONS D'ASSAINISSEMENT :

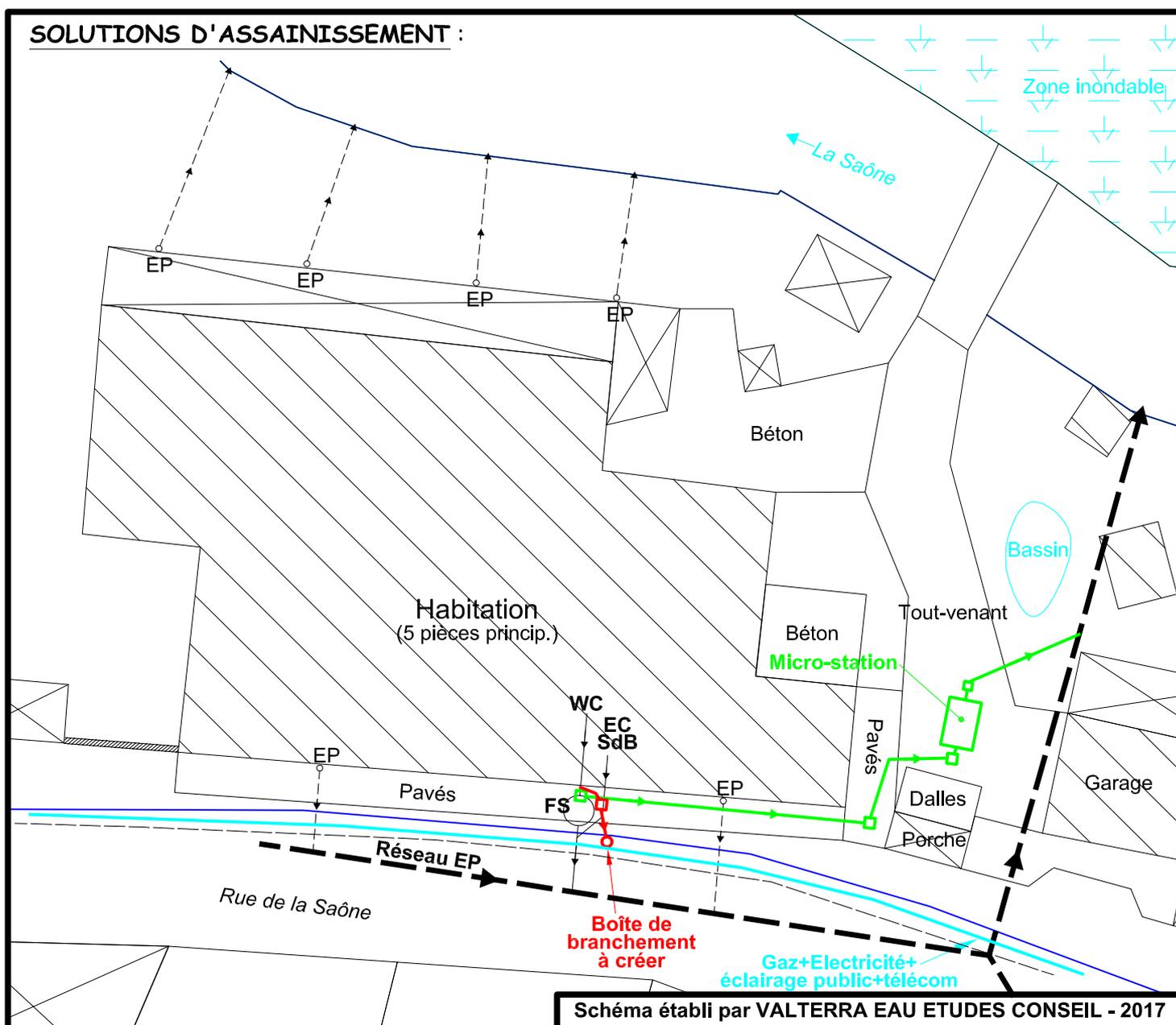


PROJET DE REHABILITATION DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF :

Prétraitement :	- Impossibilité technico-économique de mise en oeuvre d'une filière d'assainissement non collectif réglementaire sur la parcelle privée ou à proximité
Epuration :	
Rejet / dispersion :	
Difficultés particulières :	
Coût estimatif sommaire :	

PROJET DE RACCORDEMENT A UN FUTUR RESEAU D'ASSAINISSEMENT :

Linéaire approximatif :	- 1 mètre
Poste de refoulement :	-
Difficultés particulières :	-
Coût estimatif sommaire : 200 € HT	



PROJET DE REHABILITATION DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF :

Prétraitement :	- Micro-station de 5 équivalents-habitants
Epuration :	
Rejet / dispersion :	- Réseau pluvial
Difficultés particulières :	- Linéaire important - Mise en oeuvre de la filière d'assainissement au niveau d'une zone de stationnement - Accès à la parcelle
Coût estimatif sommaire : 11 000 € HT	

PROJET DE RACCORDEMENT A UN FUTUR RESEAU D'ASSAINISSEMENT :

Linéaire approximatif :	- 2 mètres
Poste de refoulement :	-
Difficultés particulières :	-
Coût estimatif sommaire : 1 000 € HT	

Commune de : BONVILLET
 NOM : PRIN Nadine
 Adresse : 62, rue Saint-Roch

Numéro
 d'identification : 31

SOLUTIONS D'ASSAINISSEMENT :

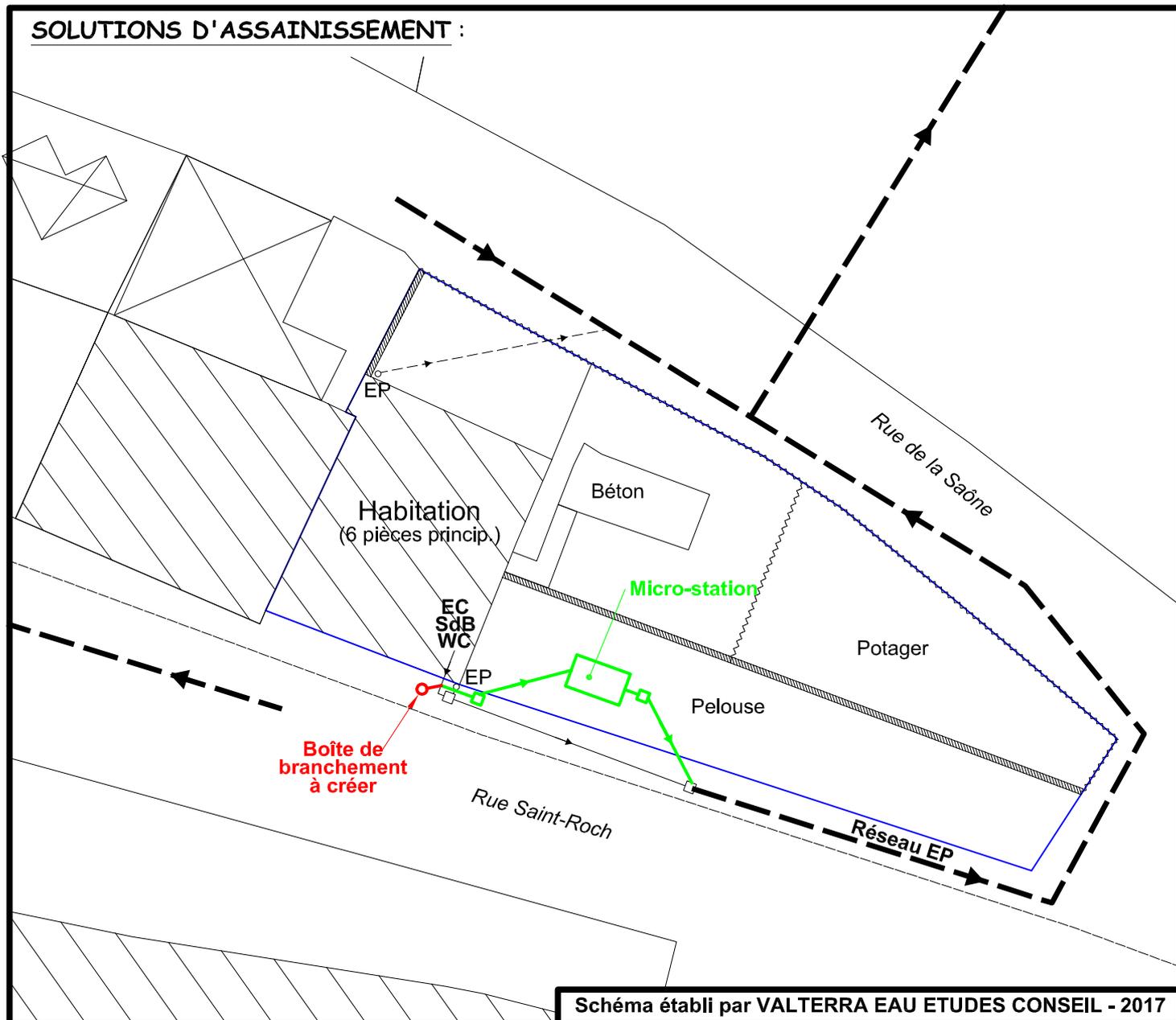


Schéma établi par VALTERRA EAU ETUDES CONSEIL - 2017

PROJET DE REHABILITATION DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF :

Prétraitement :	- Micro-station de 6 équivalents-habitants
Epuración :	
Rejet / dispersion :	- Réseau pluvial
Difficultés particulières :	- Exutoire superficiel - Substrat rocheux à faible profondeur
Coût estimatif sommaire : 8 100 € HT	

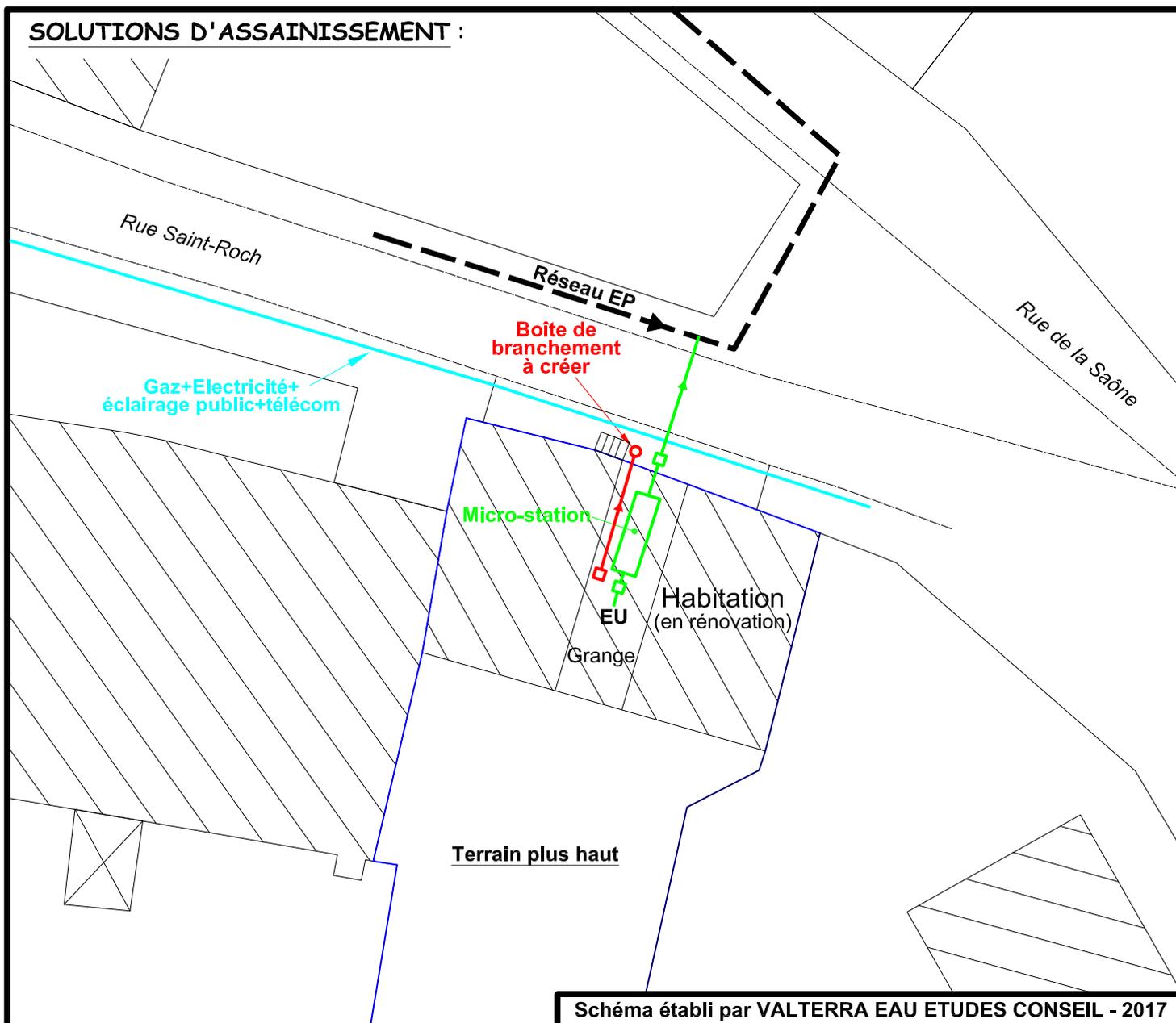
PROJET DE RACCORDEMENT A UN FUTUR RESEAU D'ASSAINISSEMENT :

Linéaire approximatif :	- 1 mètre
Poste de refoulement :	-
Difficultés particulières :	-
Coût estimatif sommaire : 200 € HT	

Commune de : BONVILLET
 NOM : ROLIN Jérôme
 Adresse : 35, rue Saint-Roch

Numéro
 d'identification : 32

SOLUTIONS D'ASSAINISSEMENT :

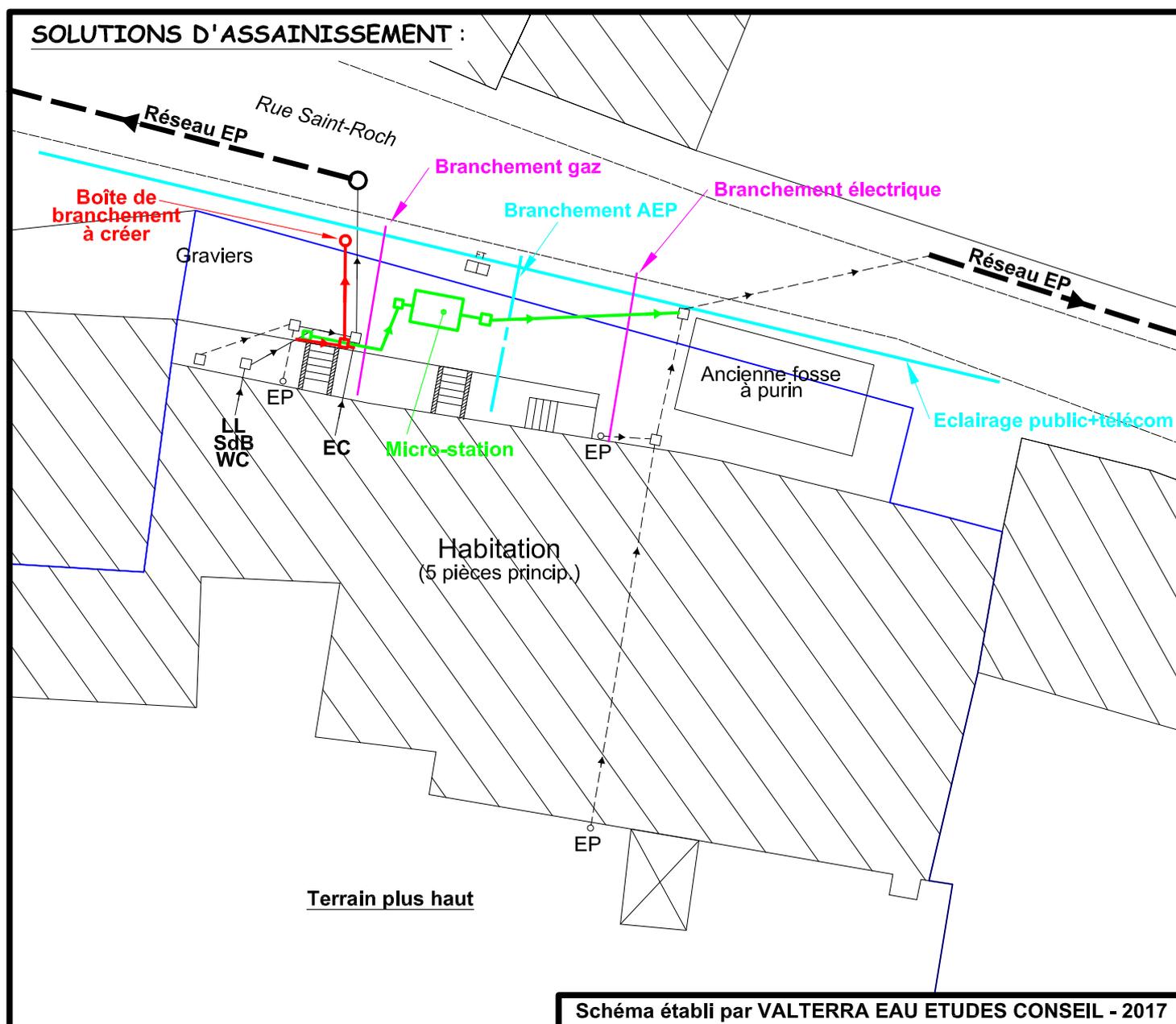


PROJET DE REHABILITATION DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF :

Prétraitement :	- Micro-station de 4 équivalents-habitants	A confirmer avec le projet définitif de réhabilitation
Epuration :		
Rejet / dispersion :	- Réseau pluvial	
Difficultés particulières :	- Mise en oeuvre de la filière au niveau d'une zone de stationnement - Substrat rocheux à faible profondeur	
Coût estimatif sommaire : 8 600 € HT		

PROJET DE RACCORDEMENT A UN FUTUR RESEAU D'ASSAINISSEMENT :

Linéaire approximatif :	- 5 mètres
Poste de refoulement :	-
Difficultés particulières :	-
Coût estimatif sommaire : 700 € HT	

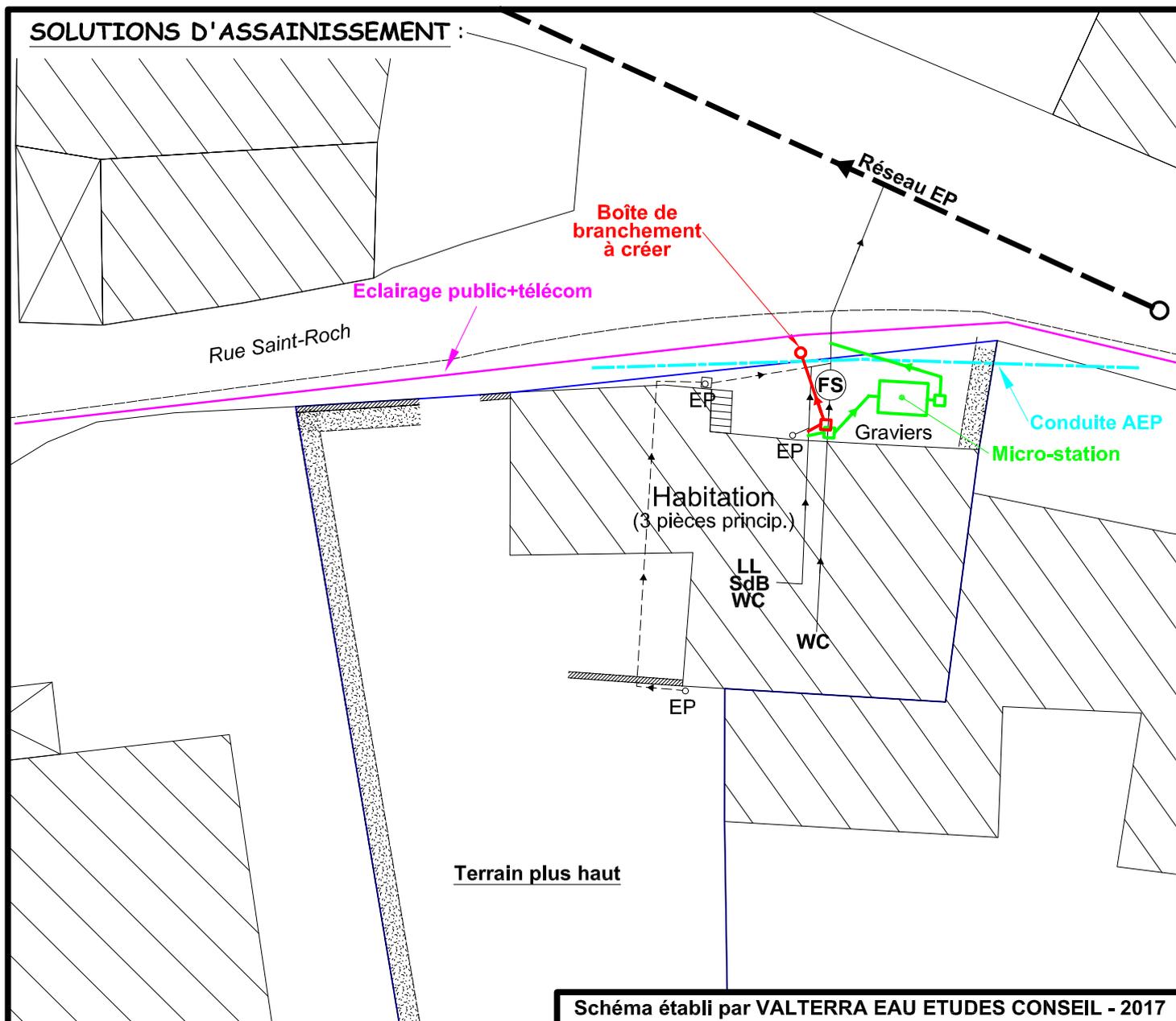


PROJET DE REHABILITATION DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF :

Prétraitement :	- Micro-station de 5 équivalents-habitants
Epuration :	-
Rejet / dispersion :	- Réseau pluvial
Difficultés particulières :	- Surface disponible très restreinte en aval de l'habitation - Mise en oeuvre de la filière d'assainissement au niveau d'une zone de stationnement - Substrat rocheux à faible profondeur
Coût estimatif sommaire : 9 700 € HT	

PROJET DE RACCORDEMENT A UN FUTUR RESEAU D'ASSAINISSEMENT :

Linéaire approximatif :	- 5 mètres
Poste de refoulement :	-
Difficultés particulières :	-
Coût estimatif sommaire : 700 € HT	

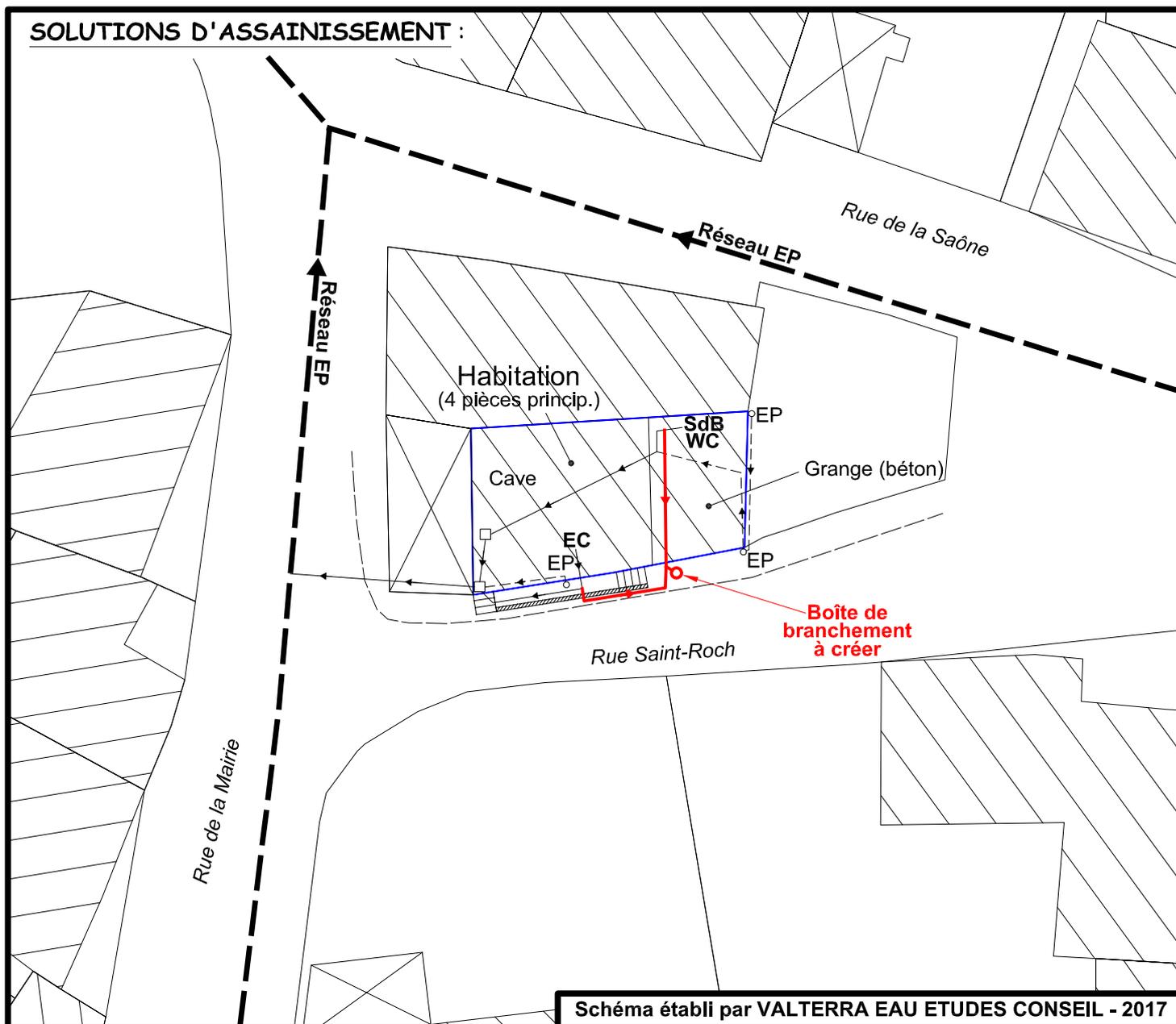


PROJET DE REHABILITATION DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF :

Prétraitement :	- Micro-station de 4 équivalents-habitants
Epuration :	
Rejet / dispersion :	- Réseau pluvial par l'intermédiaire d'une canalisation existante
Difficultés particulières :	- Surface disponible très restreinte en aval de l'habitation - Mise en oeuvre de la filière d'assainissement au niveau d'une zone de stationnement - Substrat rocheux à faible profondeur
Coût estimatif sommaire : 9 000 € HT	

PROJET DE RACCORDEMENT A UN FUTUR RESEAU D'ASSAINISSEMENT :

Linéaire approximatif :	- 5 mètres
Poste de refoulement :	-
Difficultés particulières :	-
Coût estimatif sommaire : 1 000 € HT	

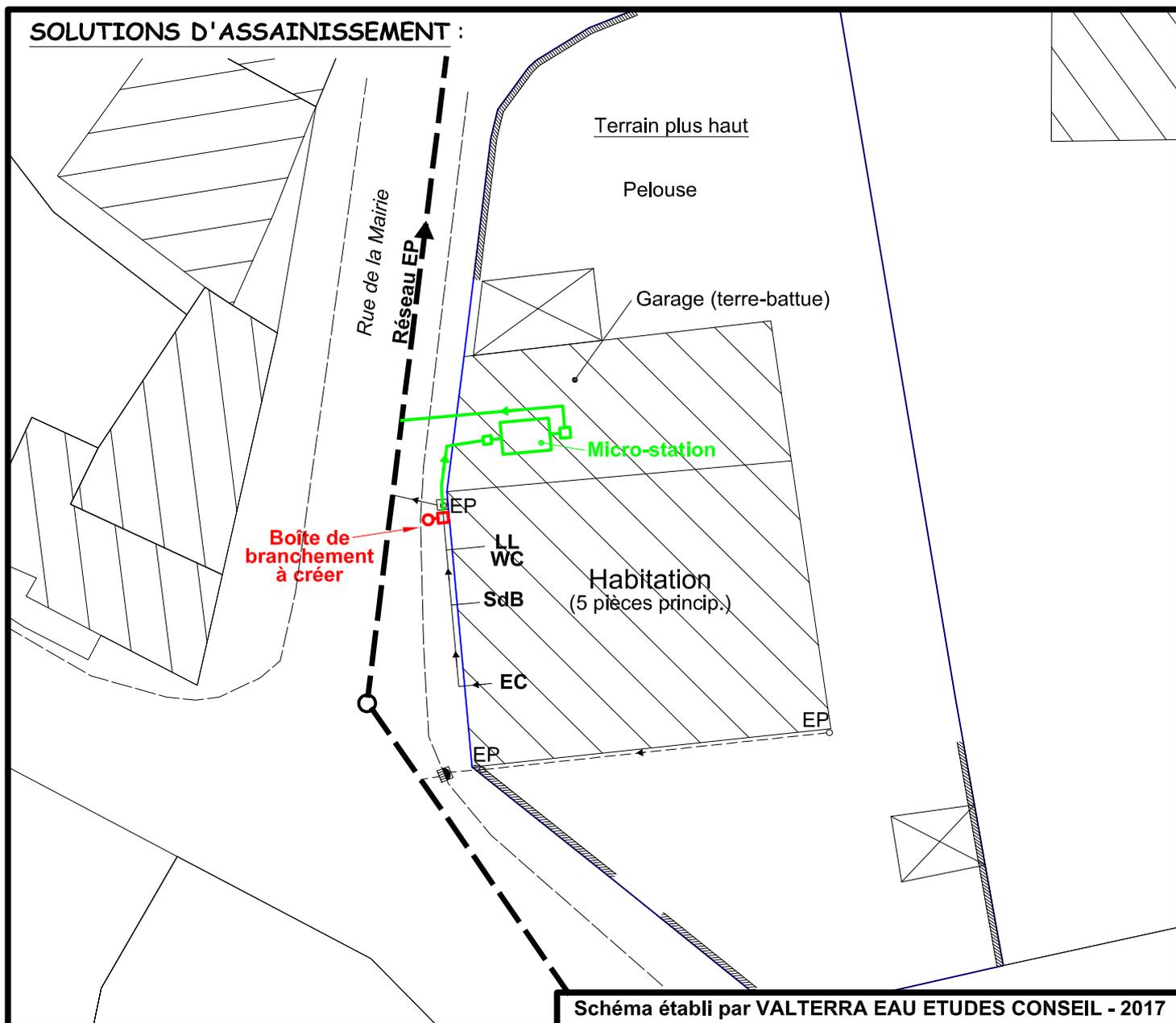


PROJET DE REHABILITATION DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF :

Prétraitement :	- Impossibilité technico-économique de mise en oeuvre d'une filière d'assainissement non collectif réglementaire sur la parcelle privée ou à proximité
Epuration :	
Rejet / dispersion :	-
Difficultés particulières :	- Absence de surface disponible autour ou à proximité de l'habitation
Coût estimatif sommaire :	

PROJET DE RACCORDEMENT A UN FUTUR RESEAU D'ASSAINISSEMENT :

Linéaire approximatif :	- 10 mètres
Poste de refoulement :	-
Difficultés particulières :	-
Coût estimatif sommaire : 2 000 € HT	



PROJET DE REHABILITATION DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF :

Prétraitement :	- Micro-station de 5 équivalents-habitants
Epuration :	
Rejet / dispersion :	- Réseau pluvial
Difficultés particulières :	- Mise en oeuvre de la filière d'assainissement au niveau d'une zone de stationnement
Coût estimatif sommaire : 8 800 € HT	

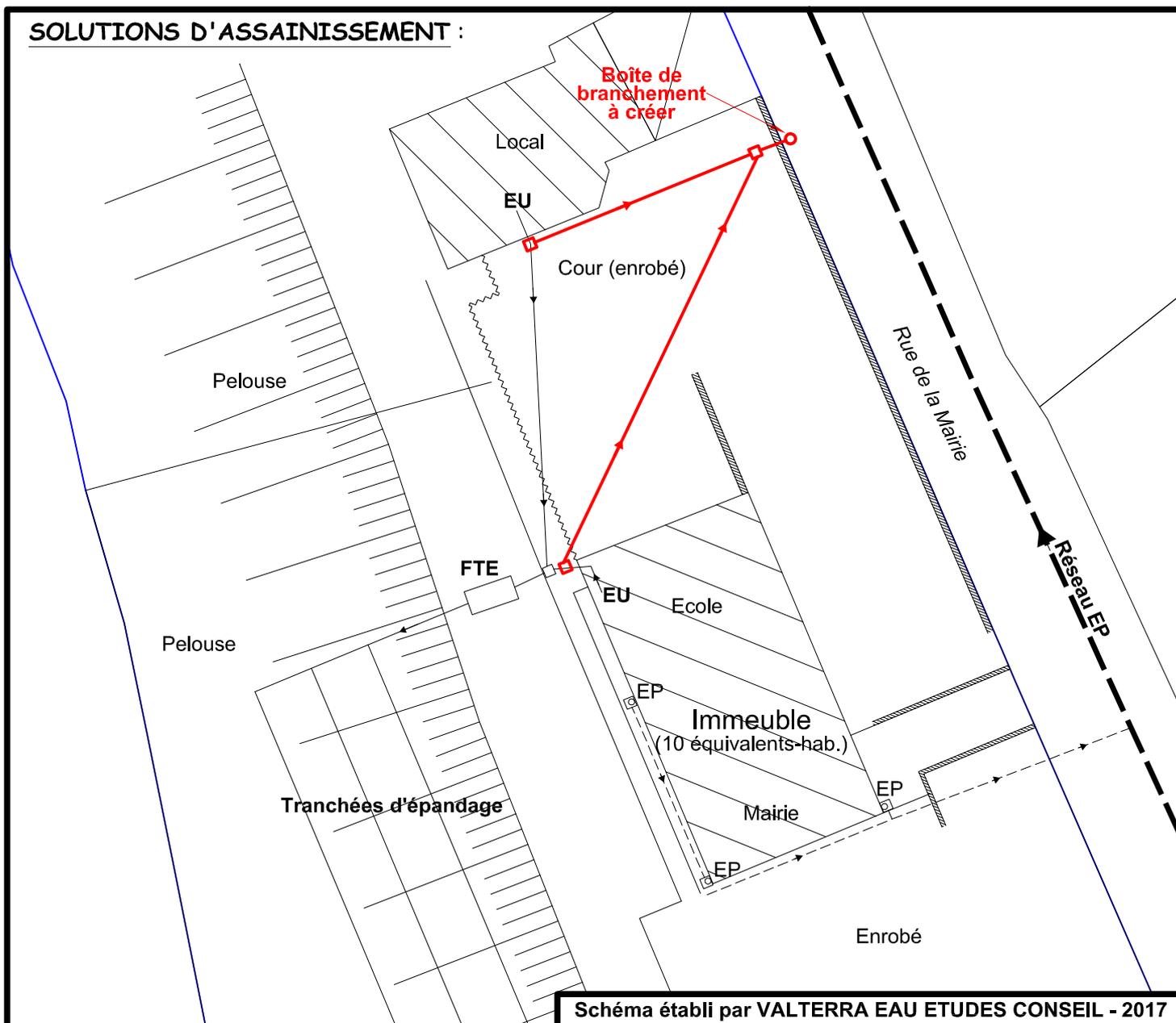
PROJET DE RACCORDEMENT A UN FUTUR RESEAU D'ASSAINISSEMENT :

Linéaire approximatif :	- 1 mètre
Poste de refoulement :	-
Difficultés particulières :	-
Coût estimatif sommaire : 300 € HT	

Commune de : **BONVILLET**
 NOM : Commune de **BONVILLET** (mairie - école)
 Adresse : 125, rue de la Mairie

Numéro
 d'identification : 40

SOLUTIONS D'ASSAINISSEMENT :

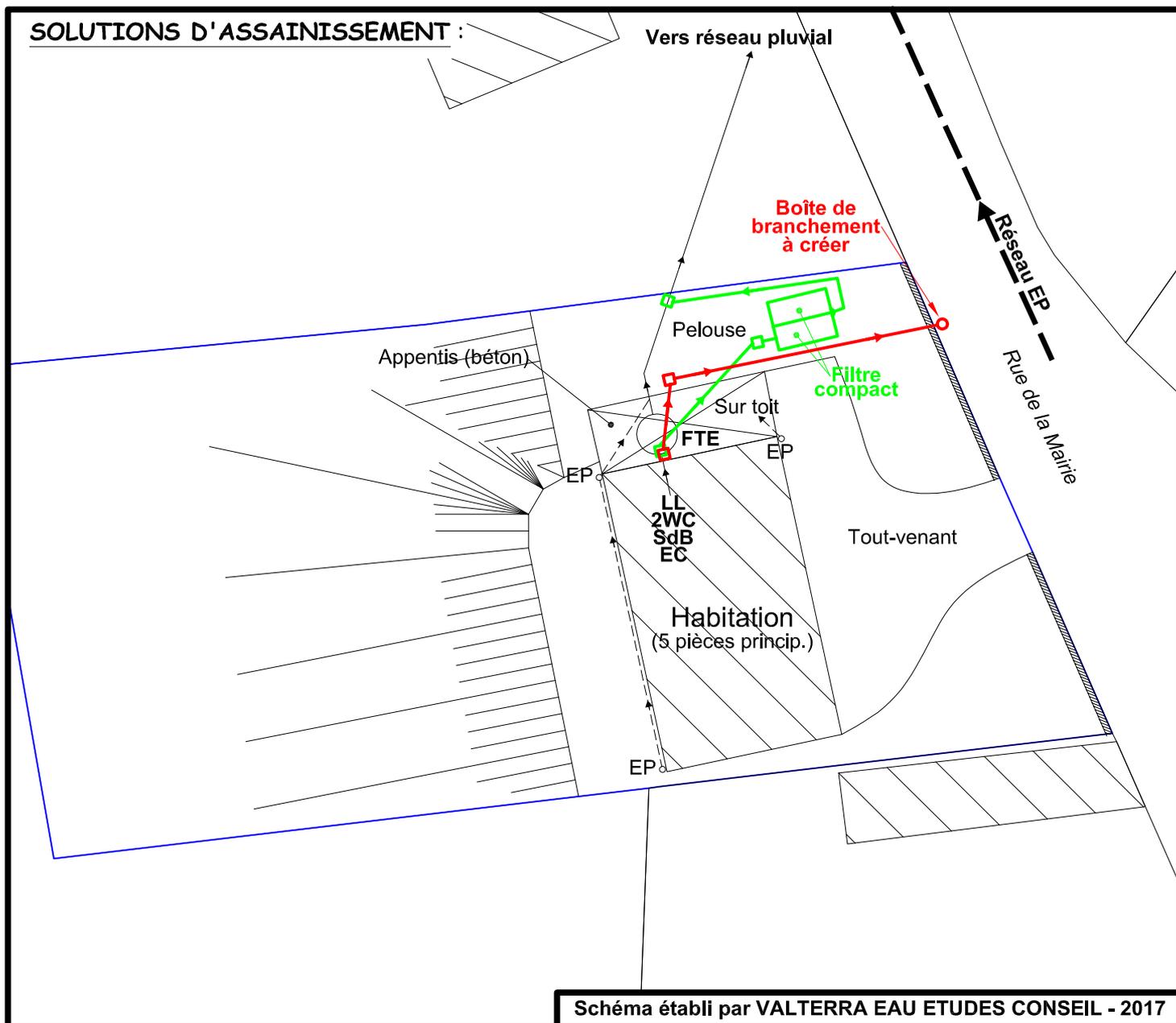


PROJET DE REHABILITATION DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF : Installation conforme

Prétraitement :	-
Epuration :	-
Rejet / dispersion :	-
Difficultés particulières :	-
Coût estimatif sommaire : 0 € HT	

PROJET DE RACCORDEMENT A UN FUTUR RESEAU D'ASSAINISSEMENT :

Linéaire approximatif :	- 35 mètres
Poste de refoulement :	-
Difficultés particulières :	- Linéaire important - Aménagement (cour en enrobé)
Coût estimatif sommaire : 3 900 € HT	

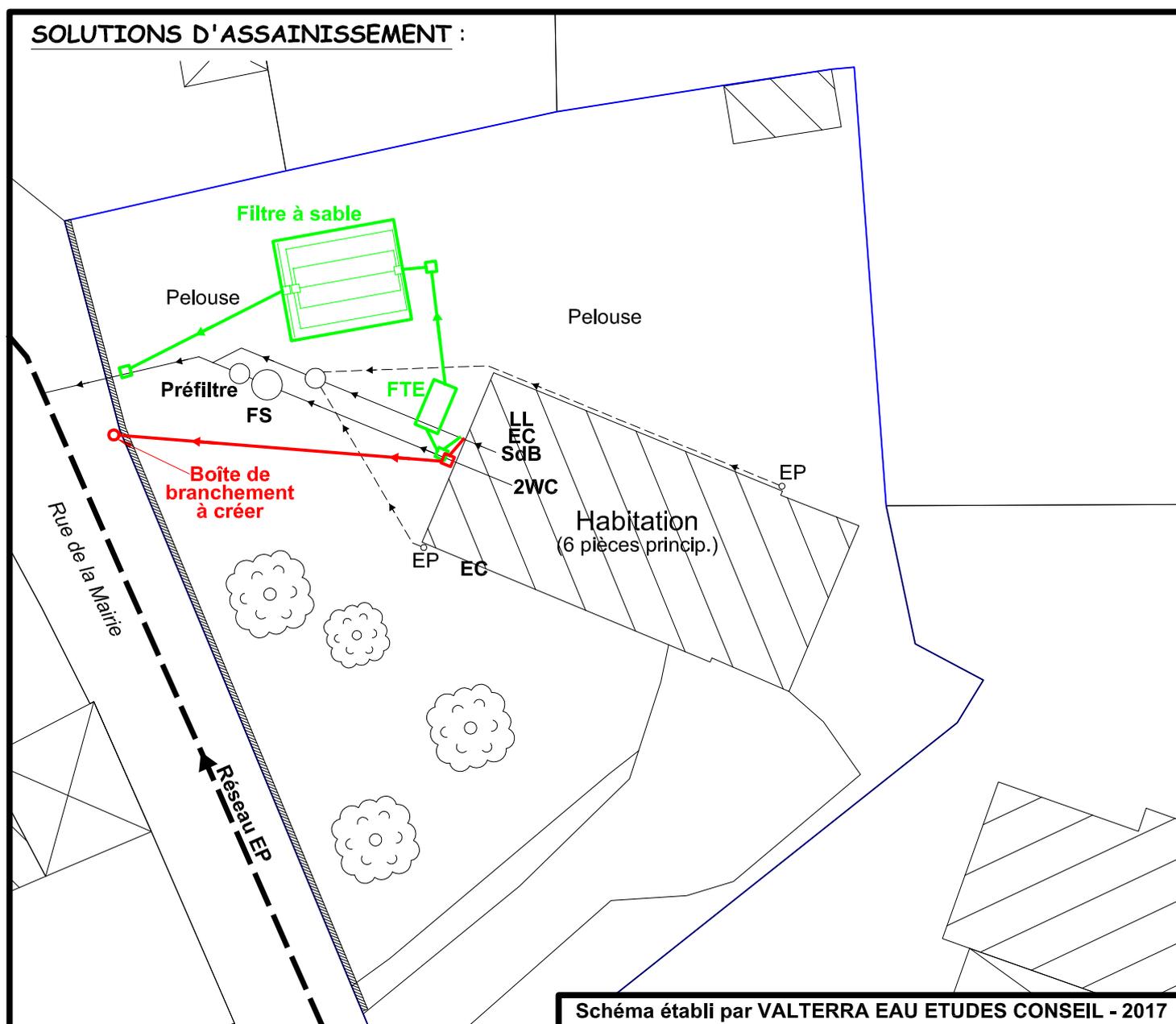


PROJET DE REHABILITATION DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF :

Prétraitement :	- Filtre compact de 5 équivalents-habitants
Epuración :	
Rejet / dispersion :	- Réseau pluvial par l'intermédiaire d'une canalisation existante
Difficultés particulières :	- Surface disponible et accessible assez restreinte en aval de l'habitation
Coût estimatif sommaire : 8 800 € HT	

PROJET DE RACCORDEMENT A UN FUTUR RESEAU D'ASSAINISSEMENT :

Linéaire approximatif :	- 15 mètres
Poste de refoulement :	-
Difficultés particulières :	-
Coût estimatif sommaire : 2 200 € HT	

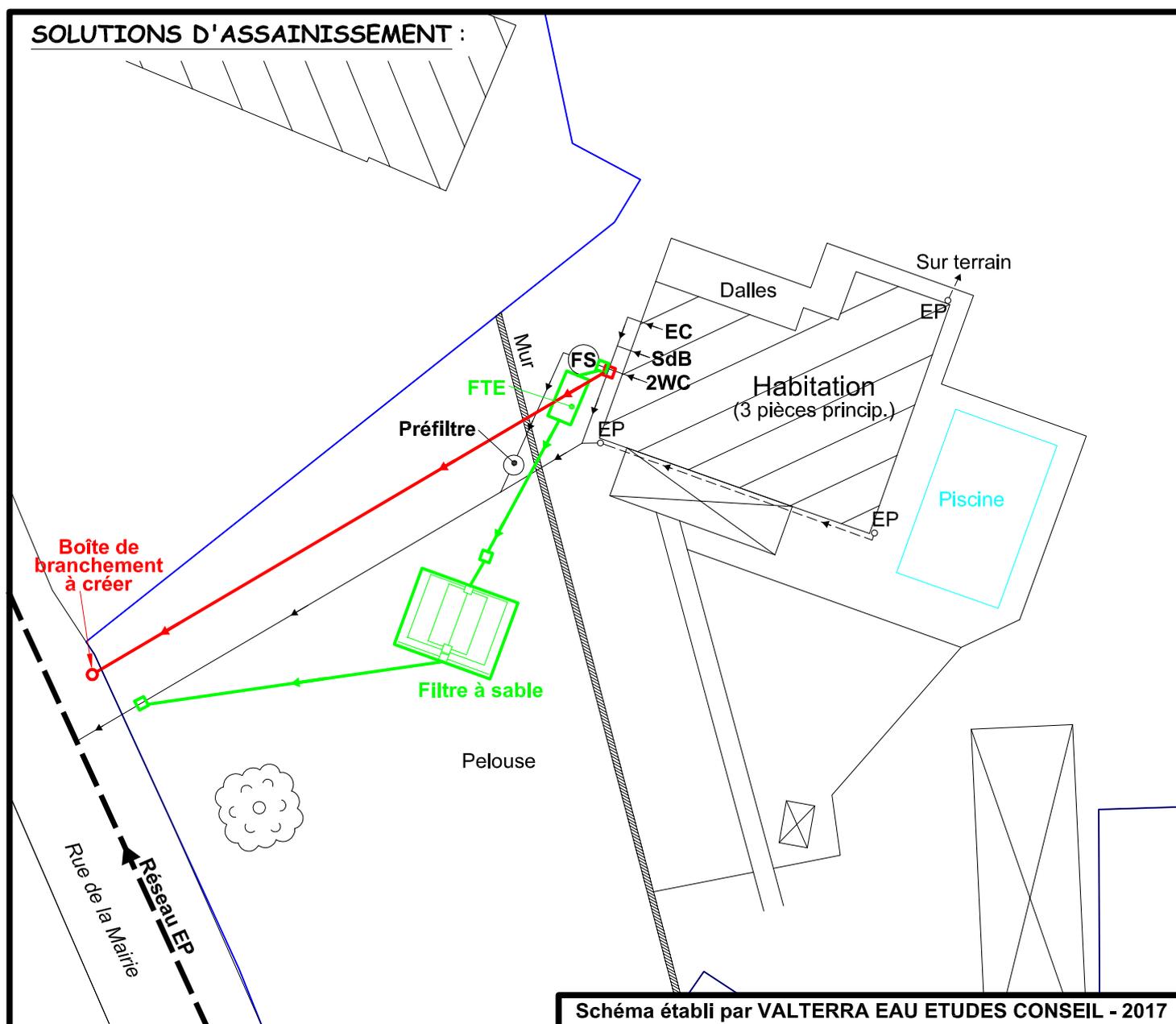


PROJET DE REHABILITATION DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF :

Prétraitement :	- Fosse toutes eaux de 4 000 litres
Epuration :	- Filtre à sable vertical drainé de 30 m ²
Rejet / dispersion :	- Réseau pluvial par l'intermédiaire d'une canalisation existante
Difficultés particulières :	- Accès délicat à la parcelle pour des engins de chantier - Substrat rocheux à faible profondeur
Coût estimatif sommaire : 9 300 € HT	

PROJET DE RACCORDEMENT A UN FUTUR RESEAU D'ASSAINISSEMENT :

Linéaire approximatif :	- 15 mètres
Poste de refoulement :	-
Difficultés particulières :	-
Coût estimatif sommaire : 1 600 € HT	



PROJET DE REHABILITATION DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF :

Prétraitement :	- Fosse toutes eaux de 3 000 litres
Epuration :	- Filtre à sable vertical drainé de 20 m ²
Rejet / dispersion :	- Réseau pluvial par l'intermédiaire d'une canalisation existante
Difficultés particulières :	- Substrat rocheux à faible profondeur
Coût estimatif sommaire : 7 800 € HT	

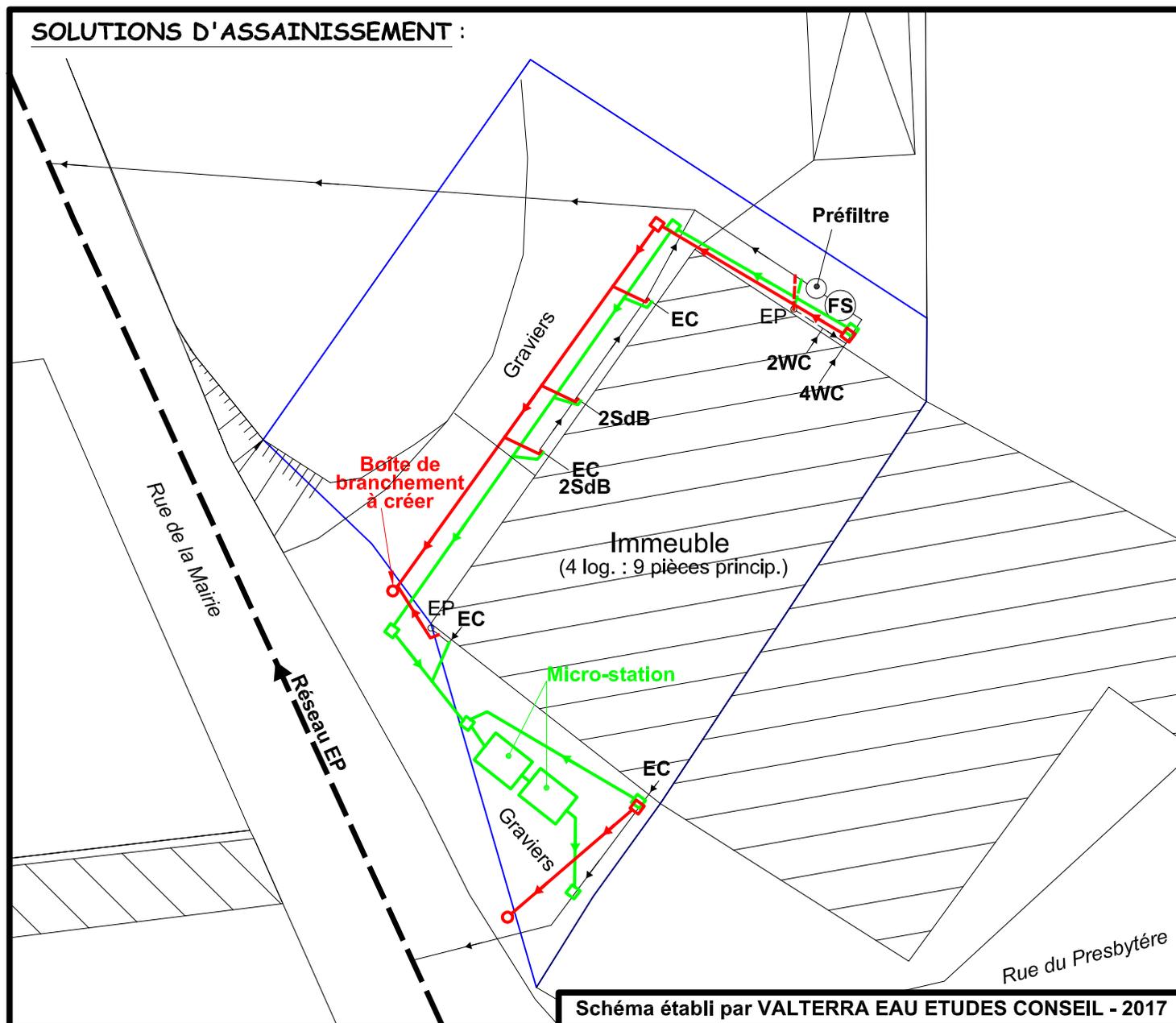
PROJET DE RACCORDEMENT A UN FUTUR RESEAU D'ASSAINISSEMENT :

Linéaire approximatif :	- 30 mètres
Poste de refoulement :	-
Difficultés particulières :	-
Coût estimatif sommaire : 2 400 € HT	

Commune de : **BONVILLET**
 NOM : **MARTIN Catherine (4 logements)**
 Adresse : **70, rue de la Mairie**

Numéro
 d'identification : **44**

SOLUTIONS D'ASSAINISSEMENT :



PROJET DE REHABILITATION DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF :

Prétraitement :	- Micro-station de 9 équivalents-habitants
Epurant :	
Rejet / dispersion :	- Réseau pluvial par l'intermédiaire d'une canalisation existante
Difficultés particulières :	- Surface disponible très restreinte en aval de l'immeuble - Mise en oeuvre de la filière d'assainissement au niveau d'une zone de stationnement - Centralisation des eaux usées => linéaire important
Coût estimatif sommaire : 15 600 € HT	

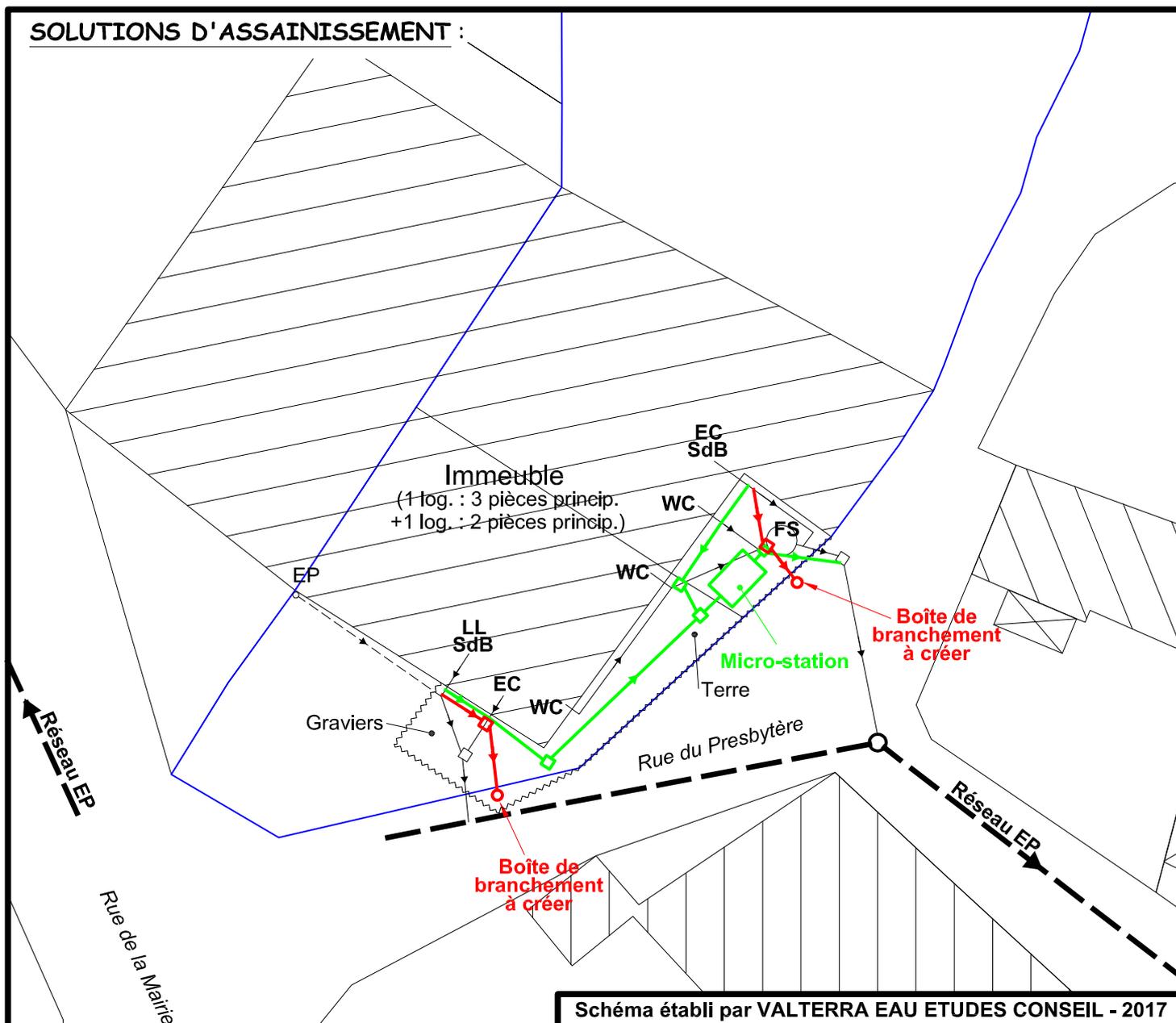
PROJET DE RACCORDEMENT A UN FUTUR RESEAU D'ASSAINISSEMENT :

Linéaire approximatif :	- 50 mètres
Poste de refoulement :	-
Difficultés particulières :	- Centralisation des eaux usées => linéaire important, mise en place de 2 boîtes de branchement
Coût estimatif sommaire : 4 000 € HT	

Commune de : **BONVILLET**
 NOM : **MARTIN Denis (2 logements)**
 Adresse : **62-68, rue de la Mairie**

Numéro
 d'identification : **45**

SOLUTIONS D'ASSAINISSEMENT :



PROJET DE REHABILITATION DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF :

Prétraitement :	- Micro-station de 5 équivalents-habitants
Epuration :	
Rejet / dispersion :	- Réseau pluvial par l'intermédiaire d'une canalisation existante
Difficultés particulières :	- Surface disponible très restreinte en aval de l'immeuble - Substrat rocheux à faible profondeur
Coût estimatif sommaire : 9 200 € HT	

PROJET DE RACCORDEMENT A UN FUTUR RESEAU D'ASSAINISSEMENT :

Linéaire approximatif :	- 10 mètres
Poste de refoulement :	-
Difficultés particulières :	- Centralisation des eaux usées => mise en place de 2 boîtes de branchement
Coût estimatif sommaire : 1 600 € HT	

SOLUTIONS D'ASSAINISSEMENT :

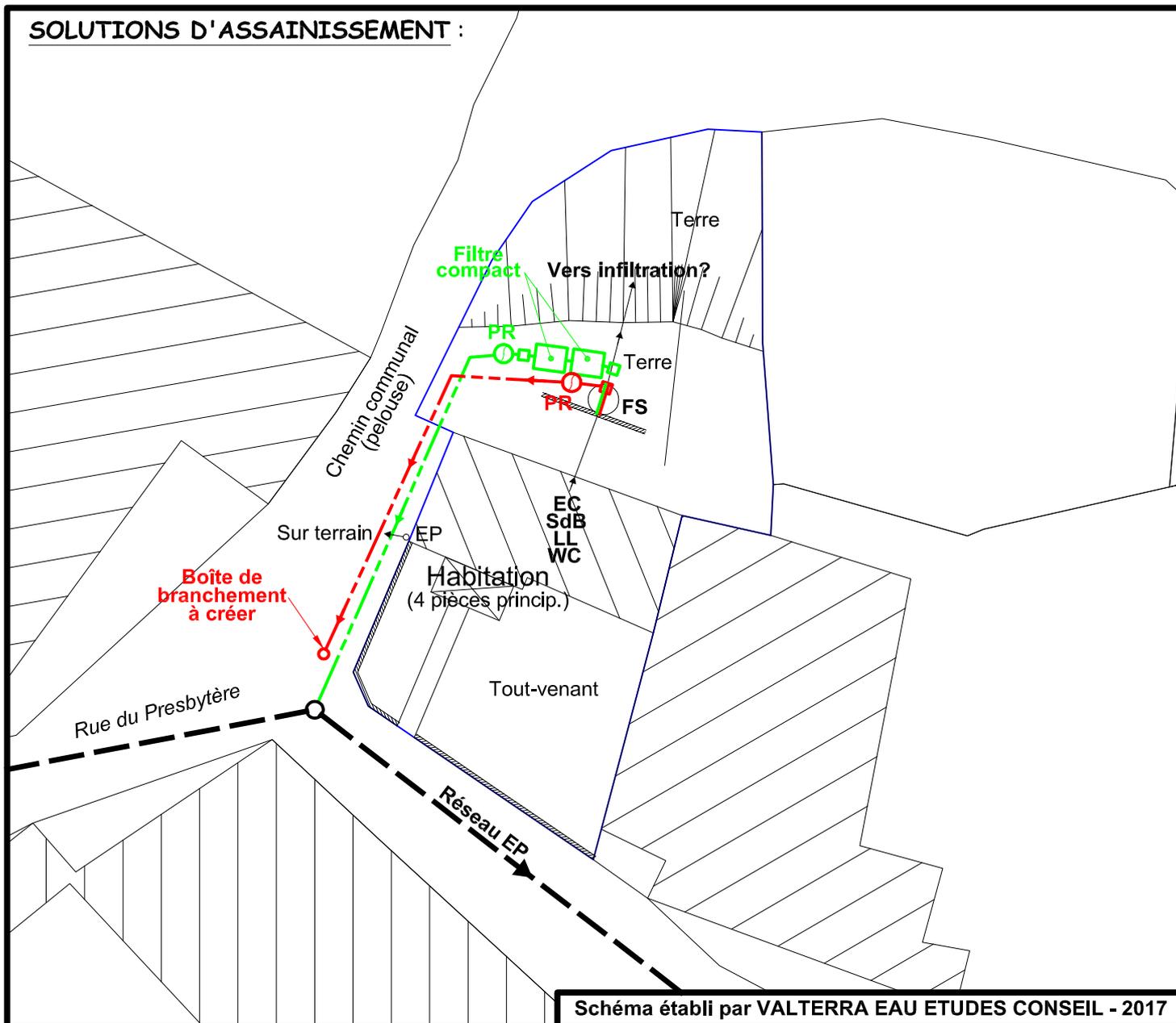


Schéma établi par VALTERRA EAU ETUDES CONSEIL - 2017

PROJET DE REHABILITATION DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF :

Prétraitement :	- Filtre compact de 4 équivalents-habitants
Epurant :	
Rejet / dispersion :	- Réseau pluvial
Difficultés particulières :	- Surface disponible très restreinte en aval de l'immeuble - Topographie défavorable => mise en oeuvre d'un poste de refoulement
Coût estimatif sommaire : 9 500 € HT	

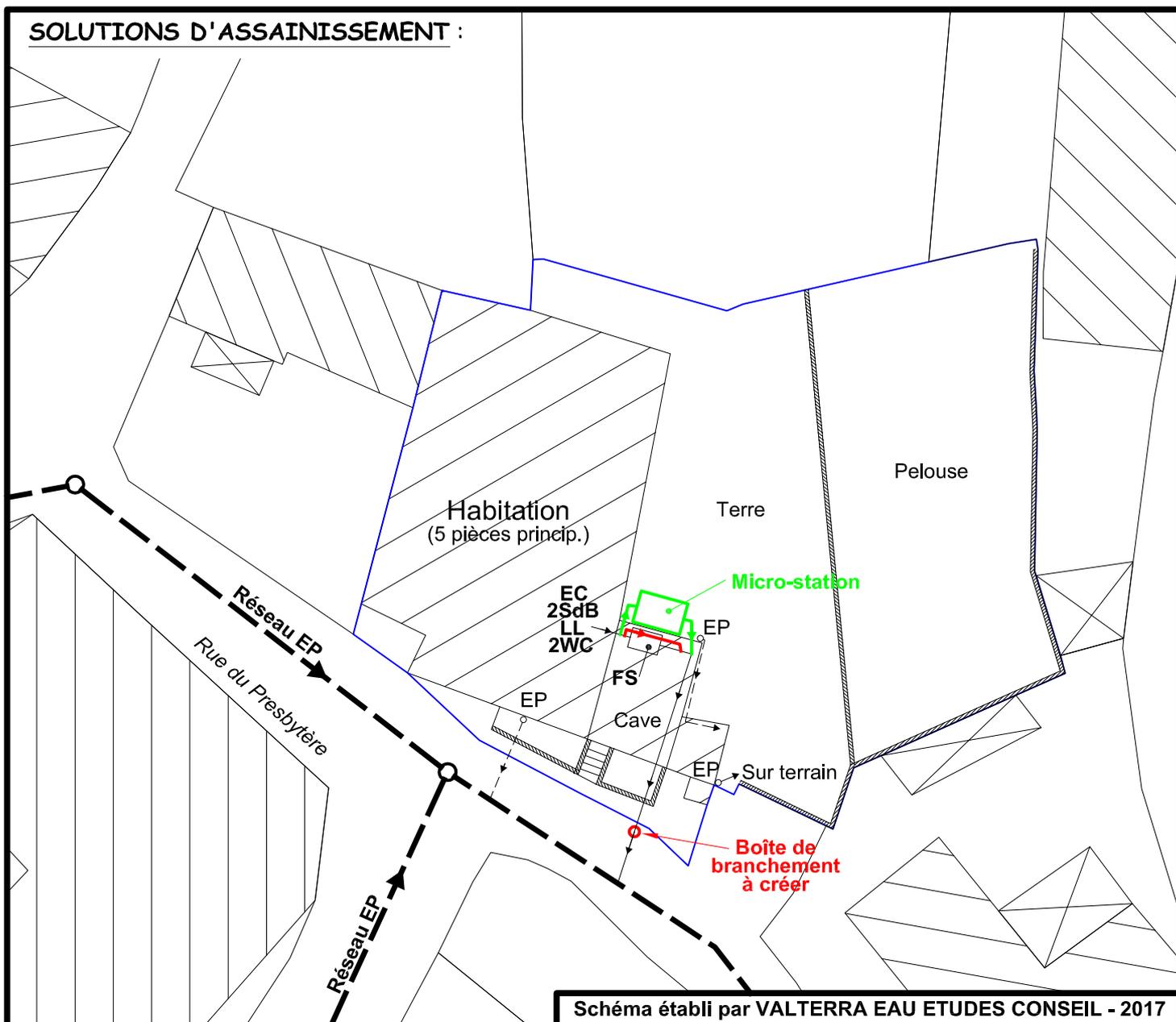
PROJET DE RACCORDEMENT A UN FUTUR RESEAU D'ASSAINISSEMENT :

Linéaire approximatif :	- 25 mètres
Poste de refoulement :	- OUI
Difficultés particulières :	- Topographie défavorable => mise en oeuvre d'un poste de refoulement
Coût estimatif sommaire : 4 000 € HT	

Commune de : BONVILLET
 NOM : DIDELOT Alexis
 Adresse : 34, rue du Presbytère

Numéro
 d'identification : 47

SOLUTIONS D'ASSAINISSEMENT :



PROJET DE REHABILITATION DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF :

Prétraitement :	- Micro-station de 5 équivalents-habitants
Epurant :	
Rejet / dispersion :	- Réseau pluvial
Difficultés particulières :	- Substrat rocheux à faible profondeur - Accès délicat à la parcelle pour des engins de chantier - Mise en oeuvre hors-sol de la filière d'assainissement
Coût estimatif sommaire : 8 200 € HT	

PROJET DE RACCORDEMENT A UN FUTUR RESEAU D'ASSAINISSEMENT :

Linéaire approximatif :	- 2 mètres
Poste de refoulement :	-
Difficultés particulières :	-
Coût estimatif sommaire : 500 € HT	

Commune de : BONVILLET
 NOM : JACQUELIN Pierrette
 Adresse : 3, rue de la Saône

Numéro
 d'identification : 49

SOLUTIONS D'ASSAINISSEMENT :

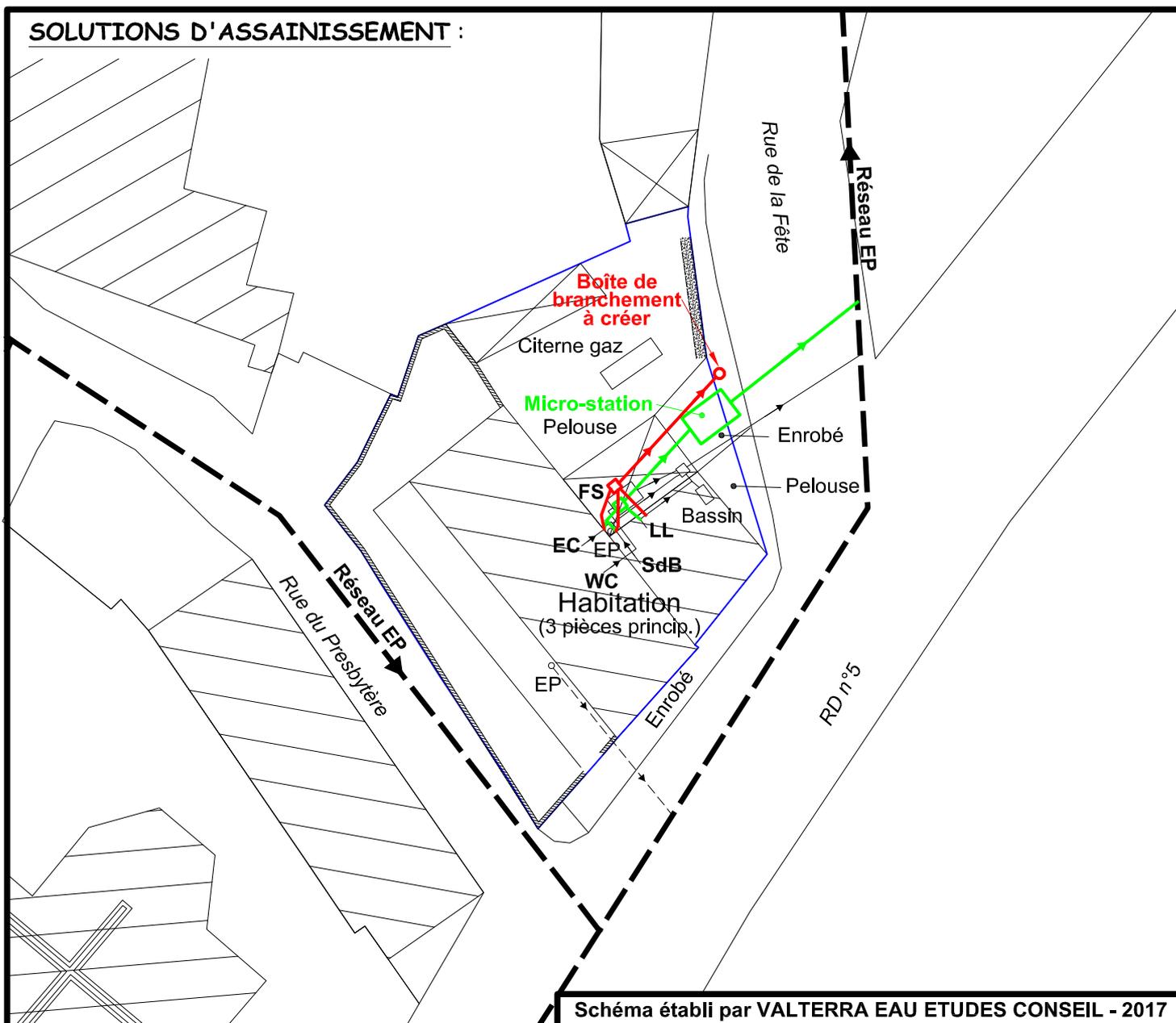


Schéma établi par VALTERRA EAU ETUDES CONSEIL - 2017

PROJET DE REHABILITATION DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF :

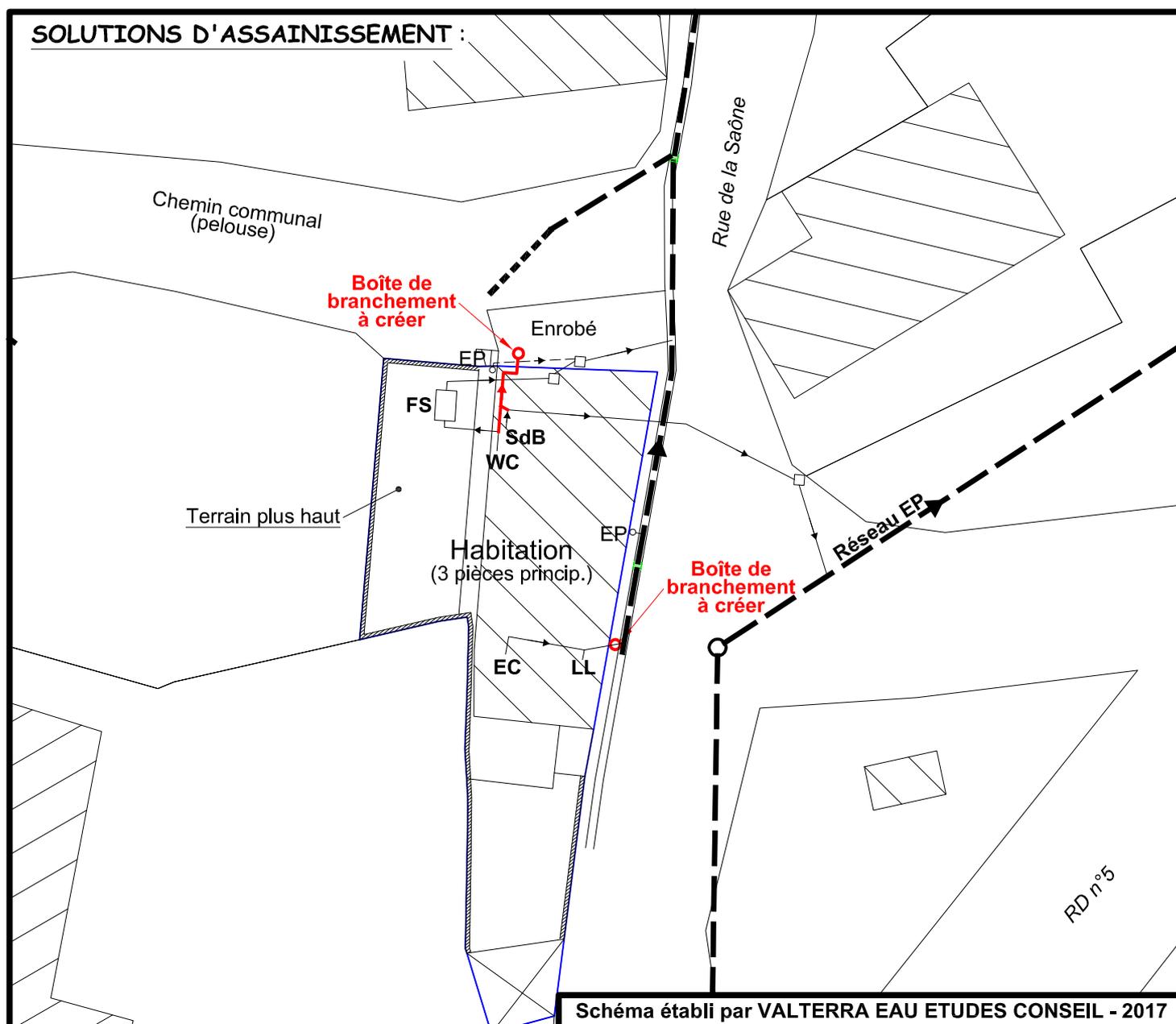
Prétraitement :	- Micro-station de 4 équivalents-habitants
Épuration :	
Rejet / dispersion :	- Réseau pluvial
Difficultés particulières :	- Surface disponible très restreinte en aval de l'habitation - Mise en œuvre de la filière d'assainissement au niveau d'une zone de stationnement et en partie sur le domaine public
Coût estimatif sommaire : 10 100 € HT	

PROJET DE RACCORDEMENT A UN FUTUR RESEAU D'ASSAINISSEMENT :

Linéaire approximatif :	- 10 mètres
Poste de refoulement :	-
Difficultés particulières :	- Centralisation des eaux usées => travail à la main dans le garage
Coût estimatif sommaire : 1 800 € HT	

Commune de : BONVILLET
 NOM : RICHARD Jeanne
 Adresse : 31, rue de la Saône

Numéro
 d'identification : 50

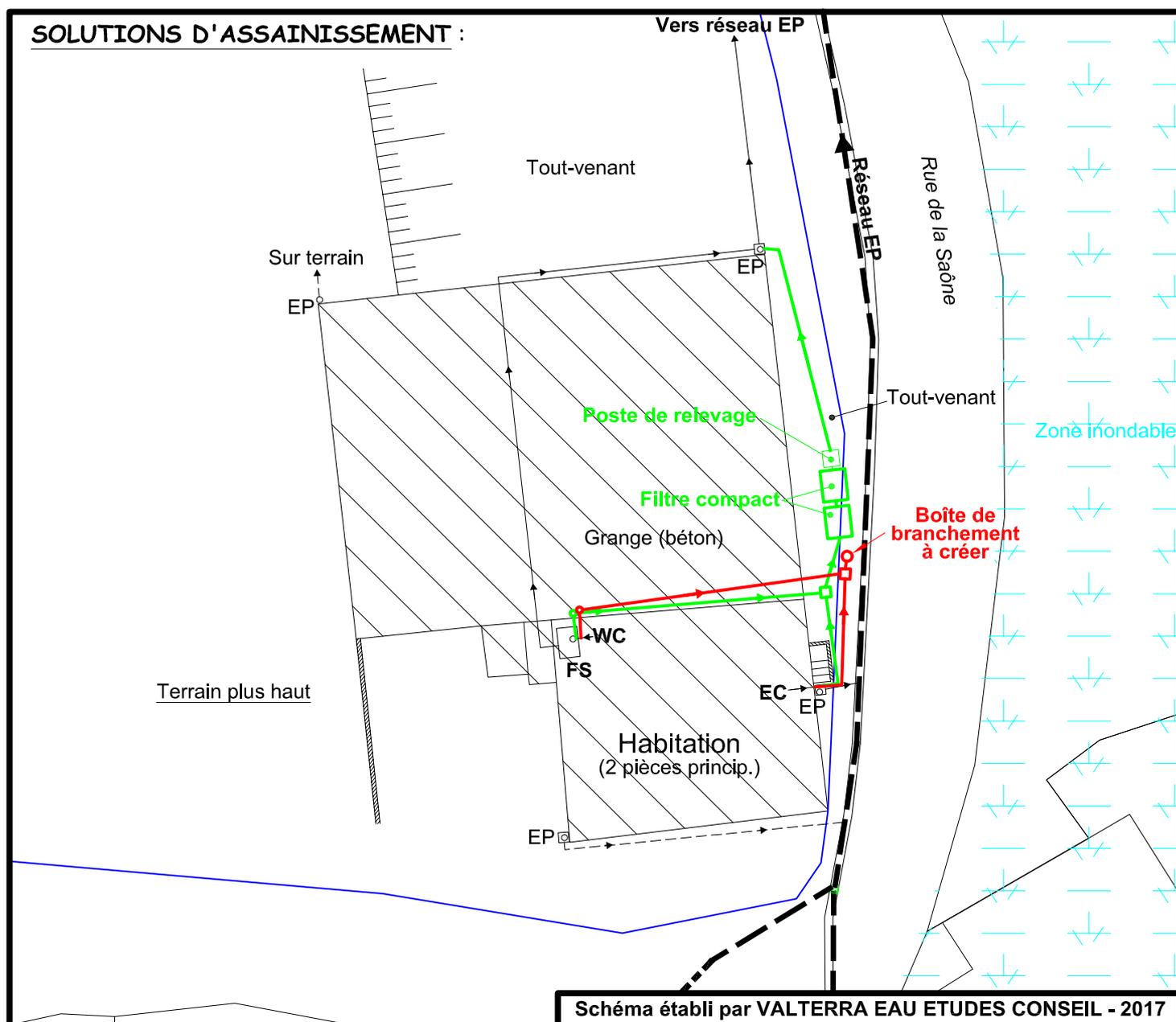


PROJET DE REHABILITATION DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF :

Prétraitement :	- Impossibilité technico-économique de mise en oeuvre d'une filière d'assainissement non collectif réglementaire sur la parcelle privée ou à proximité
Epuration :	
Rejet / dispersion :	-
Difficultés particulières :	- Absence de surface disponible en aval de l'habitation - Surface existante à l'arrière de l'immeuble inaccessible à des engins de chantier - Impossibilité de centraliser les eaux usées
Coût estimatif sommaire :	

PROJET DE RACCORDEMENT A UN FUTUR RESEAU D'ASSAINISSEMENT :

Linéaire approximatif :	- 5 mètres
Poste de refoulement :	-
Difficultés particulières :	- Centralisation des eaux usées => mise en place de 2 boîtes de branchement
Coût estimatif sommaire : 900 € HT	

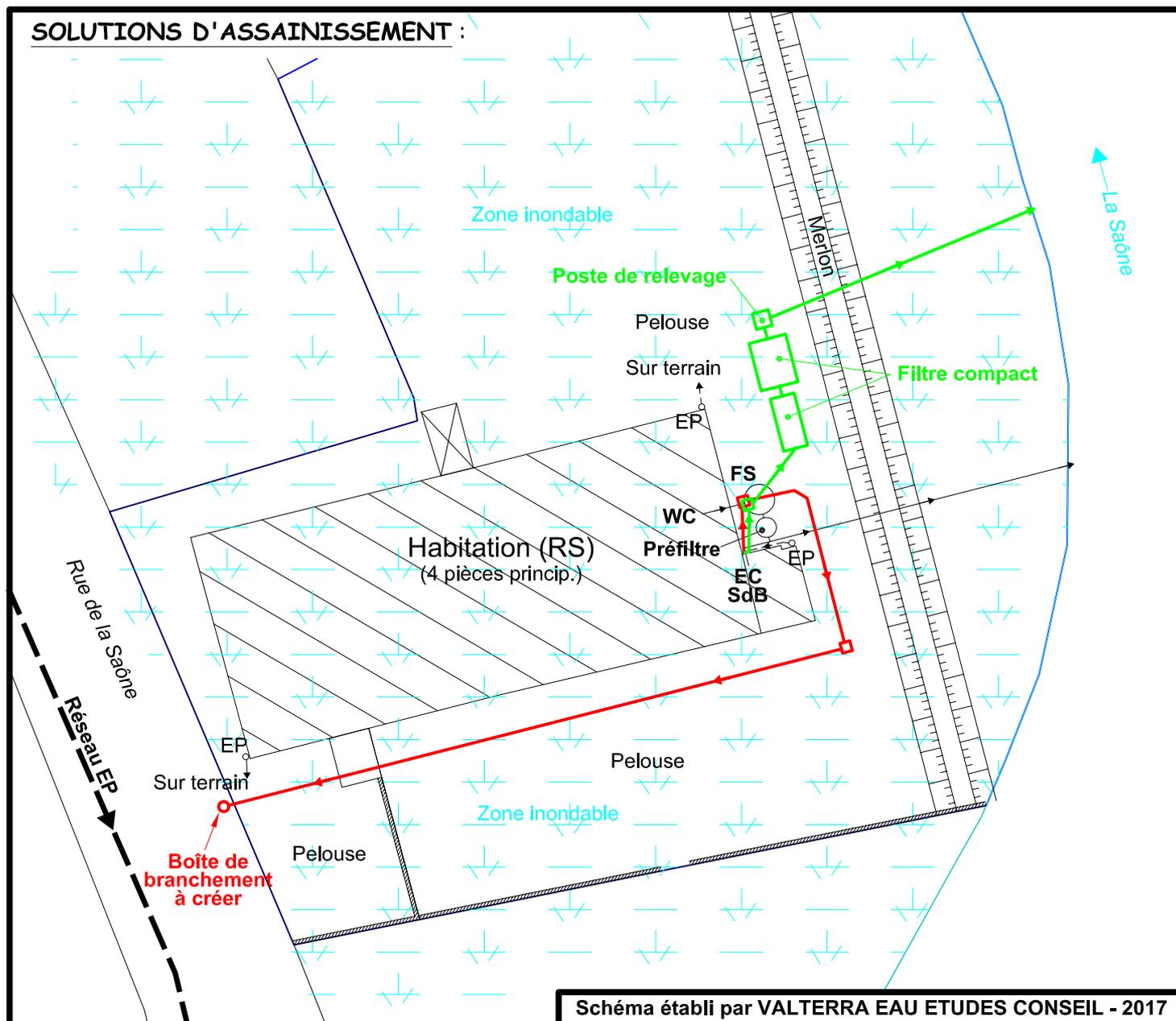


PROJET DE REHABILITATION DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF :

Prétraitement :	- Filtre compact de 4 équivalents-habitants (avec poste de relevage)
Epuration :	
Rejet / dispersion :	- Réseau pluvial par l'intermédiaire d'une canalisation existante
Difficultés particulières :	- Surface disponible assez restreinte en aval de l'habitation - Mise en oeuvre de la filière d'assainissement au niveau d'une zone de stationnement et en partie sur le domaine public
Coût estimatif sommaire : 11 200 € HT	

PROJET DE RACCORDEMENT A UN FUTUR RESEAU D'ASSAINISSEMENT :

Linéaire approximatif :	- 25 mètres
Poste de refoulement :	-
Difficultés particulières :	- Centralisation des eaux usées => linéaire important
Coût estimatif sommaire : 2 500 € HT	



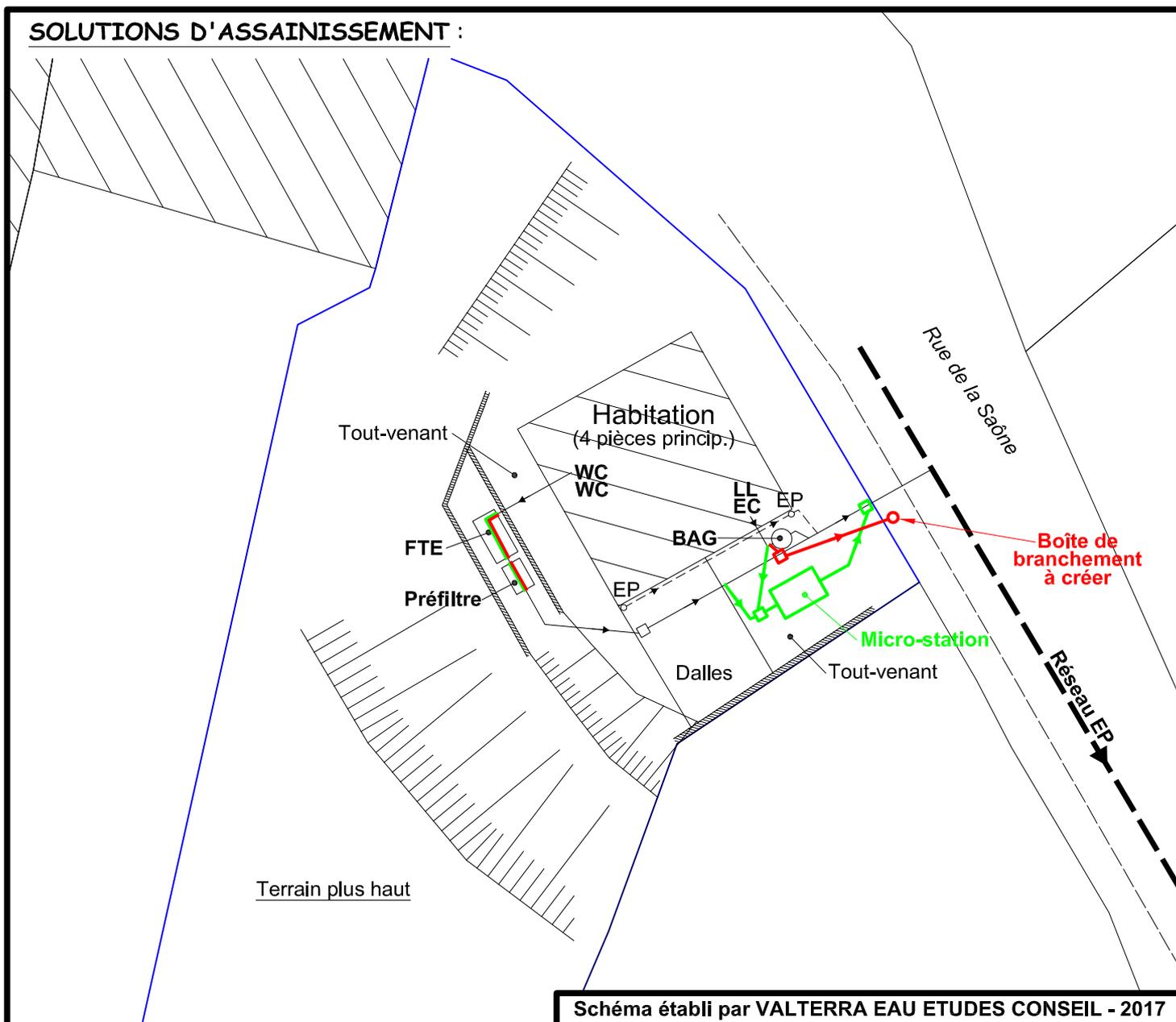
PROJET DE REHABILITATION DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF :

Prétraitement :	- Filtre compact de 4 équivalents-habitants (avec poste de relevage)
Epuration :	- La Saône
Rejet / dispersion :	- La Saône
Difficultés particulières :	- Fortes contraintes hydro-pédologiques (zone inondable)
Coût estimatif sommaire : 9 100 € HT	

PROJET DE RACCORDEMENT A UN FUTUR RESEAU D'ASSAINISSEMENT :

Linéaire approximatif :	- 40 mètres
Poste de refoulement :	-
Difficultés particulières :	- Eloignement du domaine public => linéaire important
Coût estimatif sommaire : 3 200 € HT	

SOLUTIONS D'ASSAINISSEMENT :



PROJET DE REHABILITATION DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF :

Prétraitement :	- Micro-station de 4 équivalents-habitants
Epuración :	
Rejet / dispersion :	- Réseau pluvial par l'intermédiaire d'une canalisation existante
Difficultés particulières :	- Substrat rocheux à très faible profondeur - Surface disponible très restreinte en aval de l'habitation - Mise en oeuvre de la filière au niveau d'une zone de stationnement
Coût estimatif sommaire : 8 700 € HT	

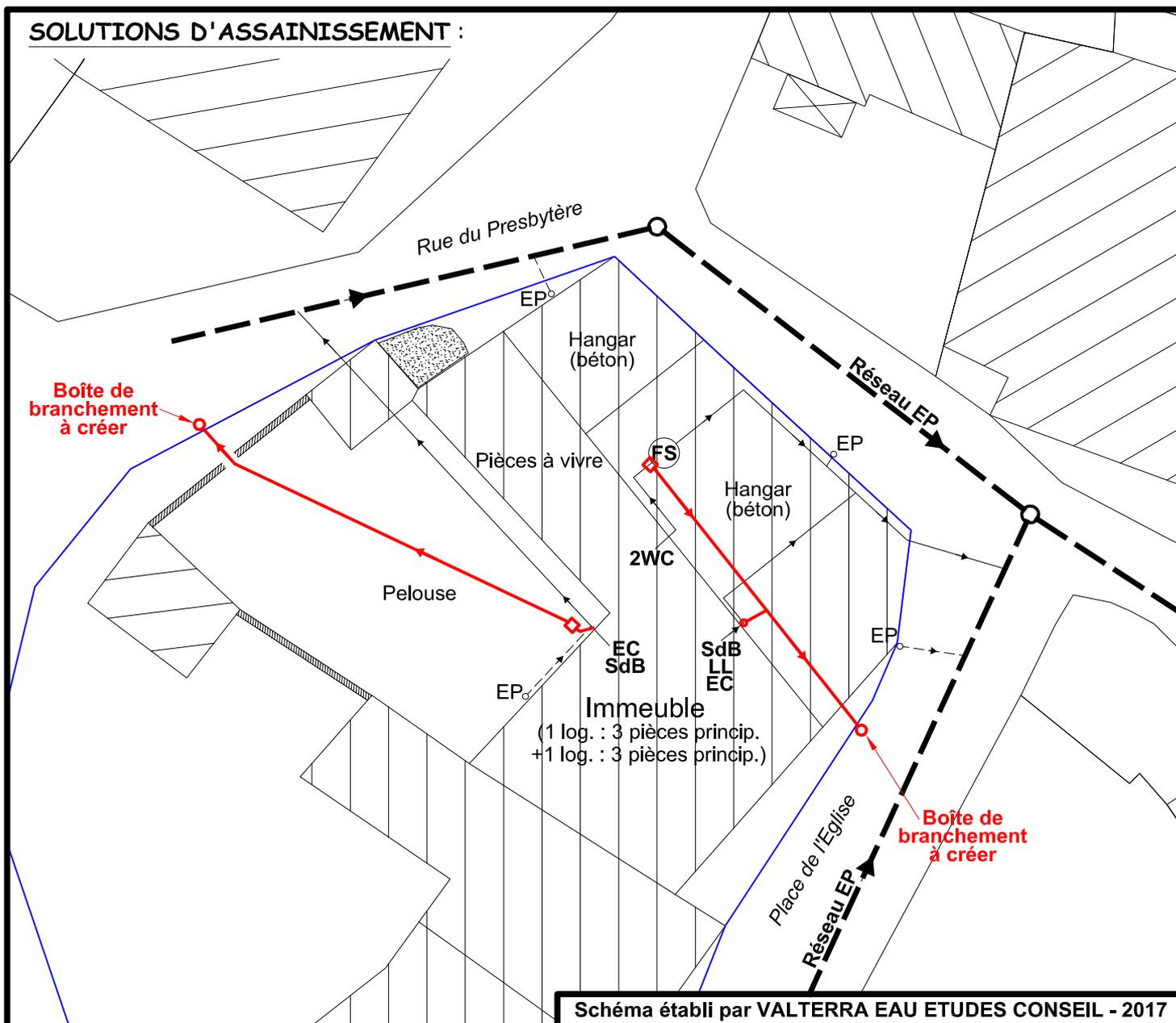
PROJET DE RACCORDEMENT A UN FUTUR RESEAU D'ASSAINISSEMENT :

Linéaire approximatif :	- 5 mètres
Poste de refoulement :	-
Difficultés particulières :	- Substrat rocheux à très faible profondeur
Coût estimatif sommaire : 1 000 € HT	

Commune de : BONVILLET
 NOM : MARTIN Denis (2 logements)
 Adresse : 84, place de l'Eglise

Numéro
 d'identification : 55

SOLUTIONS D'ASSAINISSEMENT :



PROJET DE REHABILITATION DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF :

Prétraitement :	- Impossibilité technico-économique de mise en oeuvre d'une filière d'assainissement non collectif réglementaire sur la parcelle privée ou à proximité
Epuration :	
Rejet / dispersion :	-
Difficultés particulières :	- Absence de surface disponible en aval de l'habitation - Impossibilité de centraliser les eaux usées
Coût estimatif sommaire :	

PROJET DE RACCORDEMENT A UN FUTUR RESEAU D'ASSAINISSEMENT :

Linéaire approximatif :	- 40 mètres
Poste de refoulement :	-
Difficultés particulières :	- Centralisation des eaux usées => mise en place de 2 boîtes de branchement
Coût estimatif sommaire : 3 600 € HT	

SOLUTIONS D'ASSAINISSEMENT :

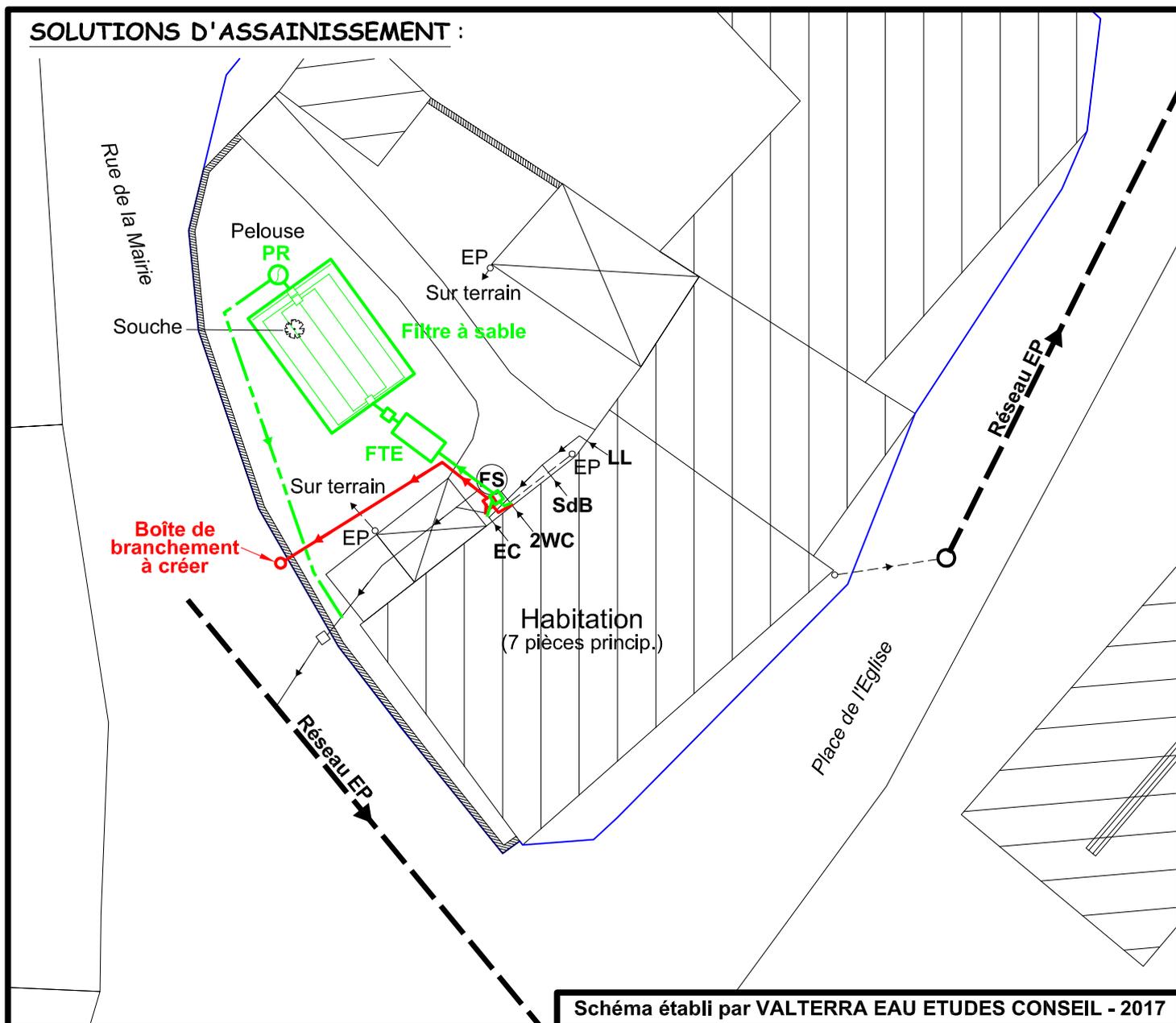


Schéma établi par VALTERRA EAU ETUDES CONSEIL - 2017

PROJET DE REHABILITATION DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF :

Prétraitement :	- Fosse toutes eaux de 5 000 litres
Epuration :	- Filtre à sable vertical drainé de 35 m ²
Rejet / dispersion :	- Réseau pluvial par l'intermédiaire d'une canalisation existante
Difficultés particulières :	- Exutoire superficiel => mise en oeuvre d'un poste de refoulement - Substrat rocheux à faible profondeur
Coût estimatif sommaire : 13 400 € HT	

PROJET DE RACCORDEMENT A UN FUTUR RESEAU D'ASSAINISSEMENT :

Linéaire approximatif :	- 10 mètres
Poste de refoulement :	-
Difficultés particulières :	-
Coût estimatif sommaire : 1 600 € HT	

SOLUTIONS D'ASSAINISSEMENT :

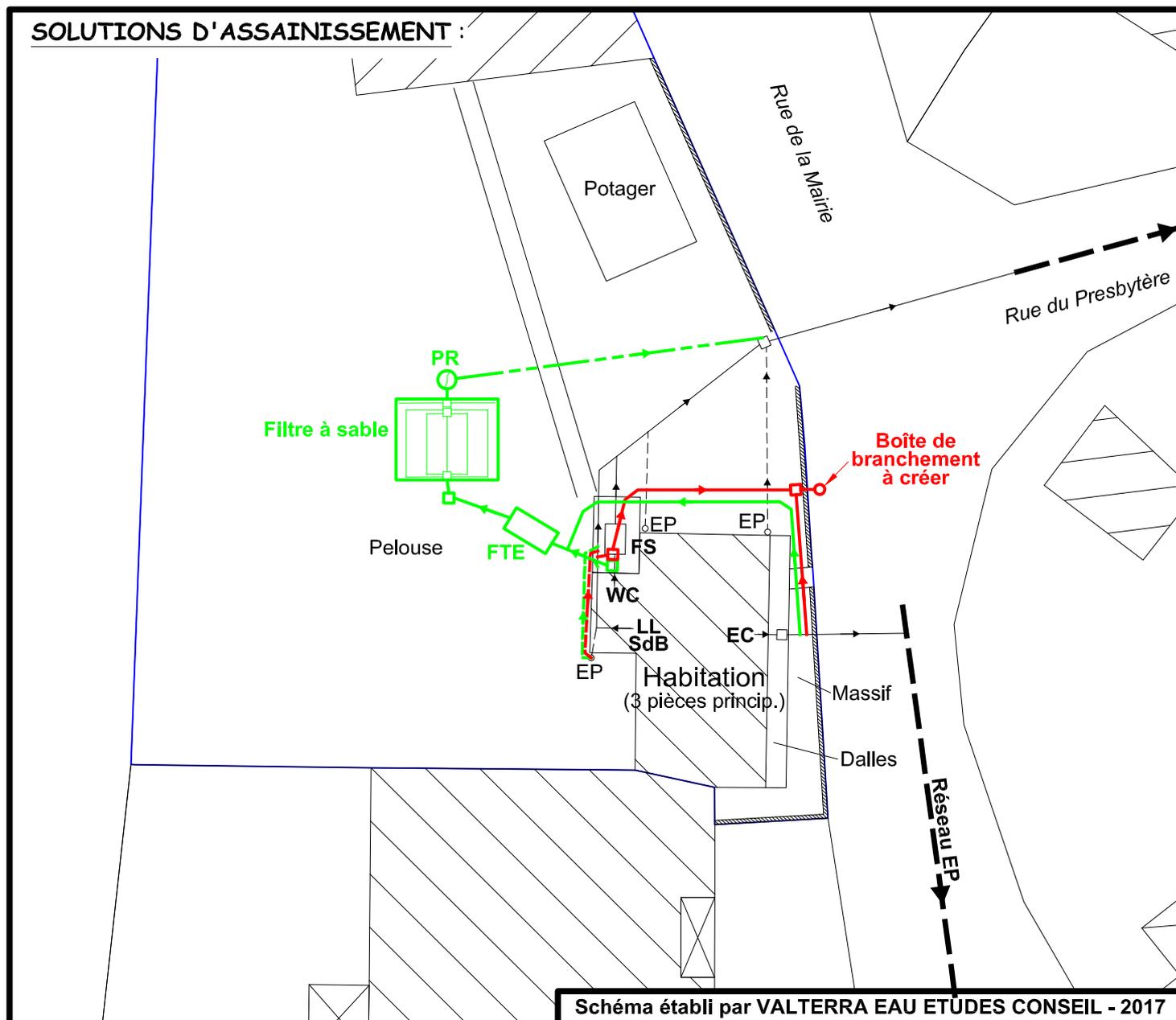


Schéma établi par VALTERRA EAU ETUDES CONSEIL - 2017

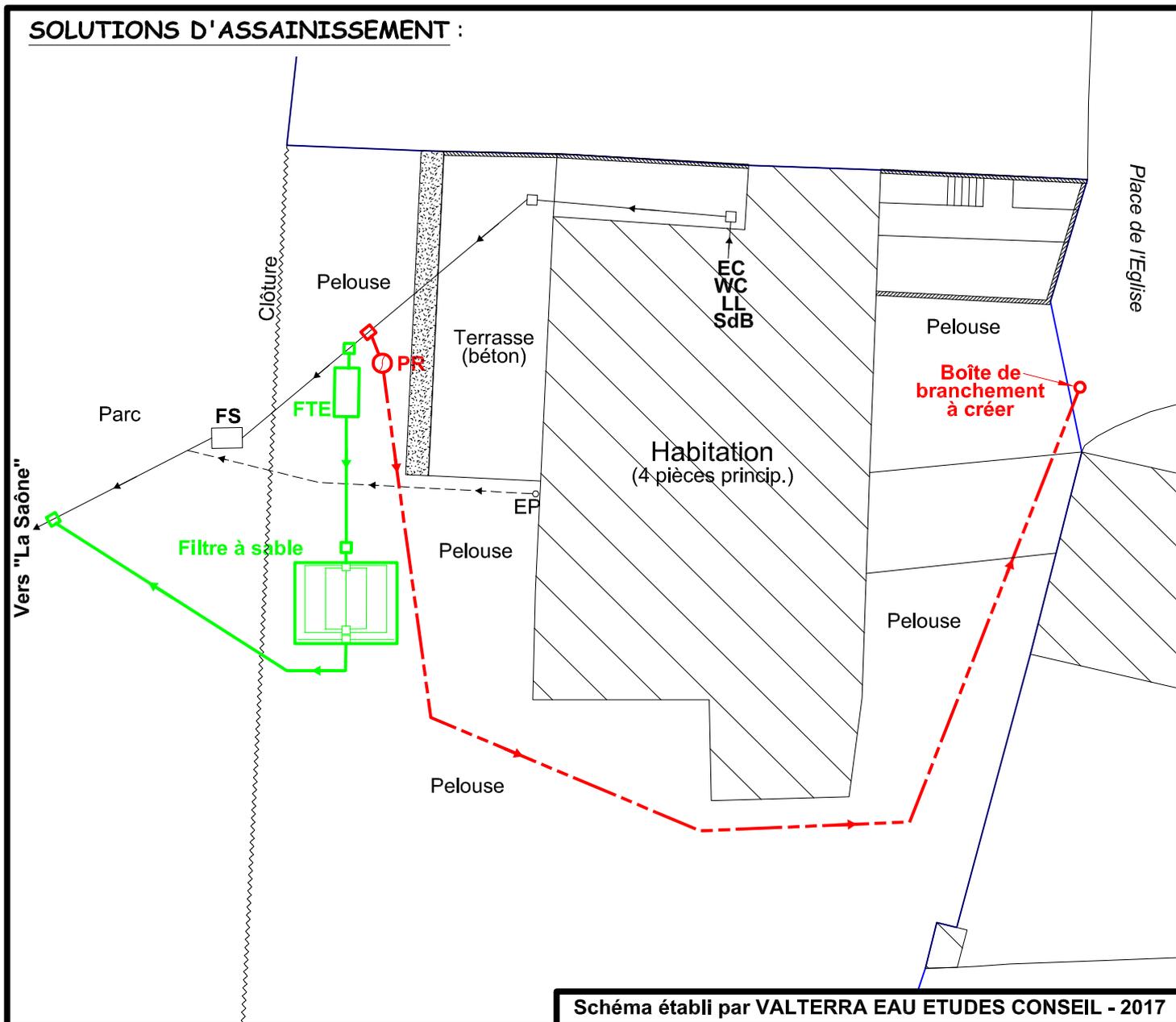
PROJET DE REHABILITATION DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF :

Prétraitement :	- Fosse toutes eaux de 3 000 litres
Epuration :	- Filtre à sable vertical drainé de 20 m ²
Rejet / dispersion :	- Réseau pluvial par l'intermédiaire d'une canalisation existante
Difficultés particulières :	- Exutoire superficiel => mise en oeuvre d'un poste de refoulement - Substrat rocheux à faible profondeur - Centralisation des eaux usées => linéaire important, travail en partie à la main
Coût estimatif sommaire : 11 100 € HT	

PROJET DE RACCORDEMENT A UN FUTUR RESEAU D'ASSAINISSEMENT :

Linéaire approximatif :	- 10 mètres
Poste de refoulement :	-
Difficultés particulières :	- Centralisation des eaux usées => linéaire important, travail en partie à la main
Coût estimatif sommaire : 2 900 € HT	

SOLUTIONS D'ASSAINISSEMENT :



PROJET DE REHABILITATION DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF :

Prétraitement :	- Fosse toutes eaux de 3 000 litres
Epuration :	- Filtre à sable vertical drainé de 20 m ²
Rejet / dispersion :	- La Saône par l'intermédiaire d'une canalisation existante
Difficultés particulières :	-
Coût estimatif sommaire : 7 000 € HT	

PROJET DE RACCORDEMENT A UN FUTUR RESEAU D'ASSAINISSEMENT :

Linéaire approximatif :	- 65 mètres
Poste de refoulement :	- OUI
Difficultés particulières :	- Topographie défavorable => mise en oeuvre d'un poste de refoulement - Linéaire très important
Coût estimatif sommaire : 5 800 € HT	

Commune de : BONVILLET
 NOM : SCHNEIDER Romuald
 Adresse : 40, place de l'Eglise

Numéro
 d'identification : 60

SOLUTIONS D'ASSAINISSEMENT :

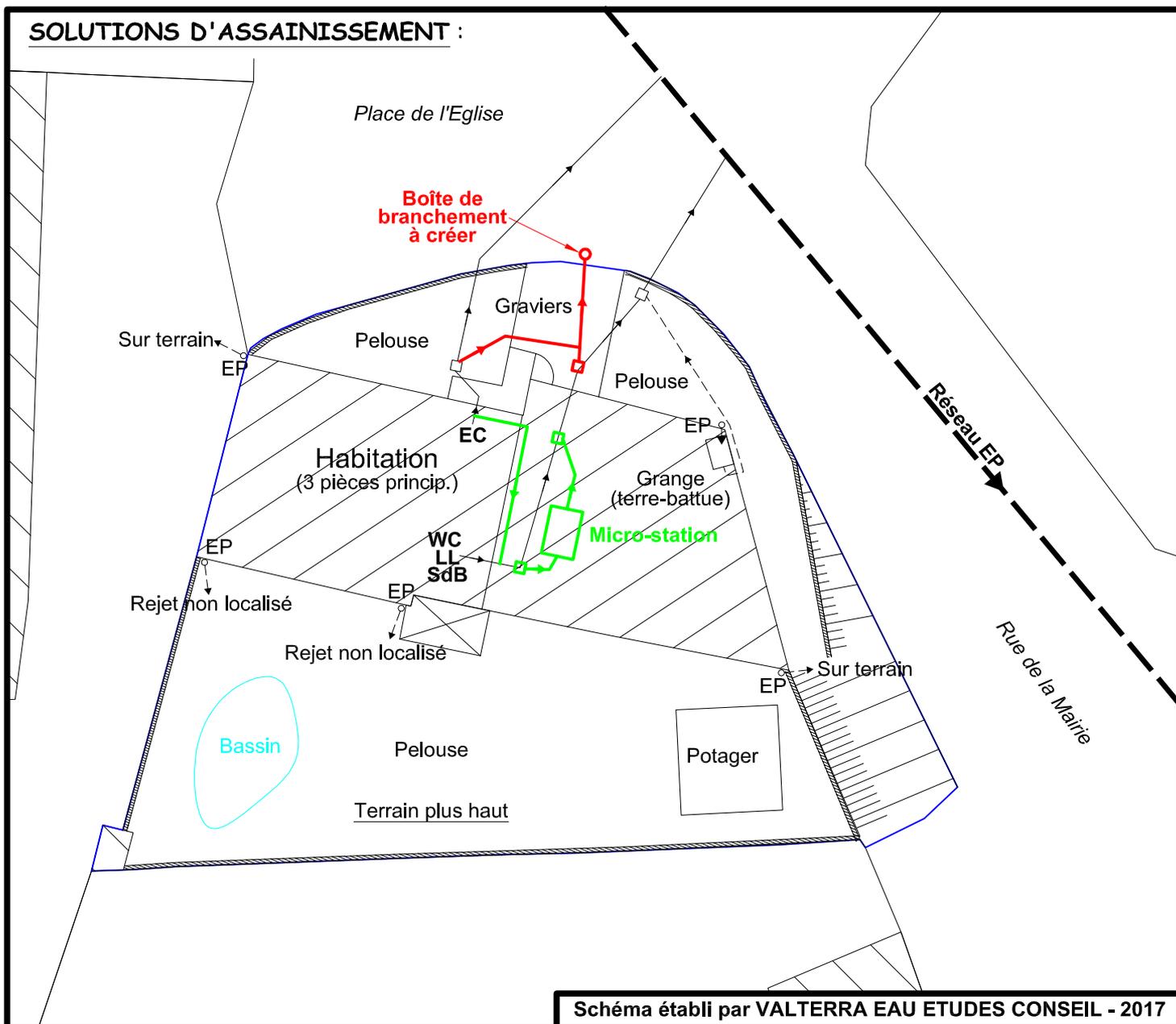


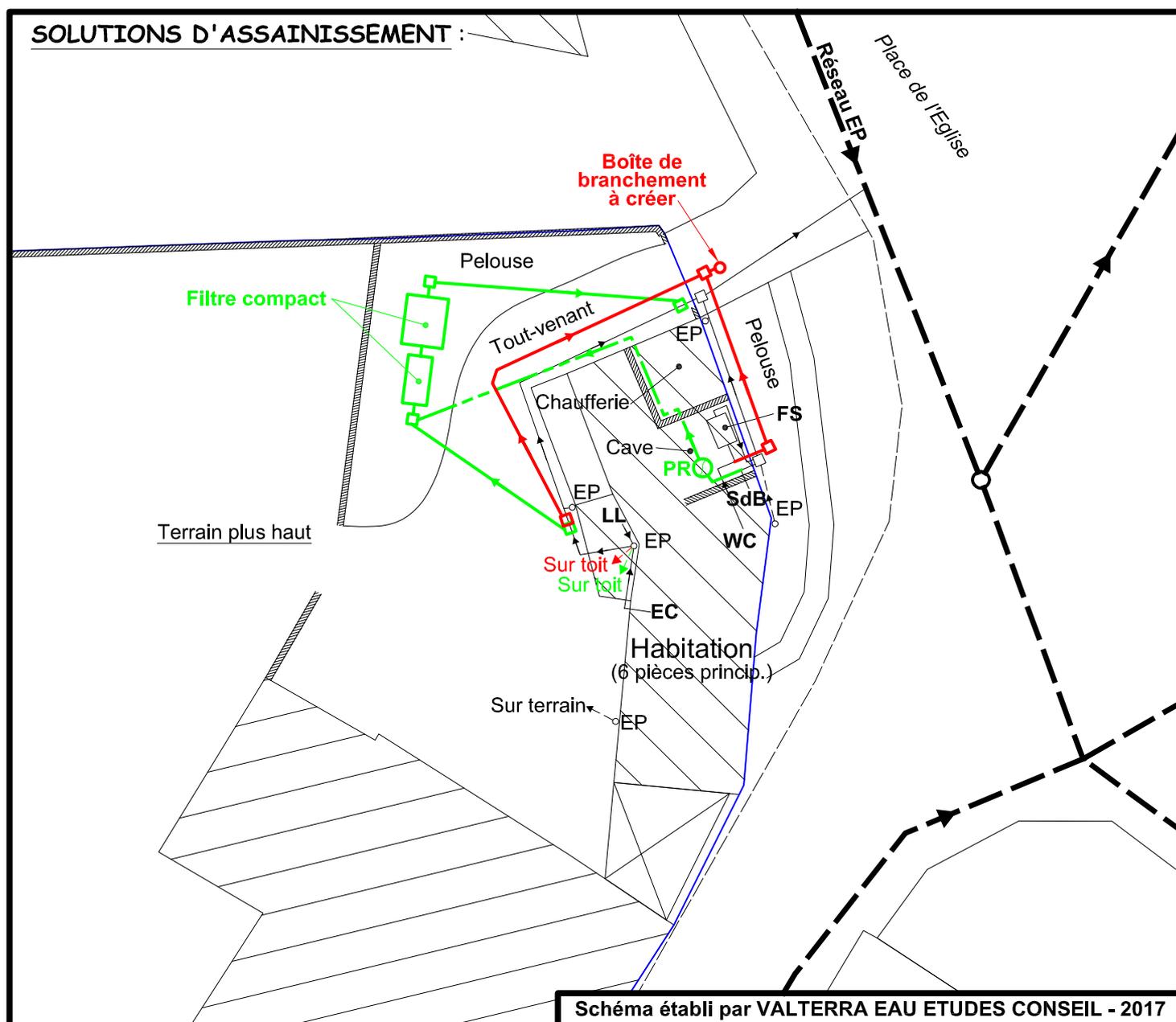
Schéma établi par VALTERRA EAU ETUDES CONSEIL - 2017

PROJET DE REHABILITATION DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF :

Prétraitement :	- Micro-station de 4 équivalents-habitants
Epuration :	
Rejet / dispersion :	- Réseau pluvial par l'intermédiaire d'une canalisation existante
Difficultés particulières :	- Mise en oeuvre de la filière d'assainissement au niveau d'une zone de stationnement - Surface disponible à l'arrière de l'habitation inaccessible à des engins de chantier
Coût estimatif sommaire : 7 600 € HT	

PROJET DE RACCORDEMENT A UN FUTUR RESEAU D'ASSAINISSEMENT :

Linéaire approximatif :	- 10 mètres
Poste de refoulement :	-
Difficultés particulières :	-
Coût estimatif sommaire : 1 100 € HT	



PROJET DE REHABILITATION DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF :

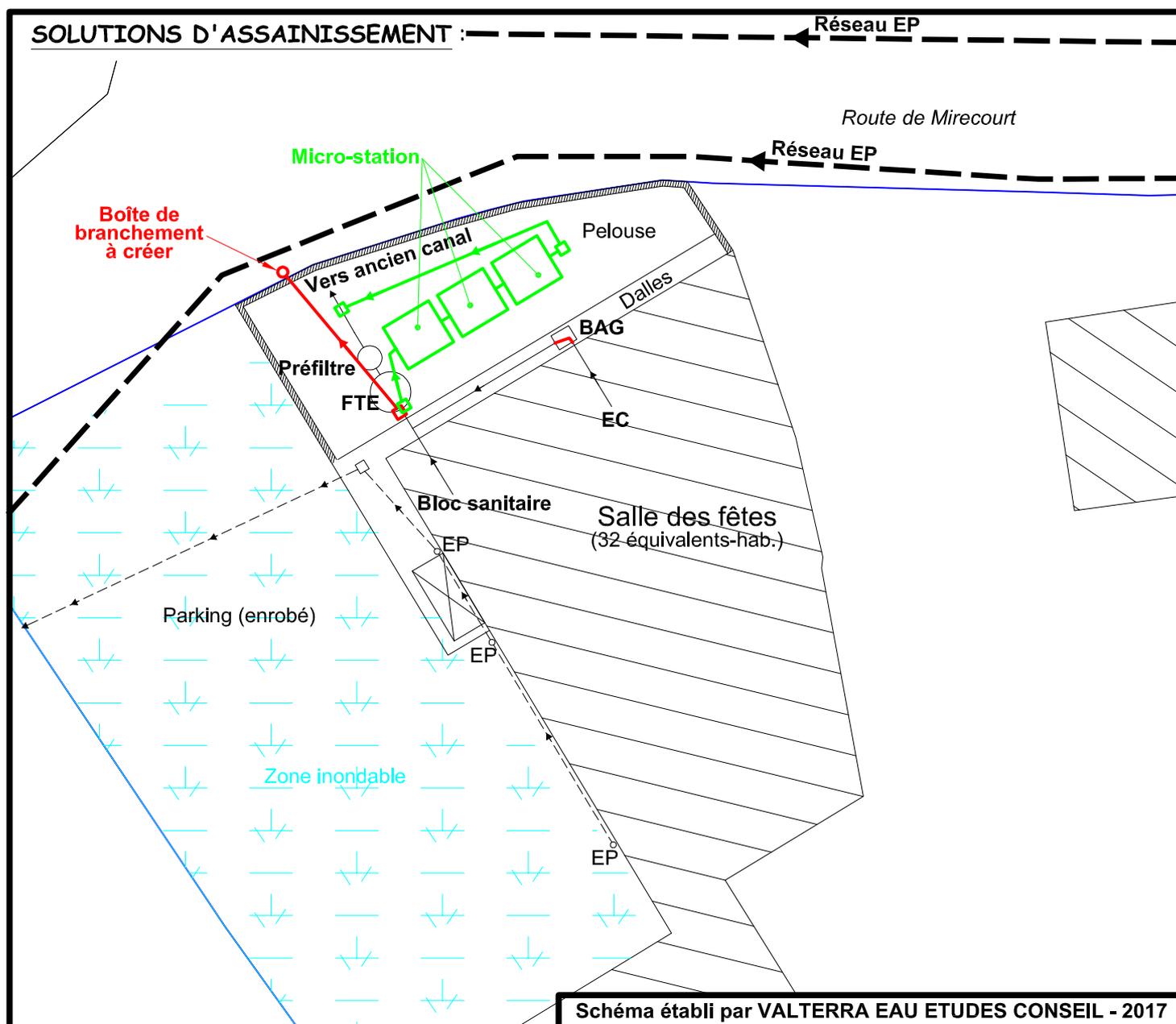
Prétraitement :	- Filtre compact de 6 équivalents-habitants
Epuration :	
Rejet / dispersion :	- Réseau pluvial par l'intermédiaire d'une canalisation existante
Difficultés particulières :	- Topographie défavorable => mise en oeuvre d'un poste de refoulement - Substrat rocheux à faible profondeur - Centralisation des eaux usées => linéaire important
Coût estimatif sommaire : 13 500 € HT	

PROJET DE RACCORDEMENT A UN FUTUR RESEAU D'ASSAINISSEMENT :

Linéaire approximatif :	- 30 mètres
Poste de refoulement :	-
Difficultés particulières :	- Centralisation des eaux usées => linéaire important
Coût estimatif sommaire : 2 900 € HT	

Commune de : **BONVILLET**
 NOM : Commune de **BONVILLET** (salle des fêtes)
 Adresse : Route de Mirecourt

Numéro
 d'identification : 62



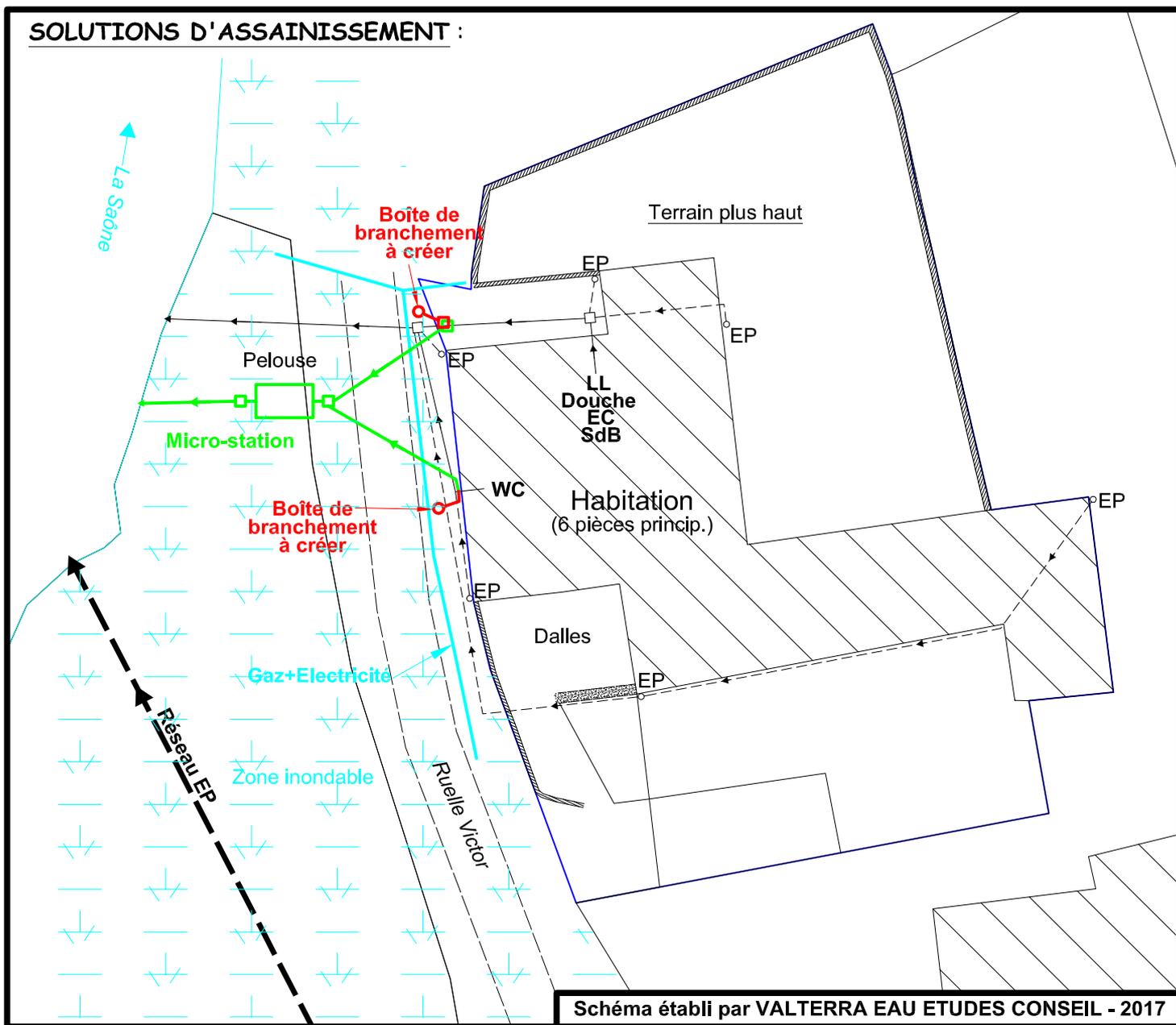
PROJET DE REHABILITATION DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF :

Prétraitement :	- Micro-station de 38 équivalents-habitants
Epuration :	-
Rejet / dispersion :	- Ancien canal par l'intermédiaire d'une canalisation existante
Difficultés particulières :	- Surface disponible assez restreinte en aval de l'immeuble
Coût estimatif sommaire : 31 000 € HT	

PROJET DE RACCORDEMENT A UN FUTUR RESEAU D'ASSAINISSEMENT :

Linéaire approximatif :	- 10 mètres
Poste de refoulement :	-
Difficultés particulières :	-
Coût estimatif sommaire : 1 700 € HT	

SOLUTIONS D'ASSAINISSEMENT :



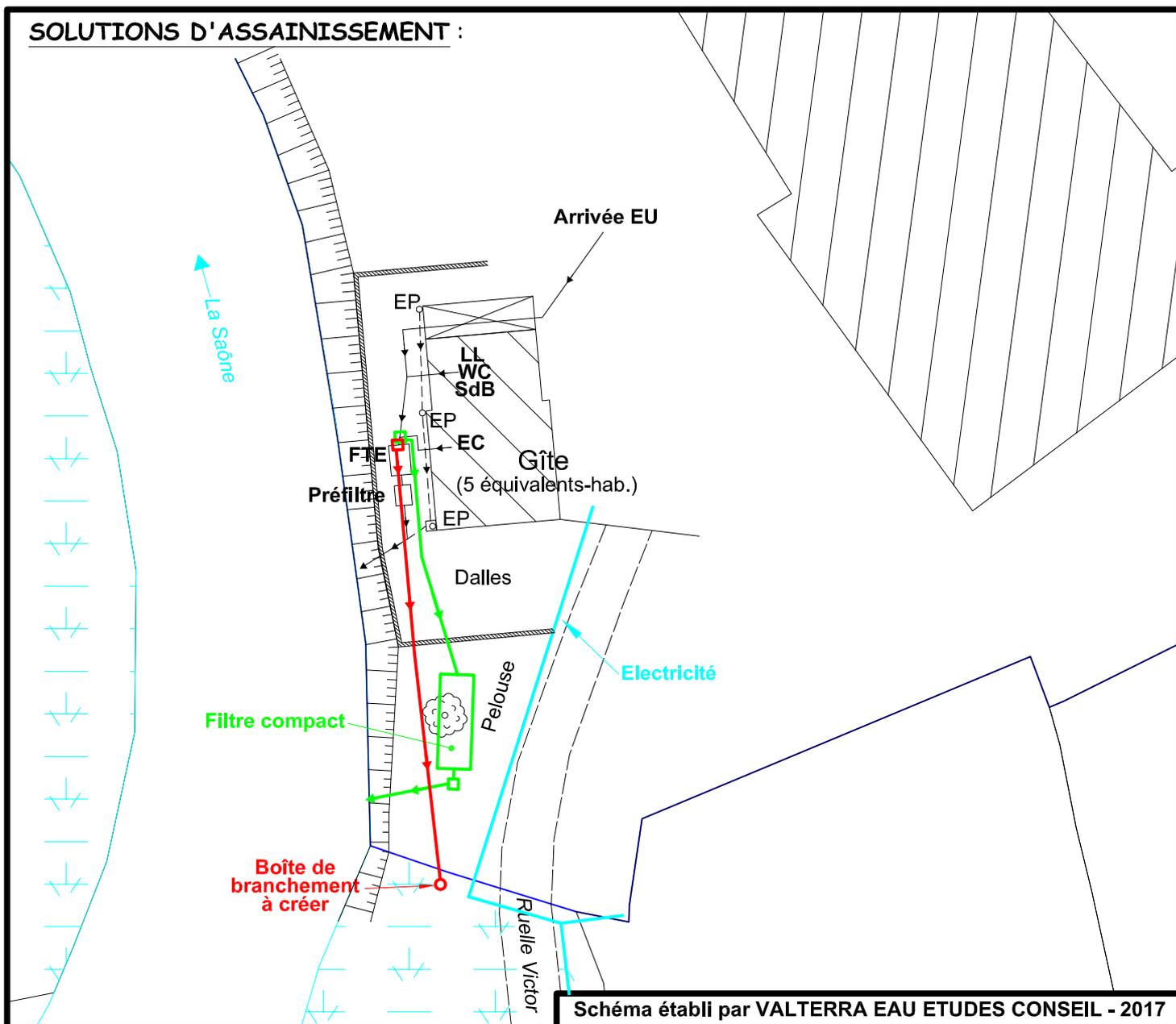
PROJET DE REHABILITATION DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF :

Prétraitement :	- Micro-station de 6 équivalents-habitants
Epurant :	-
Rejet / dispersion :	- La Saône
Difficultés particulières :	- Mise en oeuvre de la filière d'assainissement sur le domaine public - Surface existante à l'arrière de l'immeuble inaccessible pour des engins de chantier - Fortes contraintes hydro-pédologiques => zone inondable
Coût estimatif sommaire : 9 500 € HT	

PROJET DE RACCORDEMENT A UN FUTUR RESEAU D'ASSAINISSEMENT :

Linéaire approximatif :	- 2 mètres
Poste de refoulement :	-
Difficultés particulières :	- Centralisation des eaux usées => mise en place de 2 boîtes de branchement
Coût estimatif sommaire : 400 € HT	

SOLUTIONS D'ASSAINISSEMENT :



PROJET DE REHABILITATION DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF :

Prétraitement :	- Filtre compact de 5 équivalents-habitants
Epuración :	-
Rejet / dispersion :	- <i>La Saône</i>
Difficultés particulières :	- Surface disponible très restreinte en aval de l'immeuble
Coût estimatif sommaire : 8 800 € HT	

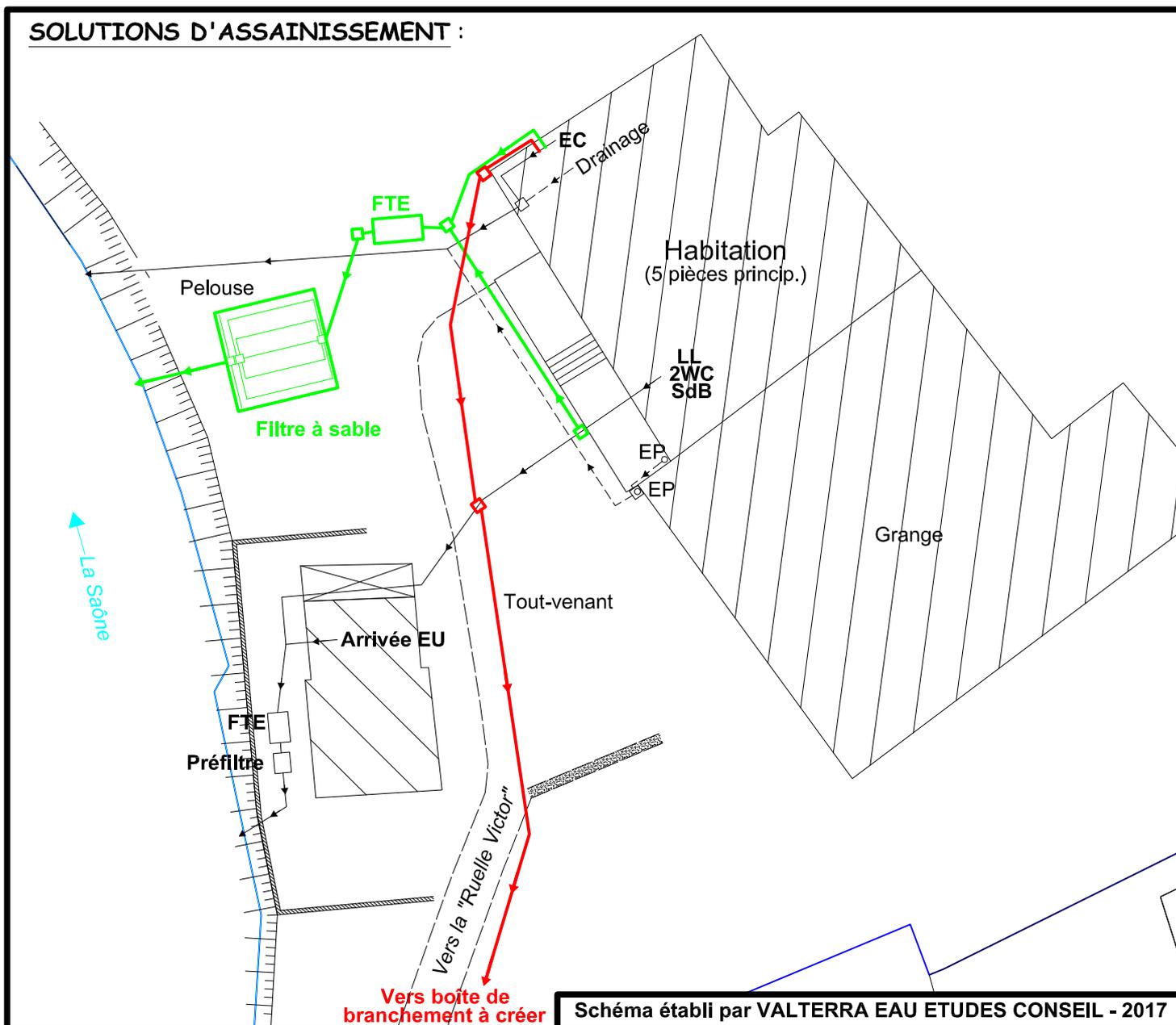
PROJET DE RACCORDEMENT A UN FUTUR RESEAU D'ASSAINISSEMENT :

Linéaire approximatif :	- 20 mètres
Poste de refoulement :	-
Difficultés particulières :	-
Coût estimatif sommaire : 2 300 € HT	

Commune de : **BONVILLET**
 NOM : **THIERY Jean-Noël**
 Adresse : **74, ruelle Victor**

Numéro
 d'identification : **65**

SOLUTIONS D'ASSAINISSEMENT :



PROJET DE REHABILITATION DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF :

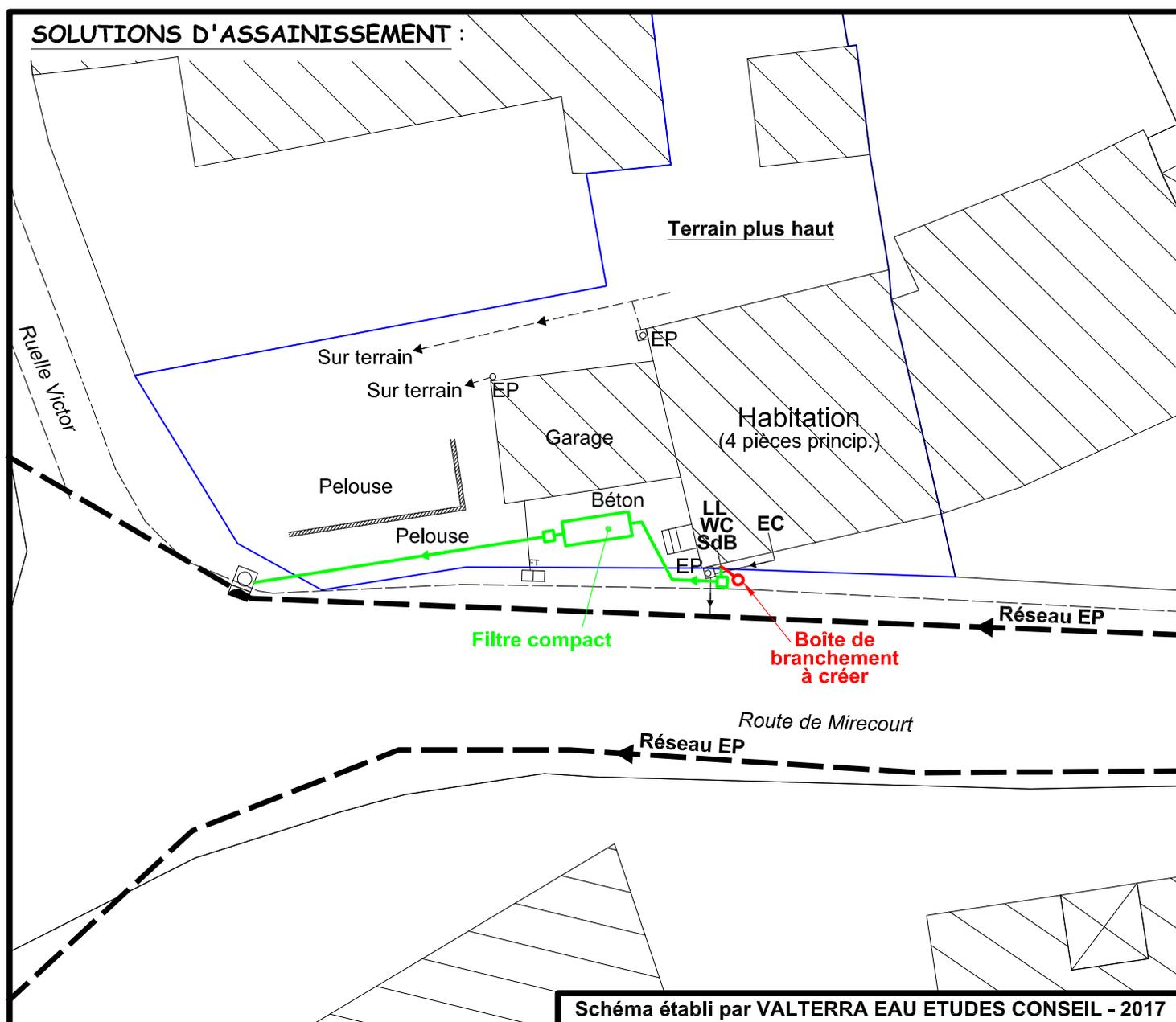
Prétraitement :	- Fosse toutes eaux de 3 000 litres
Epuration :	- Filtre à sable vertical drainé de 25 m ²
Rejet / dispersion :	- La Saône
Difficultés particulières :	-
Coût estimatif sommaire : 8 500 € HT	

PROJET DE RACCORDEMENT A UN FUTUR RESEAU D'ASSAINISSEMENT :

Linéaire approximatif :	- 55 mètres
Poste de refoulement :	-
Difficultés particulières :	- Eloignement du domaine public => linéaire très important
Coût estimatif sommaire : 4 400 € HT	

Commune de : BONVILLET
 NOM : THOMAS Henry
 Adresse : 35, route de Mirecourt

Numéro
 d'identification : 66



PROJET DE REHABILITATION DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF :

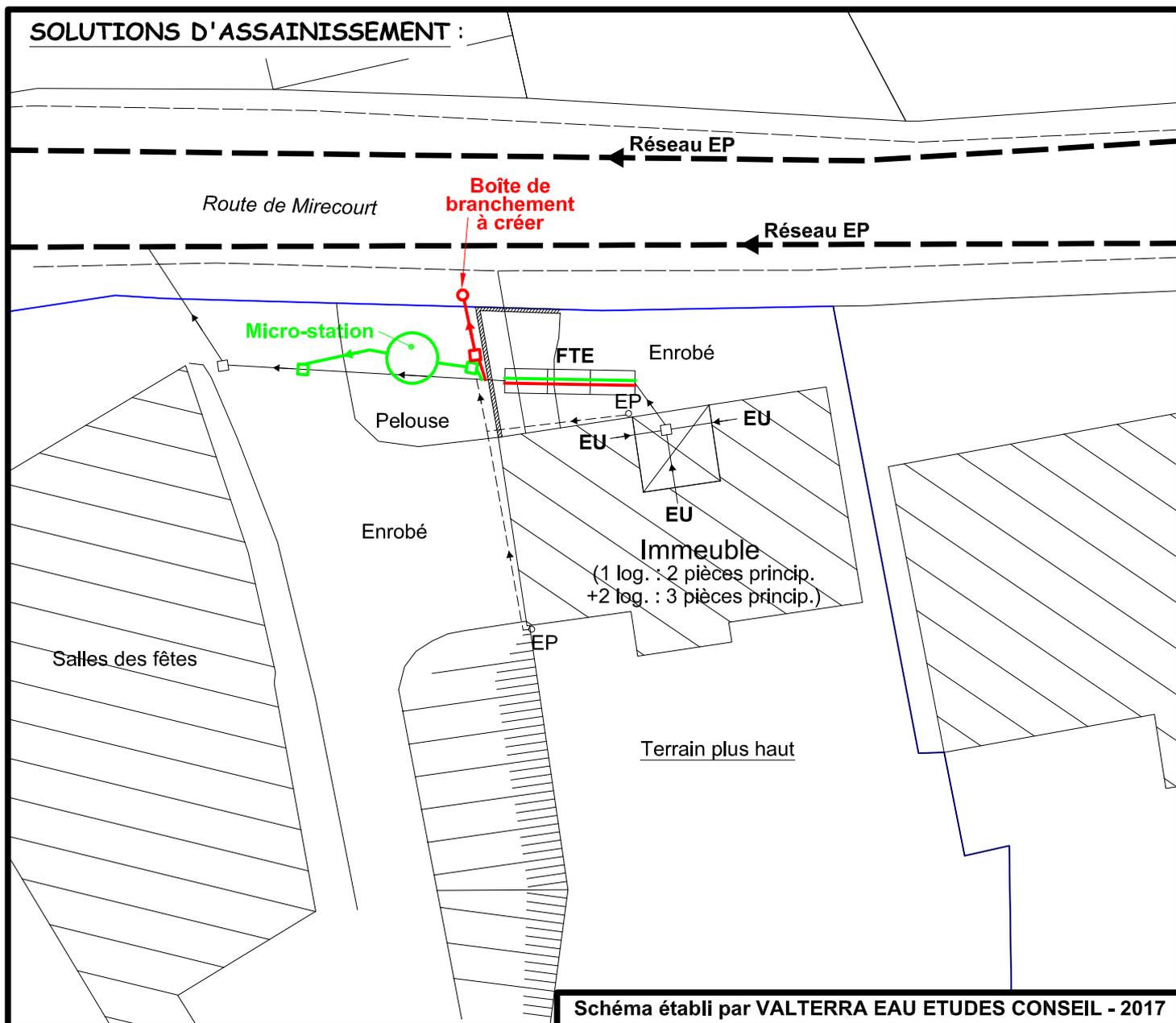
Prétraitement :	- Filtre compact de 4 équivalents-habitants
Epuración :	
Rejet / dispersion :	- Réseau pluvial
Difficultés particulières :	- Surface disponible restreinte en aval de l'habitation - Mise en oeuvre de la filière d'assainissement au niveau d'une zone de stationnement
Coût estimatif sommaire : 8 500 € HT	

PROJET DE RACCORDEMENT A UN FUTUR RESEAU D'ASSAINISSEMENT :

Linéaire approximatif :	- 1 mètre
Poste de refoulement :	-
Difficultés particulières :	-
Coût estimatif sommaire : 200 € HT	

Commune de : BONVILLET
 NOM : Commune de BONVILLET (3 logements)
 Adresse : 48, route de Mirecourt

Numéro
 d'identification : 67



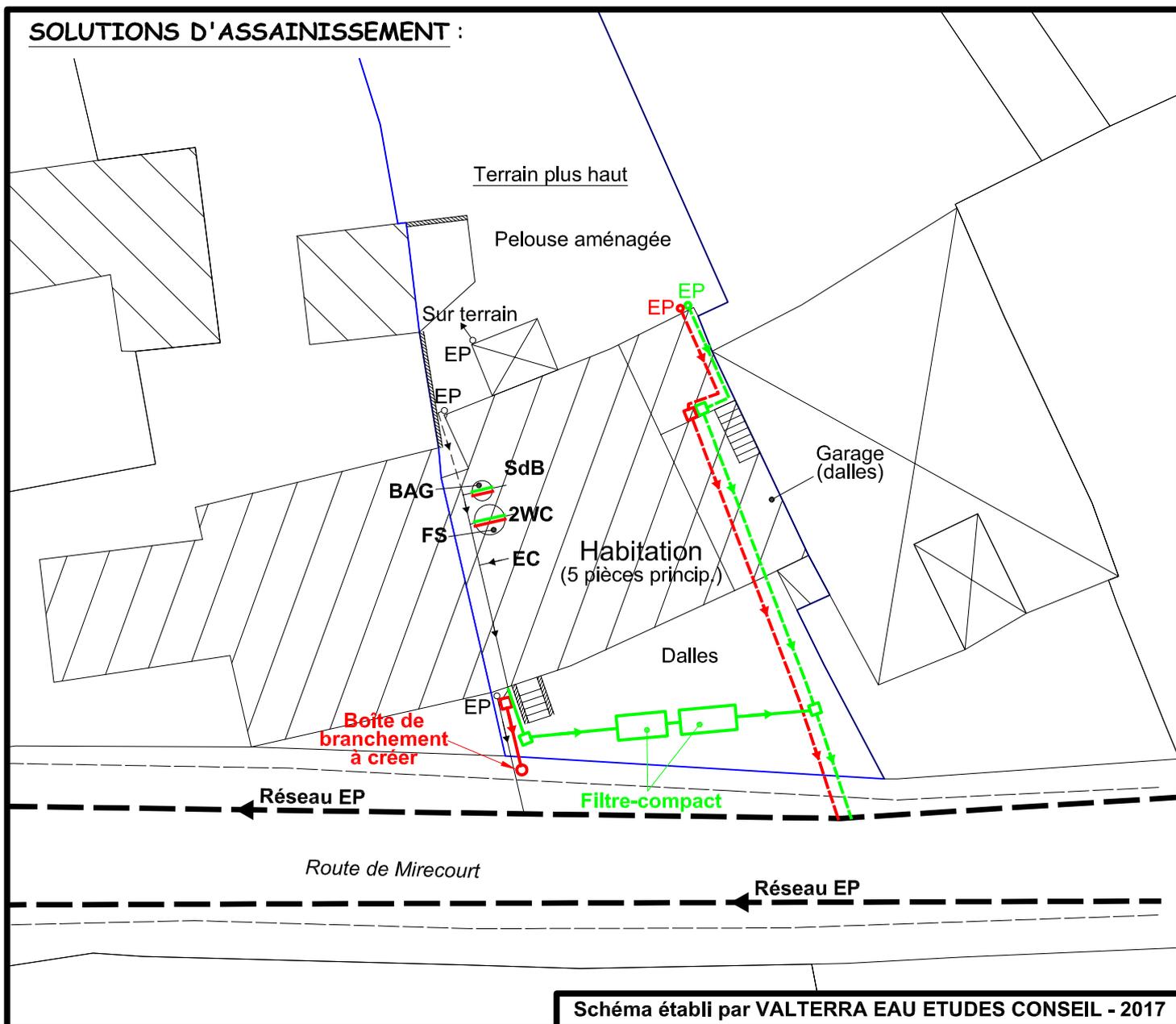
PROJET DE REHABILITATION DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF :

Prétraitement :	- Micro-station de 8 équivalents-habitants
Epuration :	
Rejet / dispersion :	- Réseau pluvial par l'intermédiaire d'une canalisation existante
Difficultés particulières :	- Surface disponible restreinte en aval de l'immeuble - Substrat rocheux à faible profondeur
Coût estimatif sommaire : 9 500 € HT	

PROJET DE RACCORDEMENT A UN FUTUR RESEAU D'ASSAINISSEMENT :

Linéaire approximatif :	- 2 mètres
Poste de refoulement :	-
Difficultés particulières :	-
Coût estimatif sommaire : 1 300 € HT	

SOLUTIONS D'ASSAINISSEMENT :

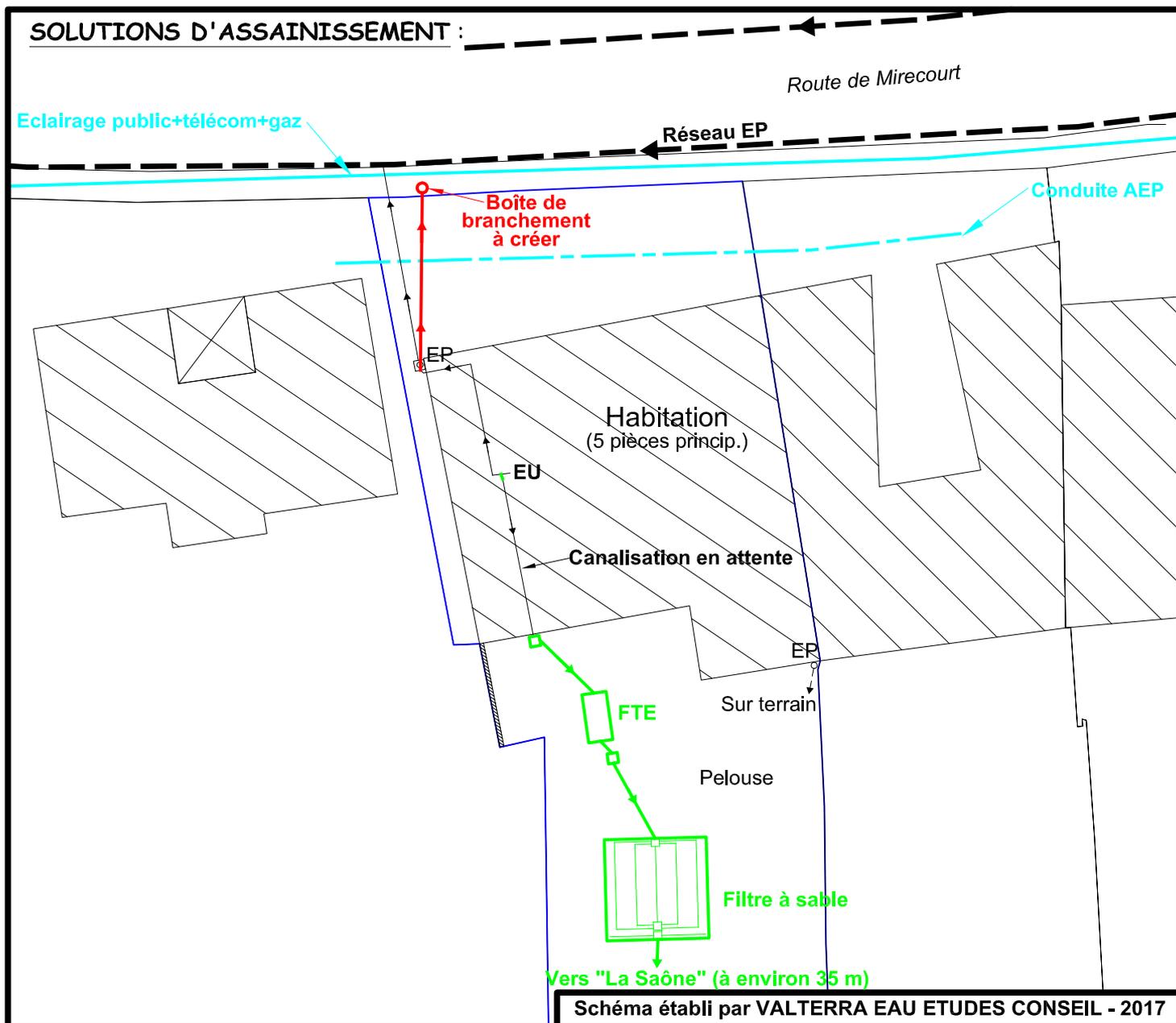


PROJET DE REHABILITATION DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF :

Prétraitement :	- Filtre compact de 6 équivalents-habitants
Épuration :	
Rejet / dispersion :	- Réseau pluvial
Difficultés particulières :	- Surface disponible restreinte en aval de l'immeuble - Mise en oeuvre de la filière d'assainissement au niveau d'une zone de stationnement - Séparation des eaux usées et des eaux pluviales => linéaire important
Coût estimatif sommaire : 16 000 € HT	

PROJET DE RACCORDEMENT A UN FUTUR RESEAU D'ASSAINISSEMENT :

Linéaire approximatif :	- 35 mètres
Poste de refoulement :	-
Difficultés particulières :	- Séparation des eaux usées et des eaux pluviales => linéaire important
Coût estimatif sommaire : 4 800 € HT	



PROJET DE REHABILITATION DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF :

Prétraitement :	- Fosse toutes eaux de 3 000 litres
Epurations :	- Filtre à sable vertical drainé de 25 m ²
Rejet / dispersion :	- La Saône
Difficultés particulières :	- Linéaire important
Coût estimatif sommaire : 7 800 € HT	

PROJET DE RACCORDEMENT A UN FUTUR RESEAU D'ASSAINISSEMENT :

Linéaire approximatif :	- 10 mètres
Poste de refoulement :	-
Difficultés particulières :	-
Coût estimatif sommaire : 800 € HT	

SOLUTIONS D'ASSAINISSEMENT :

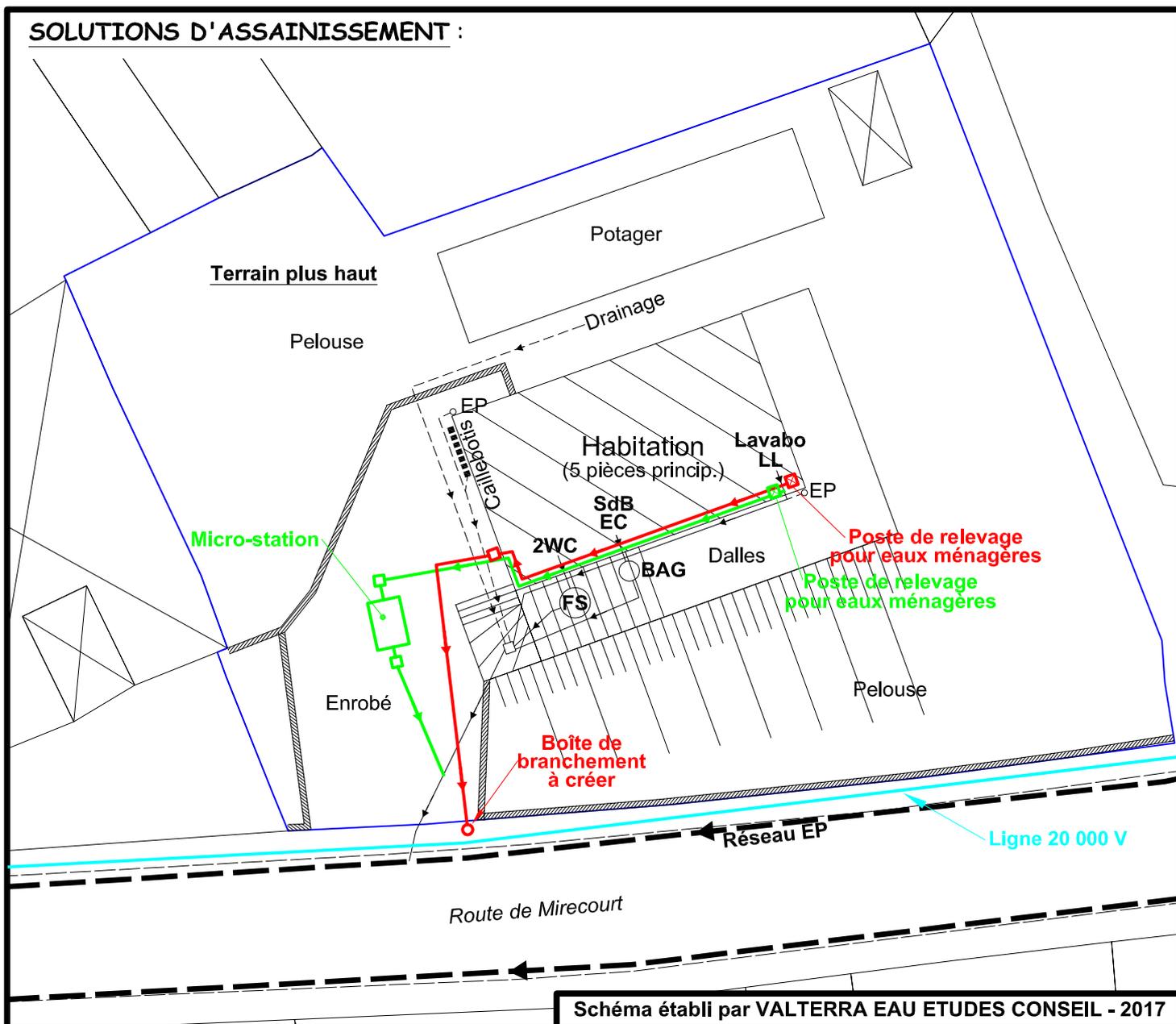


Schéma établi par VALTERRA EAU ETUDES CONSEIL - 2017

PROJET DE REHABILITATION DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF :

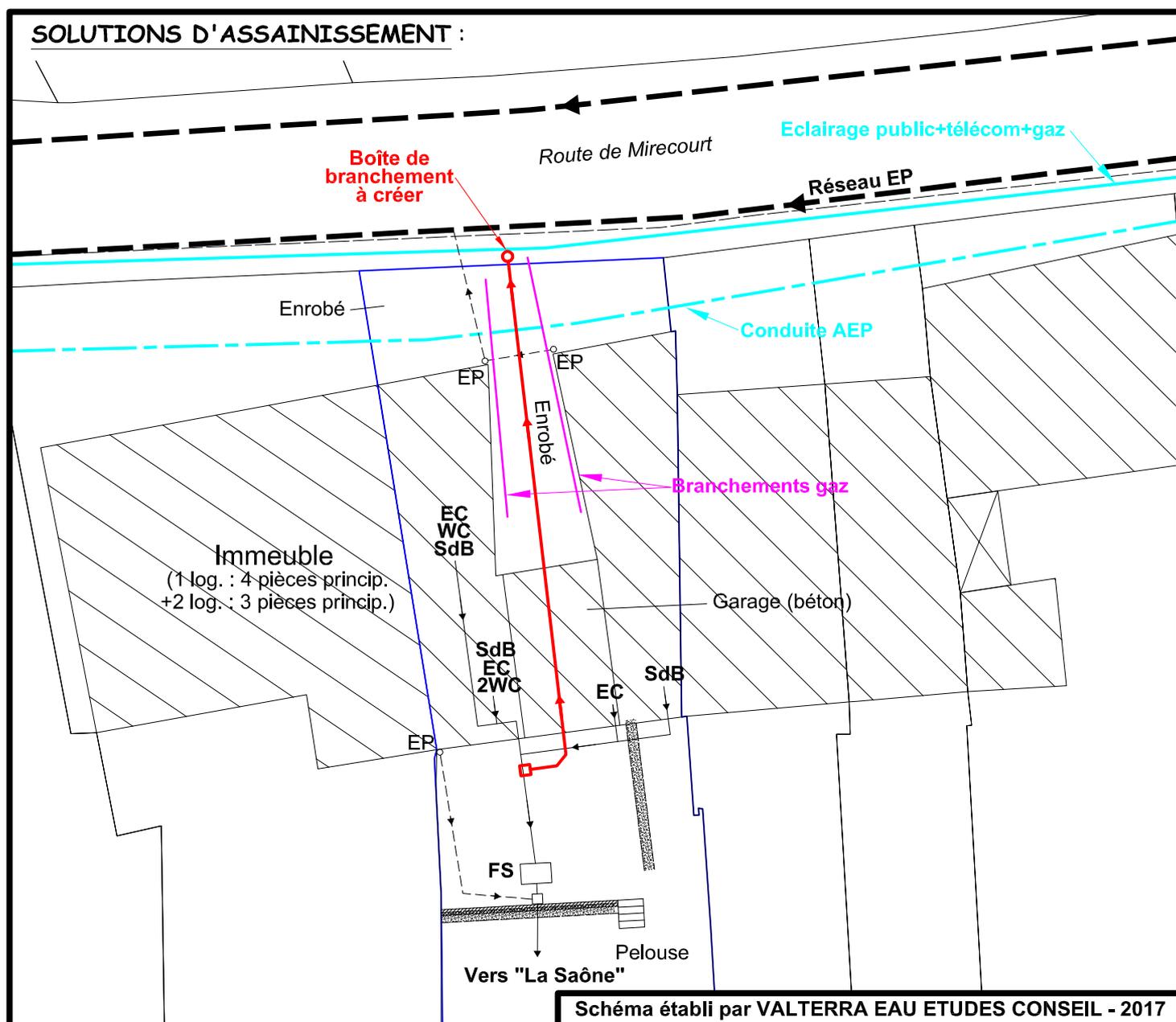
Prétraitement :	- Micro-station de 5 équivalents-habitants
Epuration :	
Rejet / dispersion :	- Réseau pluvial par l'intermédiaire d'une canalisation existante
Difficultés particulières :	- Surface disponible assez restreinte en aval de l'habitation - Mise en oeuvre de la filière d'assainissement au niveau d'une zone de stationnement - Substrat rocheux à faible profondeur
Coût estimatif sommaire : 12 600 € HT	

PROJET DE RACCORDEMENT A UN FUTUR RESEAU D'ASSAINISSEMENT :

Linéaire approximatif :	- 10 mètres
Poste de refoulement :	-
Difficultés particulières :	- Centralisation des eaux usées => linéaire important et poste de relevage - Vidange et comblement des ouvrages de prétraitement existants
Coût estimatif sommaire : 4 400 € HT	

Commune de : BONVILLET
 NOM : SIGRIST Michel (3 logements)
 Adresse : 76, route de Mirecourt

Numéro
 d'identification : 71



PROJET DE REHABILITATION DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF :

Prétraitement :	- Impossibilité technico-économique de mise en oeuvre d'une filière d'assainissement non collectif réglementaire sur la parcelle privée ou à proximité
Epuration :	
Rejet / dispersion :	-
Difficultés particulières :	- Absence de surface disponible en aval de l'habitation - Surface existante à l'arrière de l'immeuble inaccessible pour des engins de chantier
Coût estimatif sommaire :	

PROJET DE RACCORDEMENT A UN FUTUR RESEAU D'ASSAINISSEMENT :

Linéaire approximatif :	- 25 mètres
Poste de refoulement :	-
Difficultés particulières :	- Linéaire important - Travail en partie à la main
Coût estimatif sommaire : 3 400 € HT	

SOLUTIONS D'ASSAINISSEMENT :

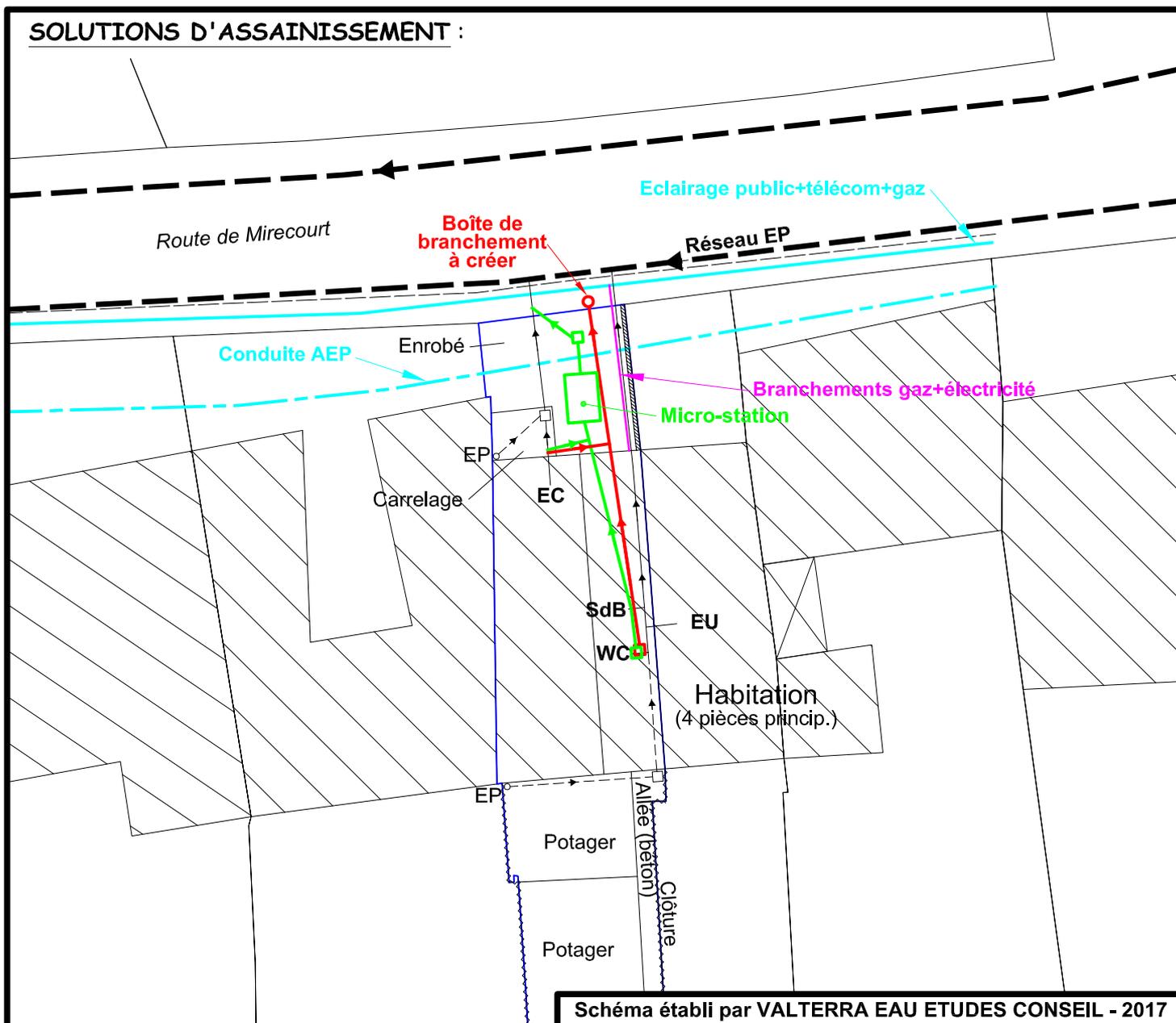


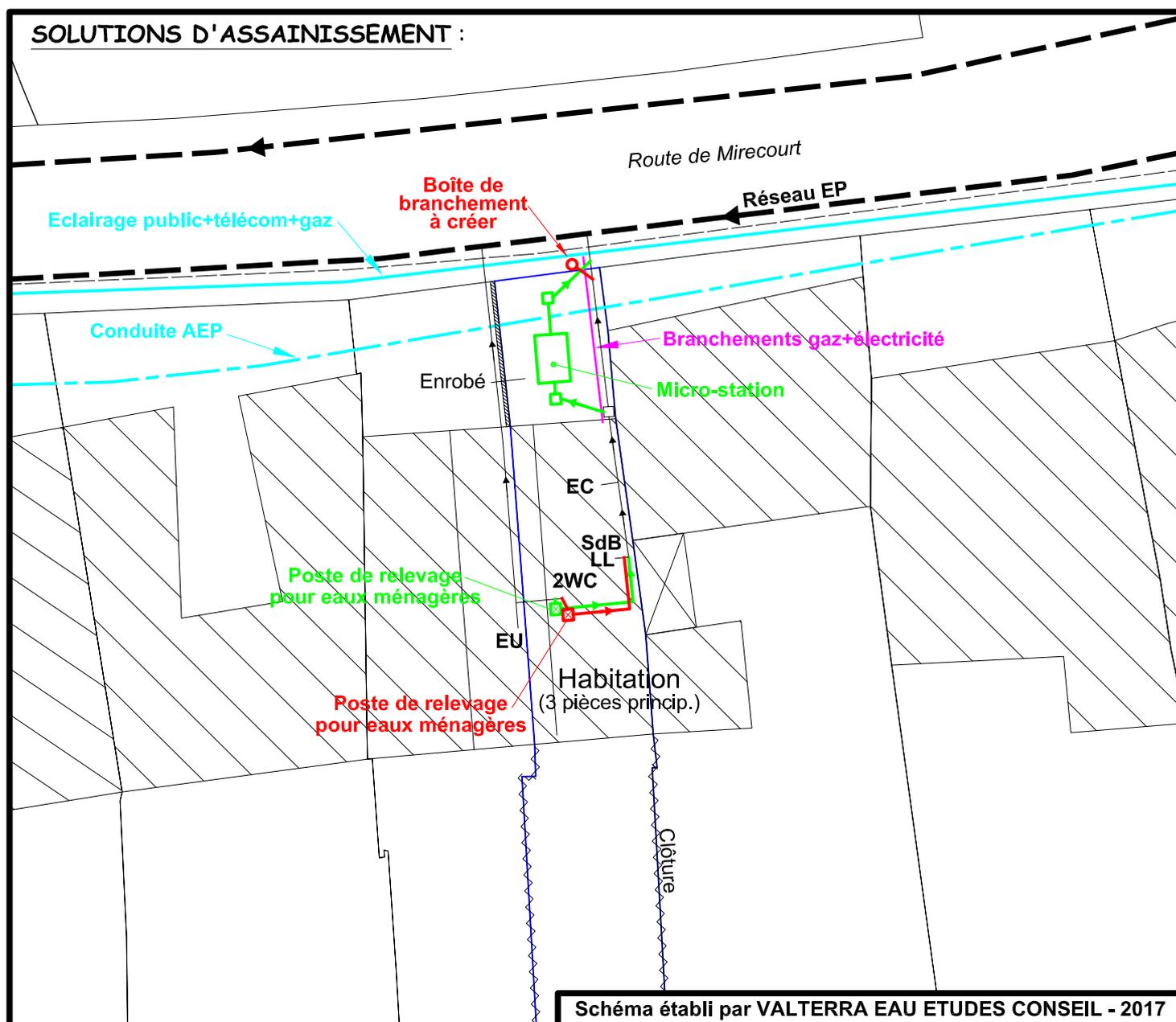
Schéma établi par VALTERRA EAU ETUDES CONSEIL - 2017

PROJET DE REHABILITATION DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF :

Prétraitement :	- Micro-station de 4 équivalents-habitants
Epuración :	
Rejet / dispersion :	- Réseau pluvial par l'intermédiaire d'une canalisation existante
Difficultés particulières :	- Surface disponible restreinte en aval de l'habitation - Mise en oeuvre de la filière d'assainissement au niveau d'une zone de stationnement - Substrat rocheux à faible profondeur
Coût estimatif sommaire : 9 400 € HT	

PROJET DE RACCORDEMENT A UN FUTUR RESEAU D'ASSAINISSEMENT :

Linéaire approximatif :	- 15 mètres
Poste de refoulement :	-
Difficultés particulières :	- Séparation des eaux usées et des eaux pluviales
Coût estimatif sommaire : 2 400 € HT	

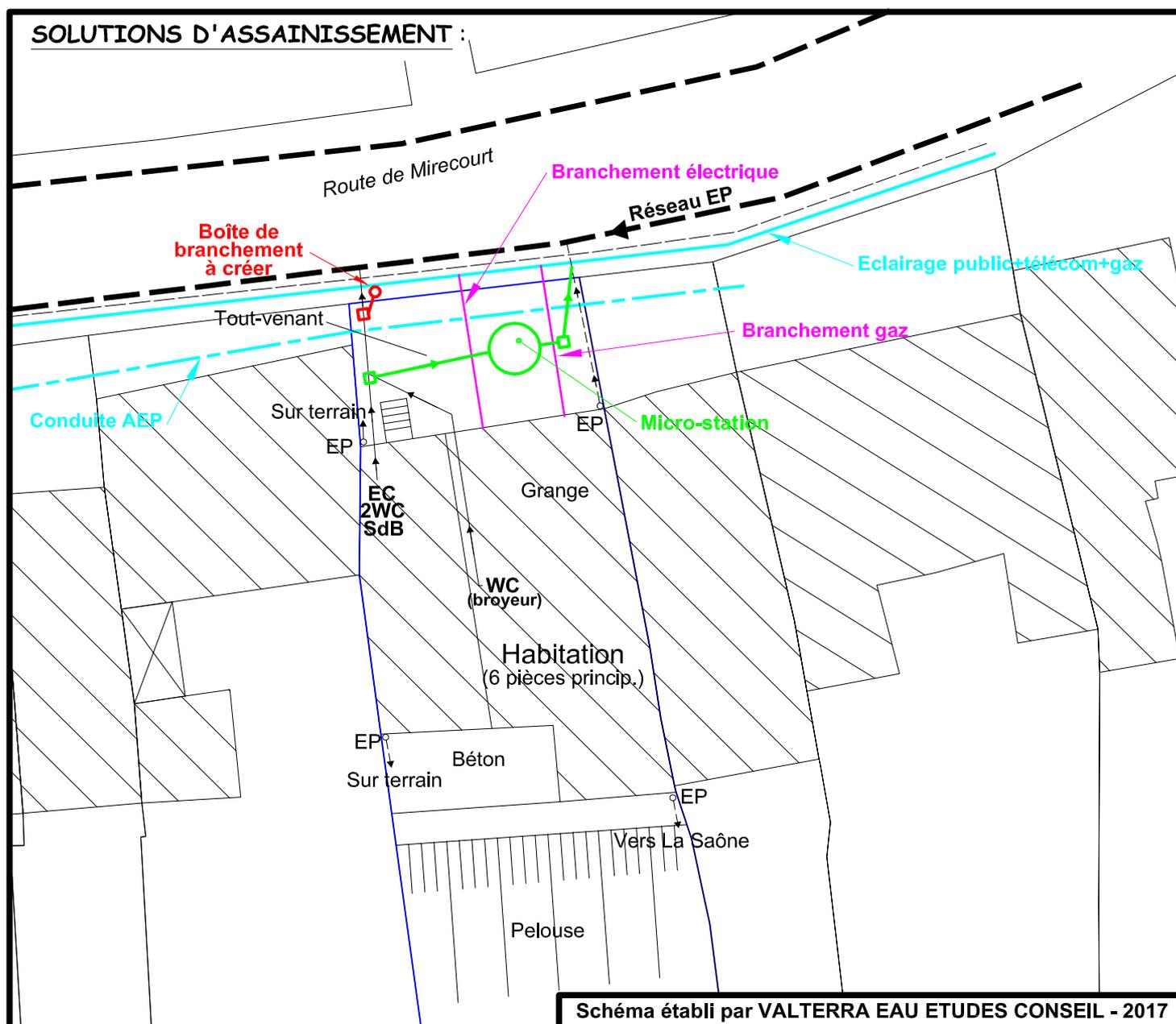


PROJET DE REHABILITATION DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF :

Prétraitement :	- Micro-station de 4 équivalents-habitants
Epuration :	- Réseau pluvial par l'intermédiaire d'une canalisation existante
Rejet / dispersion :	- Surface disponible très restreinte en aval de l'habitation
Difficultés particulières :	- Mise en oeuvre de la filière d'assainissement au niveau d'une zone de stationnement
	- Substrat rocheux à faible profondeur
Coût estimatif sommaire : 9 500 € HT	

PROJET DE RACCORDEMENT A UN FUTUR RESEAU D'ASSAINISSEMENT :

Linéaire approximatif :	- 15 mètres
Poste de refoulement :	-
Difficultés particulières :	- Centralisation des eaux usées => mise en oeuvre d'un poste de relevage
Coût estimatif sommaire : 1 700 € HT	

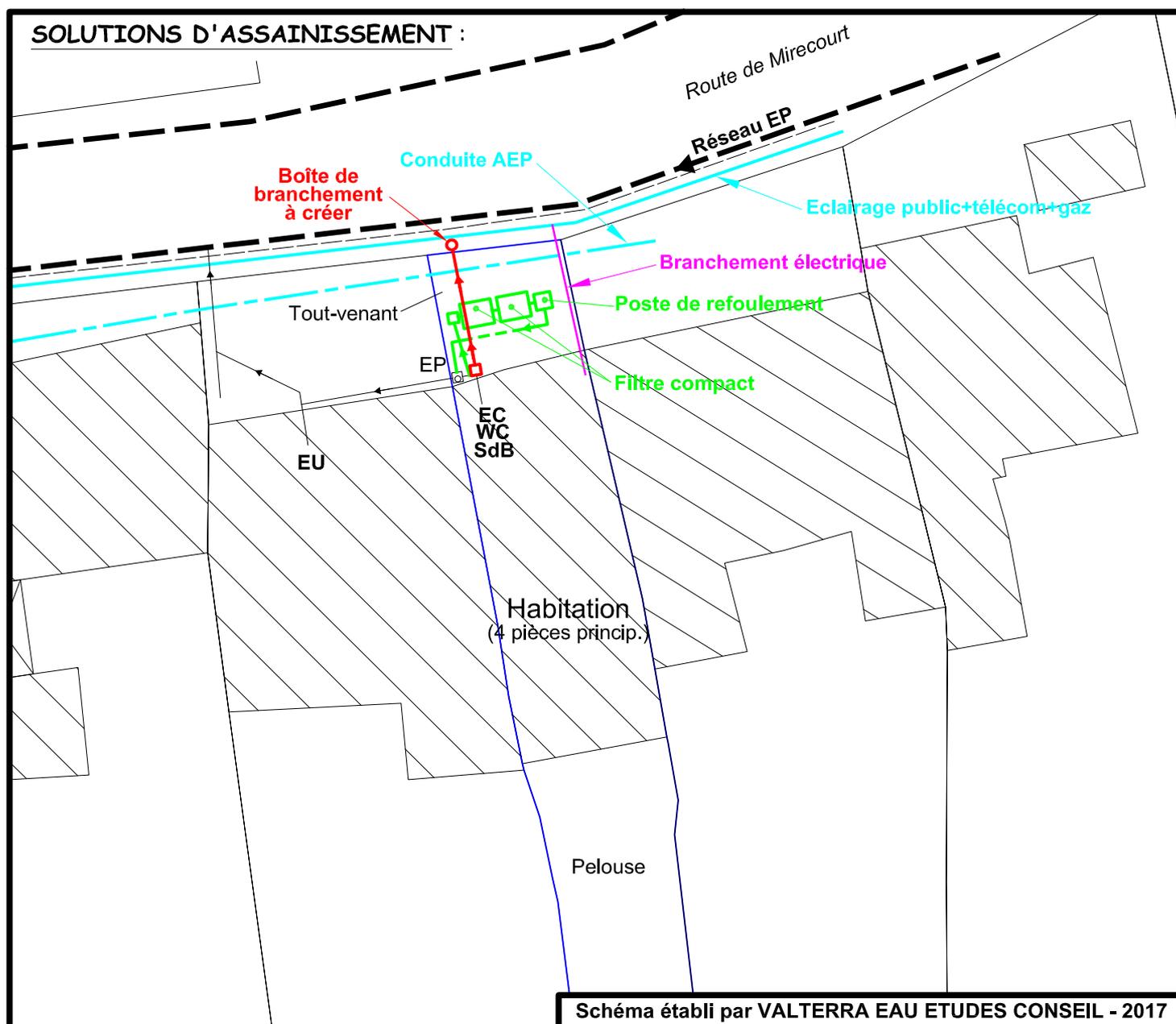


PROJET DE REHABILITATION DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF :

Prétraitement :	- Micro-station de 6 équivalents-habitants
Epuration :	-
Rejet / dispersion :	- Réseau pluvial par l'intermédiaire d'une canalisation existante
Difficultés particulières :	- Surface disponible restreinte en aval de l'habitation - Mise en oeuvre de la filière d'assainissement au niveau d'une zone de stationnement - Substrat rocheux à faible profondeur
Coût estimatif sommaire : 8 800 € HT	

PROJET DE RACCORDEMENT A UN FUTUR RESEAU D'ASSAINISSEMENT :

Linéaire approximatif :	- 1 mètre
Poste de refoulement :	-
Difficultés particulières :	-
Coût estimatif sommaire : 400 € HT	



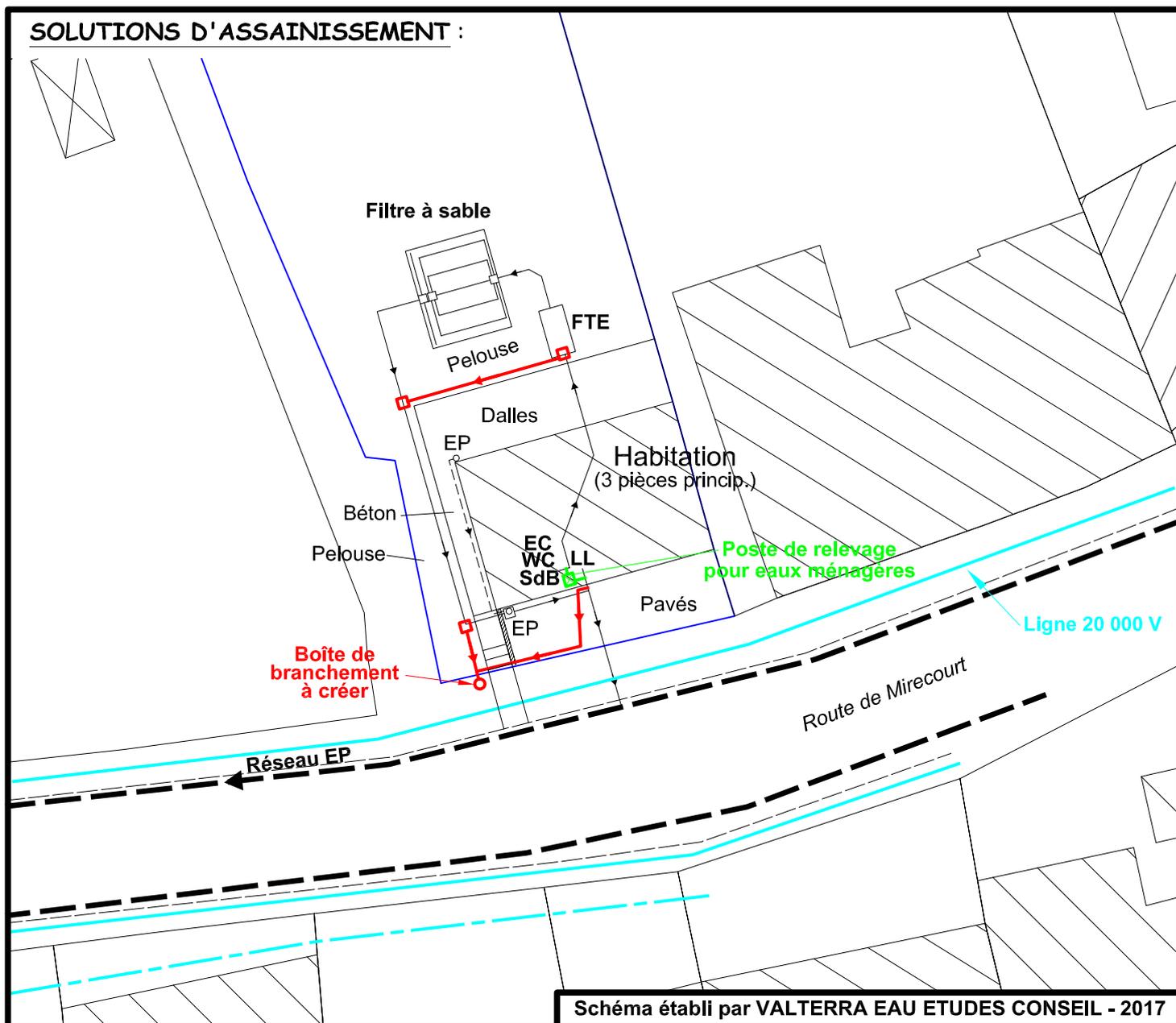
PROJET DE REHABILITATION DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF :

Prétraitement :	- Filtre compact de 4 équivalents-habitants
Epuration :	
Rejet / dispersion :	- Réseau pluvial par l'intermédiaire d'une canalisation existante
Difficultés particulières :	- Surface disponible très restreinte en aval de l'habitation - Mise en oeuvre de la filière d'assainissement au niveau d'une zone de stationnement - Substrat rocheux à faible profondeur
Coût estimatif sommaire : 10 600 € HT	

PROJET DE RACCORDEMENT A UN FUTUR RESEAU D'ASSAINISSEMENT :

Linéaire approximatif :	- 5 mètres
Poste de refoulement :	-
Difficultés particulières :	-
Coût estimatif sommaire : 700 € HT	

SOLUTIONS D'ASSAINISSEMENT :

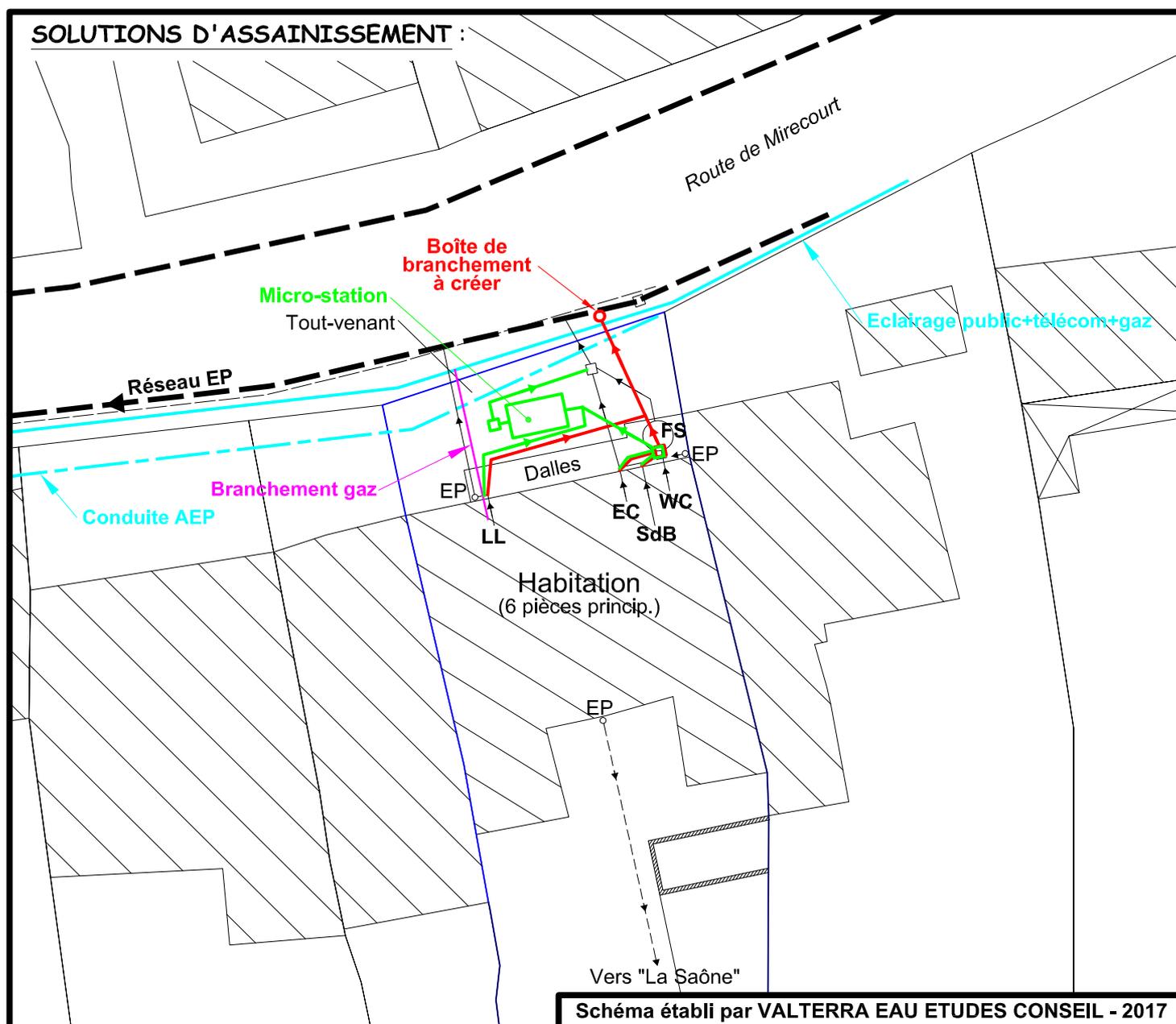


PROJET DE REHABILITATION DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF :

Prétraitement :	- Mettre en place un extracteur au sommet de la ventilation secondaire
Epuration :	-
Rejet / dispersion :	-
Difficultés particulières :	- Raccordement du lave-linge sur la filière d'assainissement => mise en oeuvre d'un poste de relevage
Coût estimatif sommaire : 1 500 € HT	

PROJET DE RACCORDEMENT A UN FUTUR RESEAU D'ASSAINISSEMENT :

Linéaire approximatif :	- 20 mètres
Poste de refoulement :	-
Difficultés particulières :	- Centralisation des eaux usées
Coût estimatif sommaire : 2 700 € HT	



PROJET DE REHABILITATION DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF :

Prétraitement :	- Micro-station de 6 équivalents-habitants
Epuration :	
Rejet / dispersion :	- Réseau pluvial par l'intermédiaire d'une canalisation existante
Difficultés particulières :	- Surface disponible très restreinte en aval de l'habitation - Mise en oeuvre de la filière d'assainissement au niveau d'une zone de stationnement - Substrat rocheux à faible profondeur
Coût estimatif sommaire : 9 800 € HT	

PROJET DE RACCORDEMENT A UN FUTUR RESEAU D'ASSAINISSEMENT :

Linéaire approximatif :	- 20 mètres
Poste de refoulement :	-
Difficultés particulières :	-
Coût estimatif sommaire : 1 900 € HT	

SOLUTIONS D'ASSAINISSEMENT :

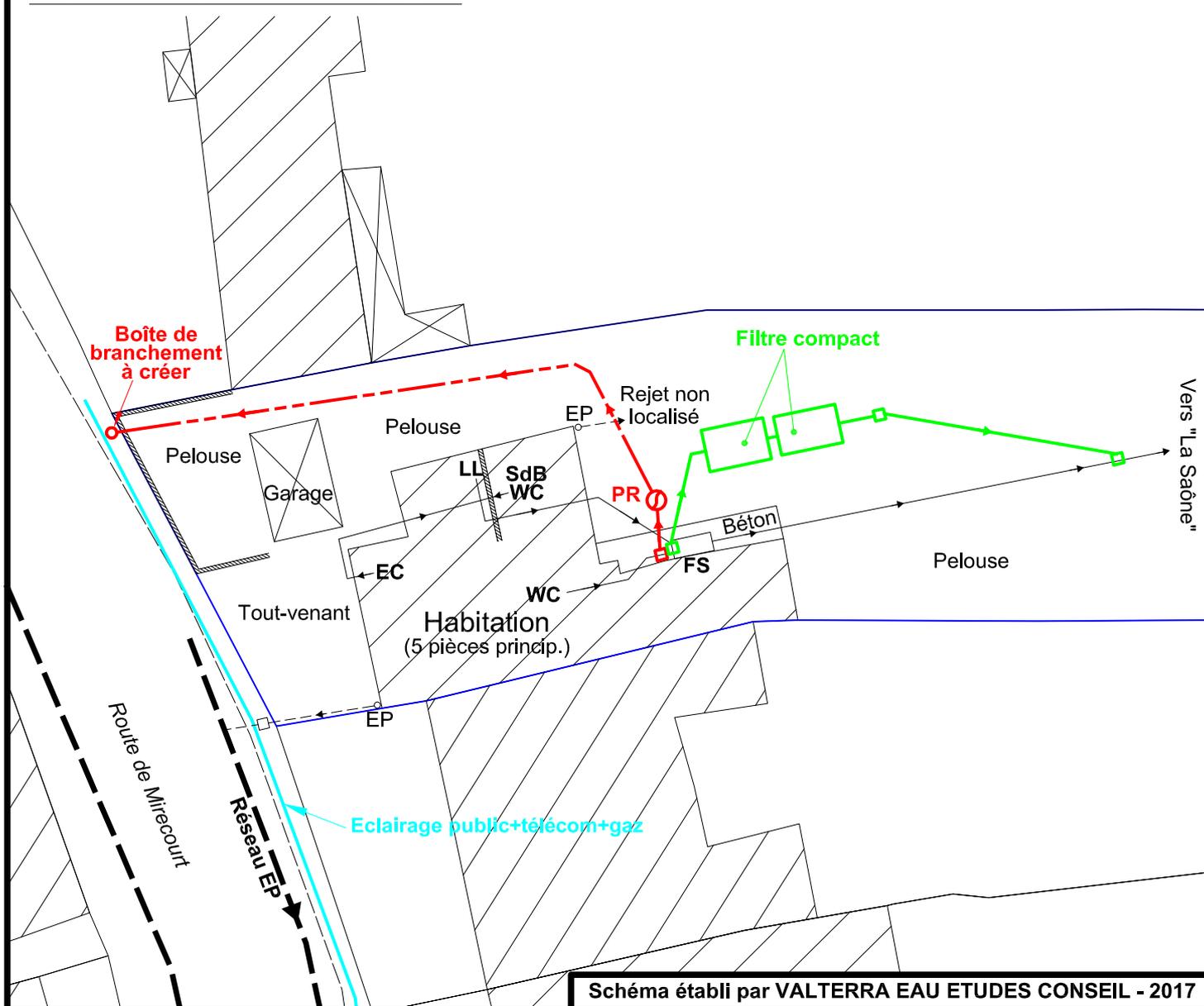


Schéma établi par VALTERRA EAU ETUDES CONSEIL - 2017

PROJET DE REHABILITATION DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF :

Prétraitement :	- Filtre compact de 5 équivalents-habitants
Epuración :	- La Saône par l'intermédiaire d'une canalisation existante
Rejet / dispersion :	- Accès à la parcelle délicat pour des engins de chantier
Difficultés particulières :	- Accès à la parcelle délicat pour des engins de chantier
Coût estimatif sommaire : 8 800 € HT	

PROJET DE RACCORDEMENT A UN FUTUR RESEAU D'ASSAINISSEMENT :

Linéaire approximatif :	- 30 mètres
Poste de refoulement :	- OUI
Difficultés particulières :	- Topographie défavorable => mise en oeuvre d'un poste de refoulement - Accès à la parcelle délicat pour des engins de chantier
Coût estimatif sommaire : 5 000 € HT	

Commune de : BONVILLET
 NOM : GERARD Philippe
 Adresse : 141, route de Mirecourt

Numéro
 d'identification : 80

SOLUTIONS D'ASSAINISSEMENT :

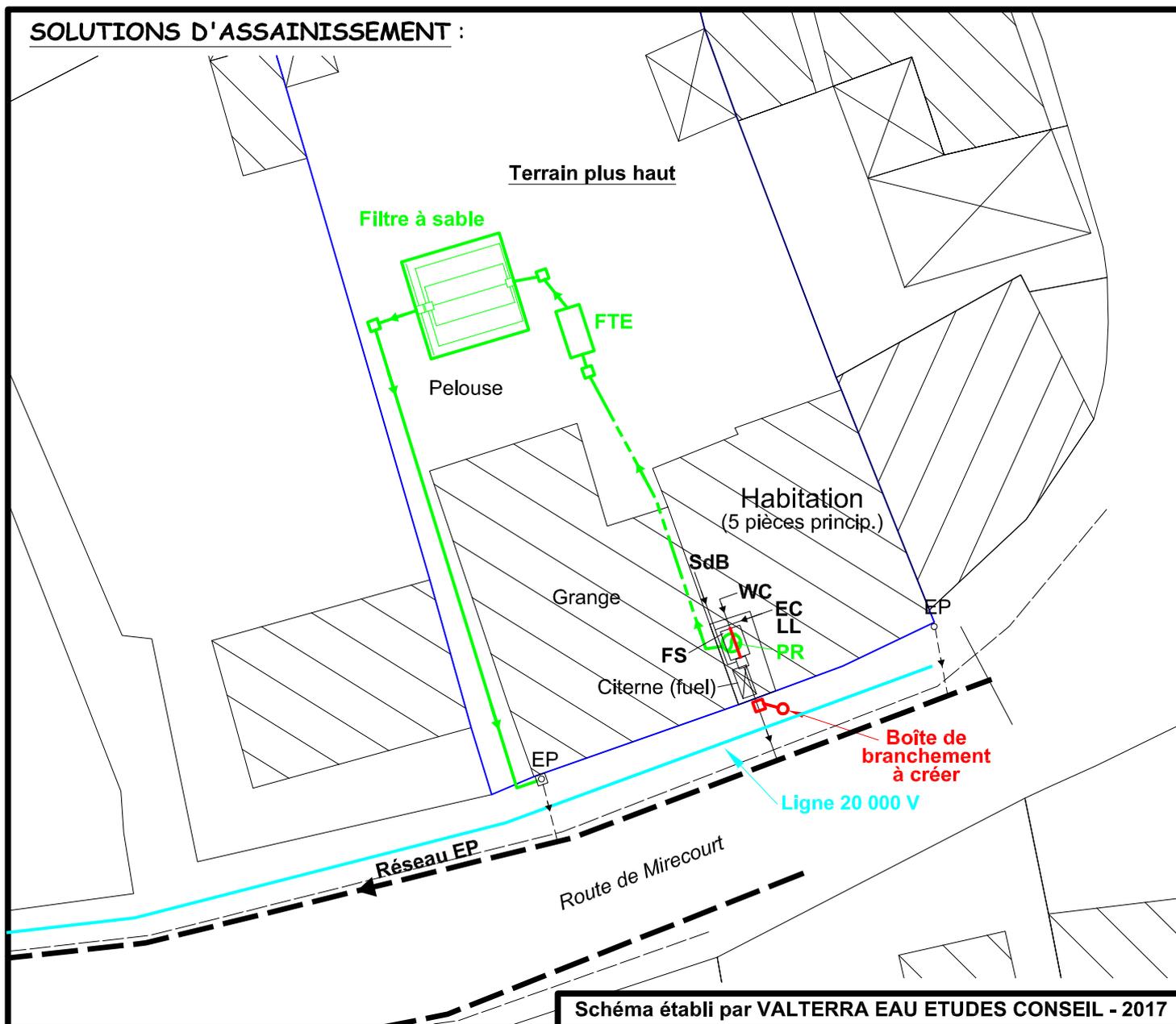


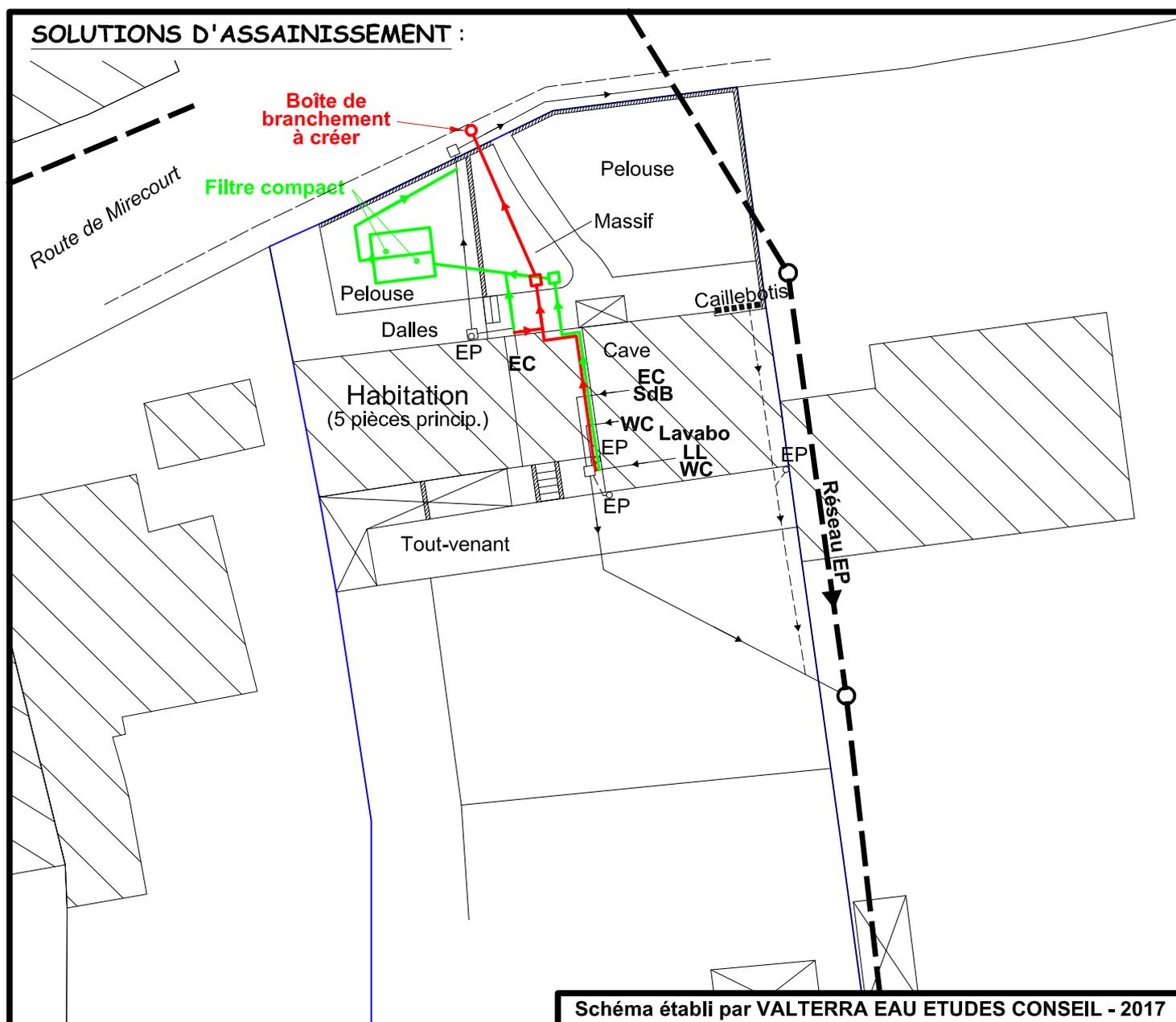
Schéma établi par VALTERRA EAU ETUDES CONSEIL - 2017

PROJET DE REHABILITATION DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF :

Prétraitement :	- Fosse toutes eaux de 3 000 litres
Epuration :	- Filtre à sable vertical drainé de 25 m ²
Rejet / dispersion :	-
Difficultés particulières :	- Topographie défavorable => mise en oeuvre d'un poste de refoulement - Linéaire important
Coût estimatif sommaire : 11 000 € HT	

PROJET DE RACCORDEMENT A UN FUTUR RESEAU D'ASSAINISSEMENT :

Linéaire approximatif :	- 3 mètres
Poste de refoulement :	-
Difficultés particulières :	-
Coût estimatif sommaire : 800 € HT	



PROJET DE REHABILITATION DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF :

Prétraitement :	- Filtre compact de 5 équivalents-habitants (avec poste de relevage intégré)
Epuración :	
Rejet / dispersion :	- Réseau pluvial par l'intermédiaire d'une canalisation existante
Difficultés particulières :	- Surface disponible assez restreinte - Centralisation des eaux usées => travail en partie à la main dans la cave - Exutoire superficiel
Coût estimatif sommaire : 10 200 € HT	

PROJET DE RACCORDEMENT A UN FUTUR RESEAU D'ASSAINISSEMENT :

Linéaire approximatif :	- 20 mètres
Poste de refoulement :	-
Difficultés particulières :	- Centralisation des eaux usées => travail en partie à la main dans la cave
Coût estimatif sommaire : 2 400 € HT	

SOLUTIONS D'ASSAINISSEMENT :

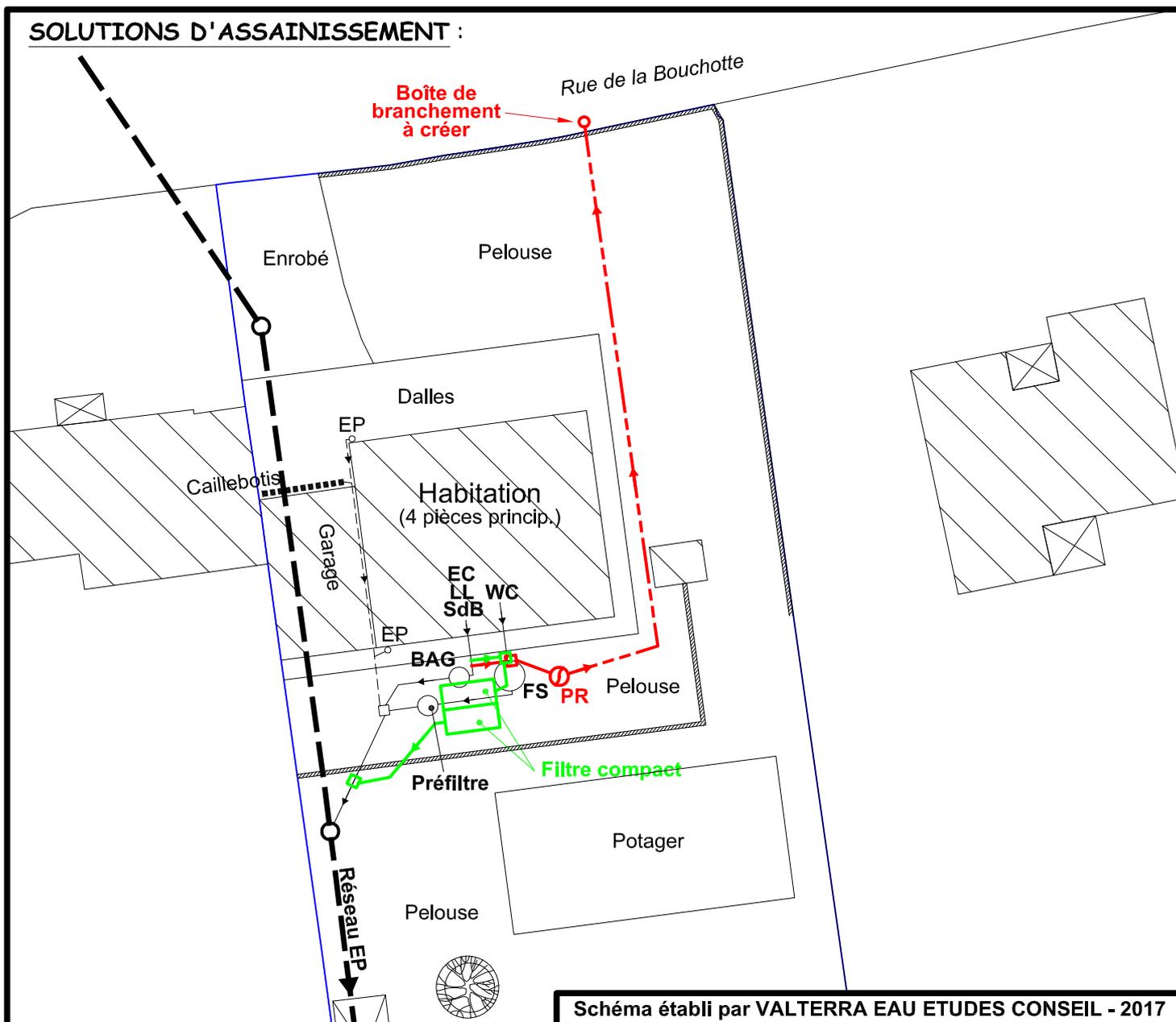


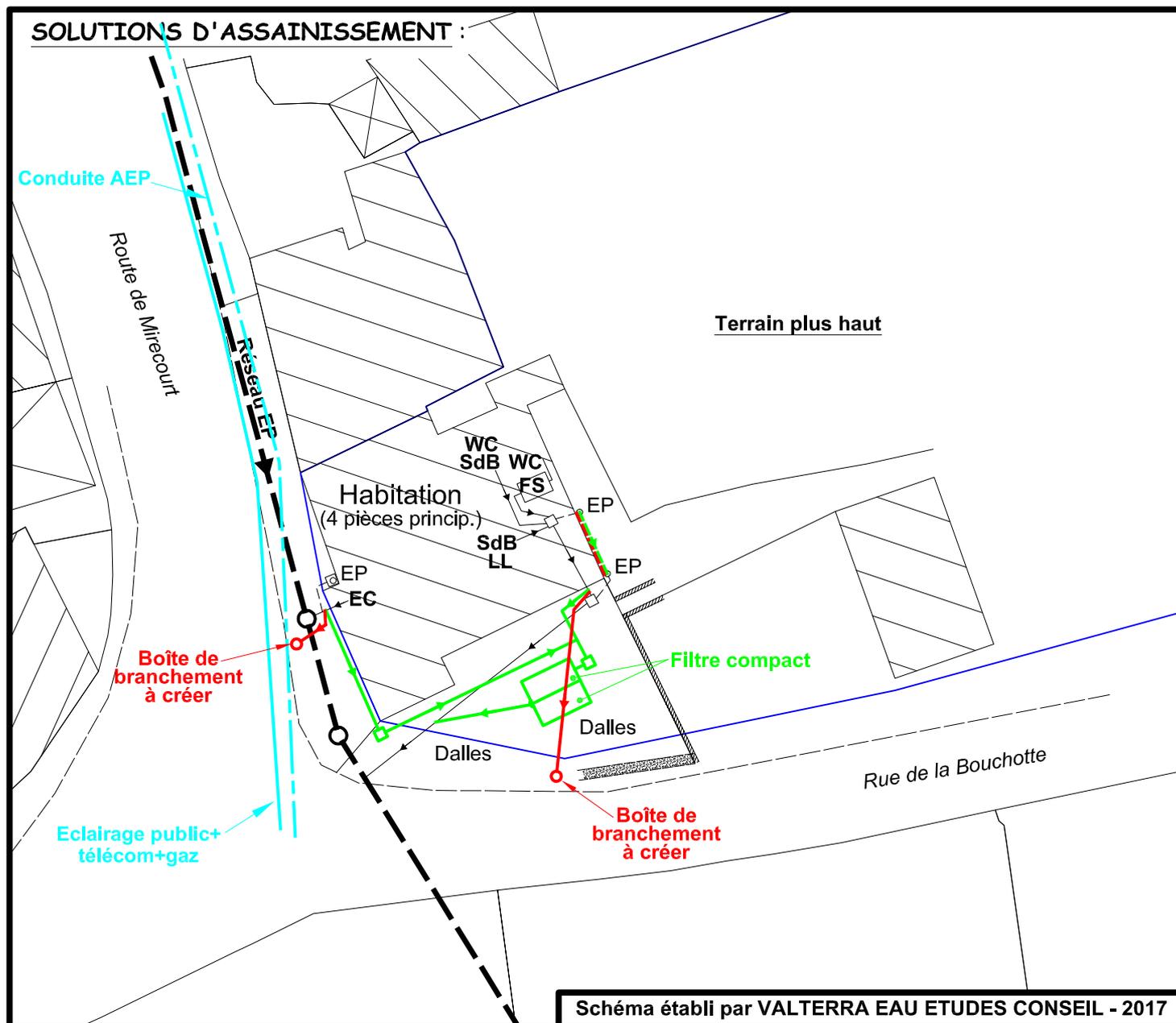
Schéma établi par VALTERRA EAU ETUDES CONSEIL - 2017

PROJET DE REHABILITATION DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF :

Prétraitement :	- Filtre compact de 4 équivalents-habitants
Epuraton :	
Rejet / dispersion :	- Réseau pluvial par l'intermédiaire d'une canalisation existante
Difficultés particulières :	- Accès à la parcelle assez délicat pour des engins de chantier
Coût estimatif sommaire : 7 400 € HT	

PROJET DE RACCORDEMENT A UN FUTUR RESEAU D'ASSAINISSEMENT :

Linéaire approximatif :	- 35 mètres
Poste de refoulement :	- OUI
Difficultés particulières :	- Topographie défavorable => mise en oeuvre d'un poste de refoulement - Linéaire important
Coût estimatif sommaire : 4 700 € HT	

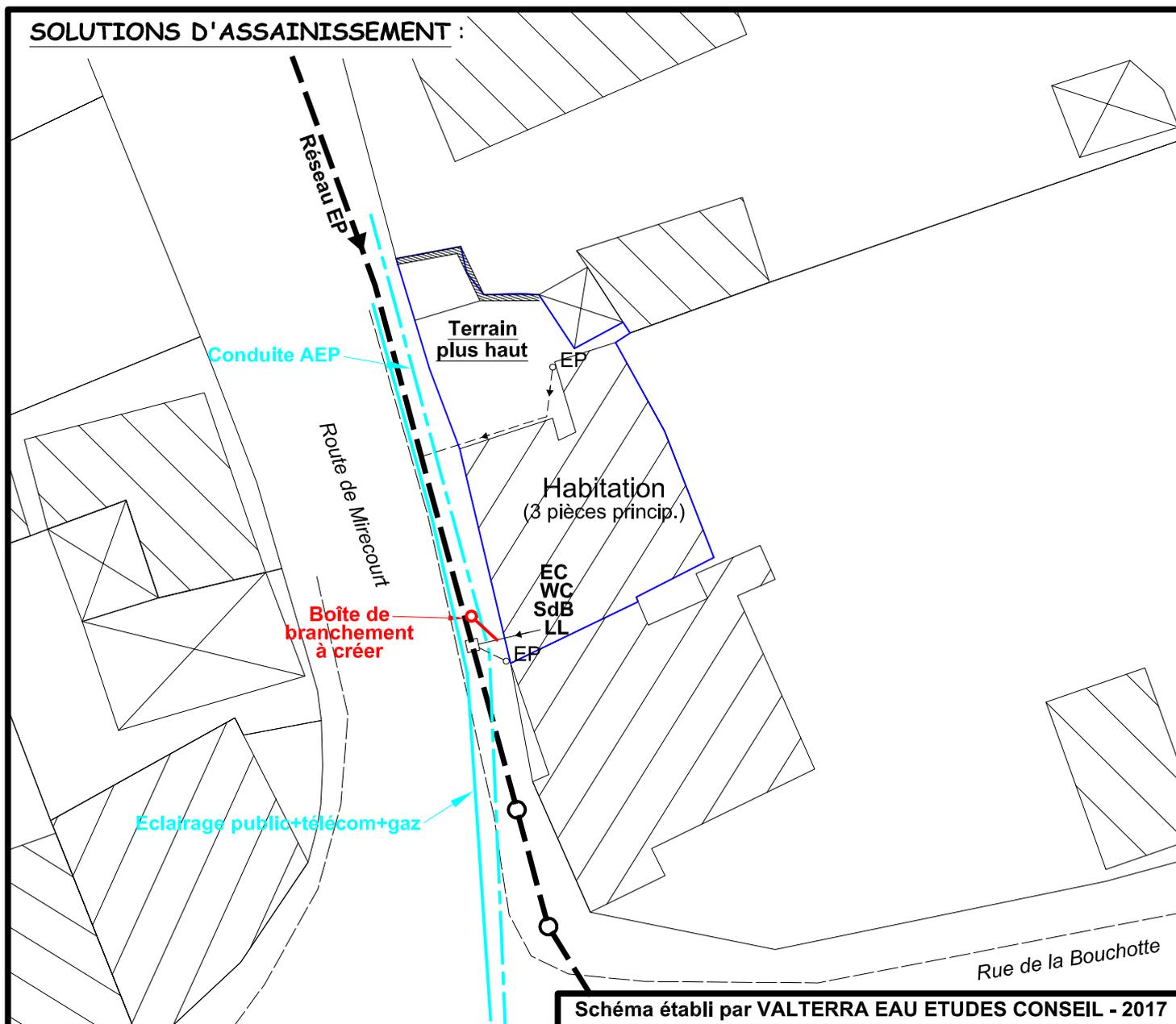


PROJET DE REHABILITATION DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF :

Prétraitement :	- Filtre compact de 4 équivalents-habitants (avec poste de relevage intégré)
Epuración :	
Rejet / dispersion :	- Réseau pluvial par l'intermédiaire d'une canalisation existante
Difficultés particulières :	- Surface disponible assez restreinte en aval de l'habitation - Centralisation des eaux usées => linéaire important - Substrat rocheux à faible profondeur
Coût estimatif sommaire : 13 500 € HT	

PROJET DE RACCORDEMENT A UN FUTUR RESEAU D'ASSAINISSEMENT :

Linéaire approximatif :	- 15 mètres
Poste de refoulement :	-
Difficultés particulières :	- Centralisation des eaux usées => mise en place de 2 boîtes de branchement
Coût estimatif sommaire : 1 900 € HT	



PROJET DE REHABILITATION DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF :

Prétraitement :	- Impossibilité technico-économique de mise en oeuvre d'une filière d'assainissement non collectif réglementaire sur la parcelle privée ou à proximité
Épuration :	
Rejet / dispersion :	-
Difficultés particulières :	- Absence de surface disponible en aval de l'habitation
Coût estimatif sommaire :	

PROJET DE RACCORDEMENT A UN FUTUR RESEAU D'ASSAINISSEMENT :

Linéaire approximatif :	- 1 mètre
Poste de refoulement :	-
Difficultés particulières :	-
Coût estimatif sommaire : 200 € HT	

SOLUTIONS D'ASSAINISSEMENT :

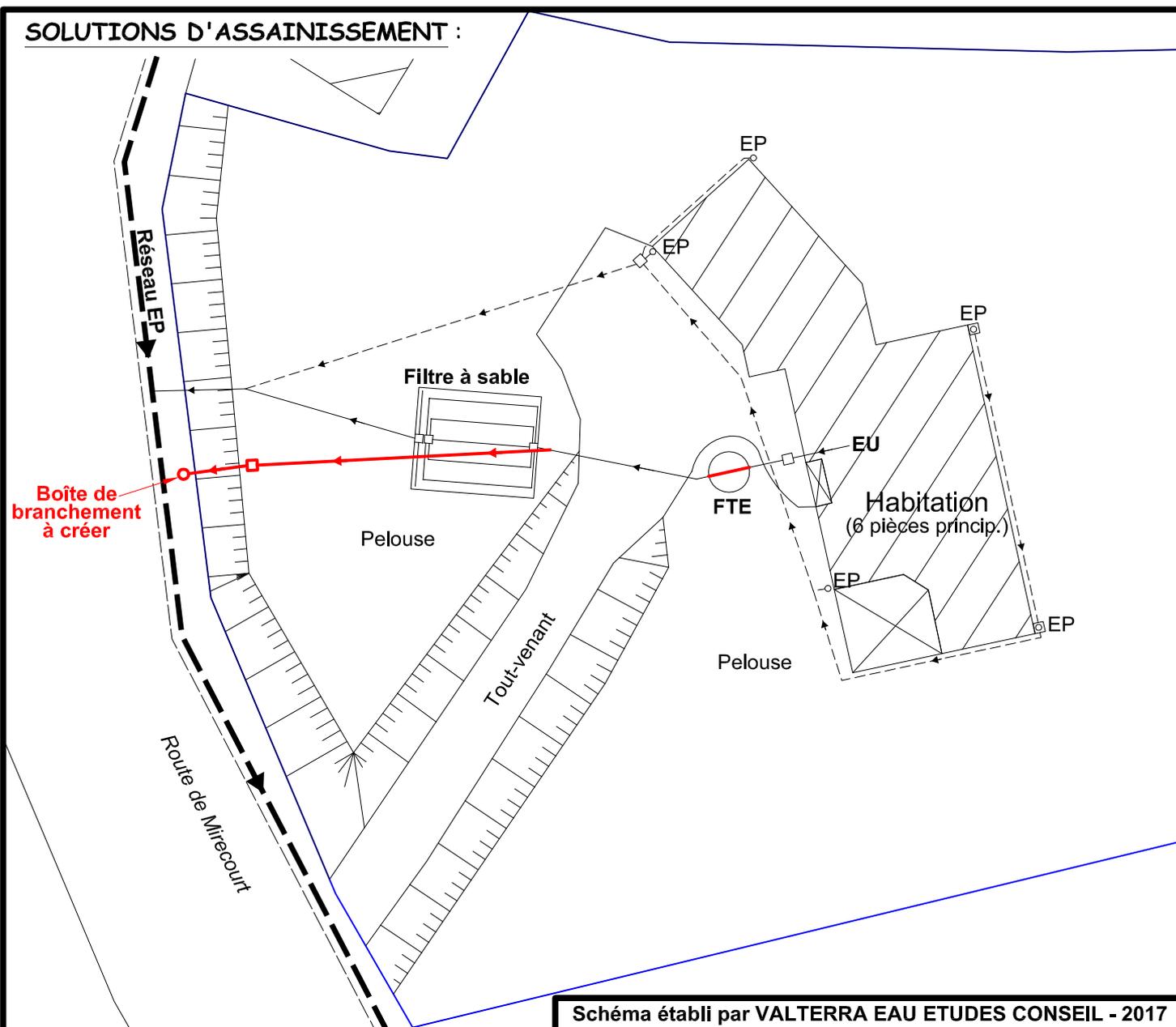


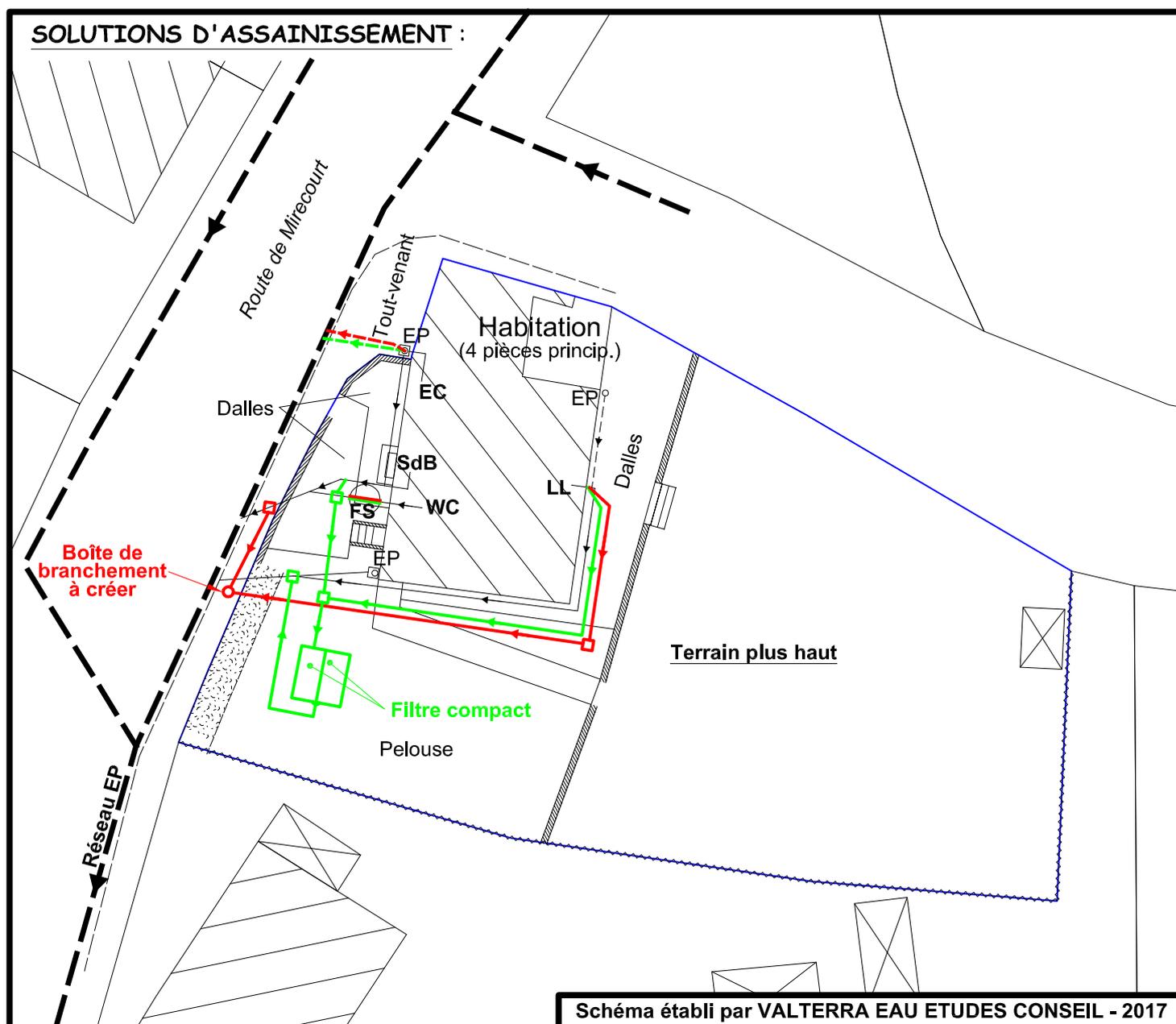
Schéma établi par VALTERRA EAU ETUDES CONSEIL - 2017

PROJET DE REHABILITATION DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF :

Prétraitement :	- Mettre en place une ventilation secondaire sur la fosse toutes eaux existante
Epuration :	-
Rejet / dispersion :	-
Difficultés particulières :	-
Coût estimatif sommaire : 900 € HT	

PROJET DE RACCORDEMENT A UN FUTUR RESEAU D'ASSAINISSEMENT :

Linéaire approximatif :	- 20 mètres
Poste de refoulement :	-
Difficultés particulières :	-
Coût estimatif sommaire : 1 800 € HT	



PROJET DE REHABILITATION DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF :

Prétraitement :	- Filtre compact de 4 équivalents-habitants (avec poste de relevage intégré)
Epuración :	
Rejet / dispersion :	- Réseau pluvial par l'intermédiaire d'une canalisation existante
Difficultés particulières :	- Surface disponible assez restreinte en aval de l'habitation - Aménagements de la parcelle - Accès à la parcelle assez délicat pour des engins de chantier
Coût estimatif sommaire : 11 700 € HT	

PROJET DE RACCORDEMENT A UN FUTUR RESEAU D'ASSAINISSEMENT :

Linéaire approximatif :	- 35 mètres
Poste de refoulement :	-
Difficultés particulières :	- Centralisation des eaux usées => linéaire important - Aménagements de la parcelle
Coût estimatif sommaire : 4 300 € HT	

Commune de : BONVILLET
 NOM : BOLOT Philippe
 Adresse : 333, route de Mirecourt

Numéro
 d'identification : 91

SOLUTIONS D'ASSAINISSEMENT :

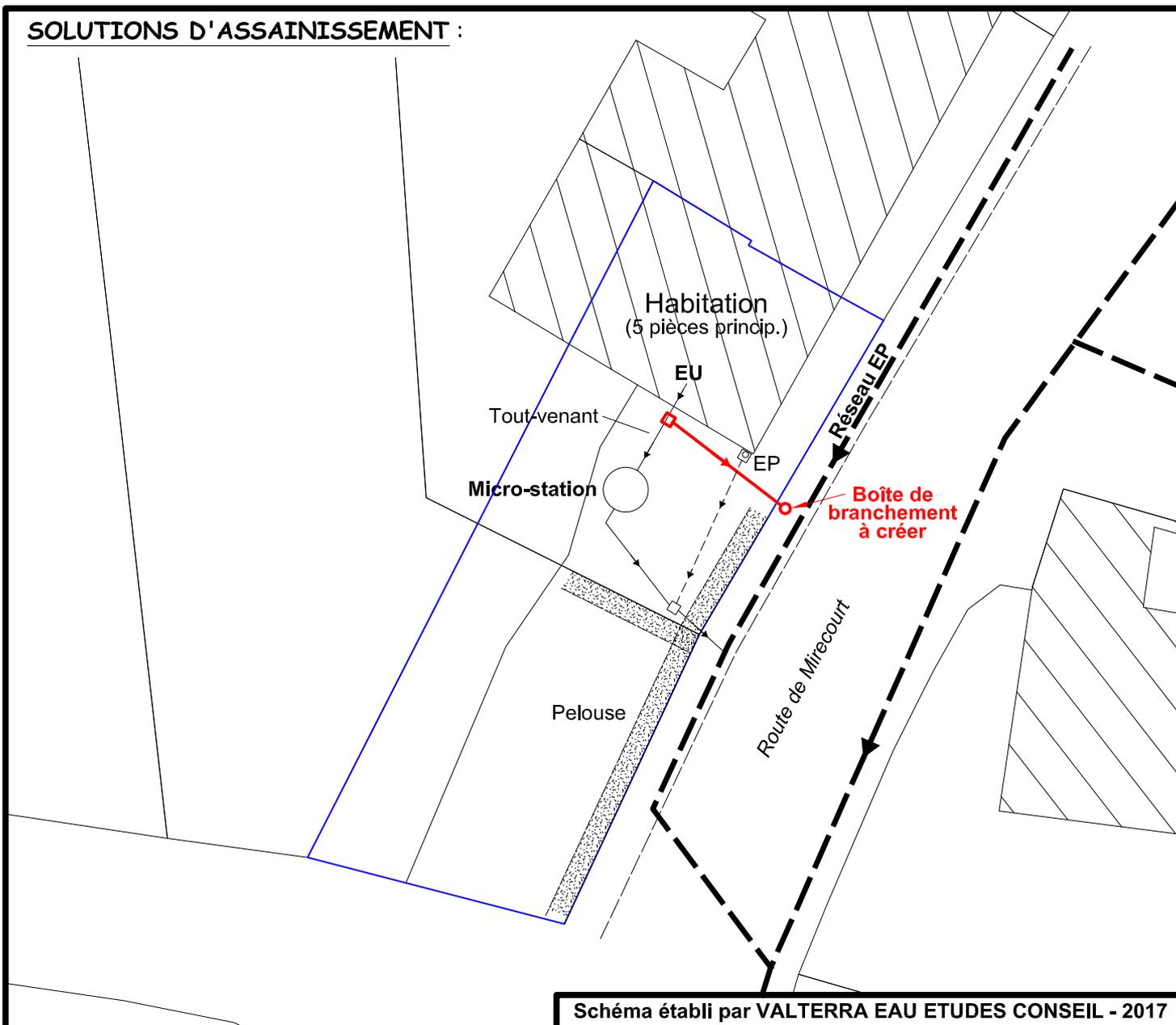


Schéma établi par VALTERRA EAU ETUDES CONSEIL - 2017

PROJET DE REHABILITATION DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF : Installation conforme

Prétraitement :	-
Epuration :	-
Rejet / dispersion :	-
Difficultés particulières :	-
Coût estimatif sommaire : 0 € HT	

PROJET DE RACCORDEMENT A UN FUTUR RESEAU D'ASSAINISSEMENT :

Linéaire approximatif :	- 5 mètres
Poste de refoulement :	-
Difficultés particulières :	-
Coût estimatif sommaire : 1 300 € HT	

SOLUTIONS D'ASSAINISSEMENT :

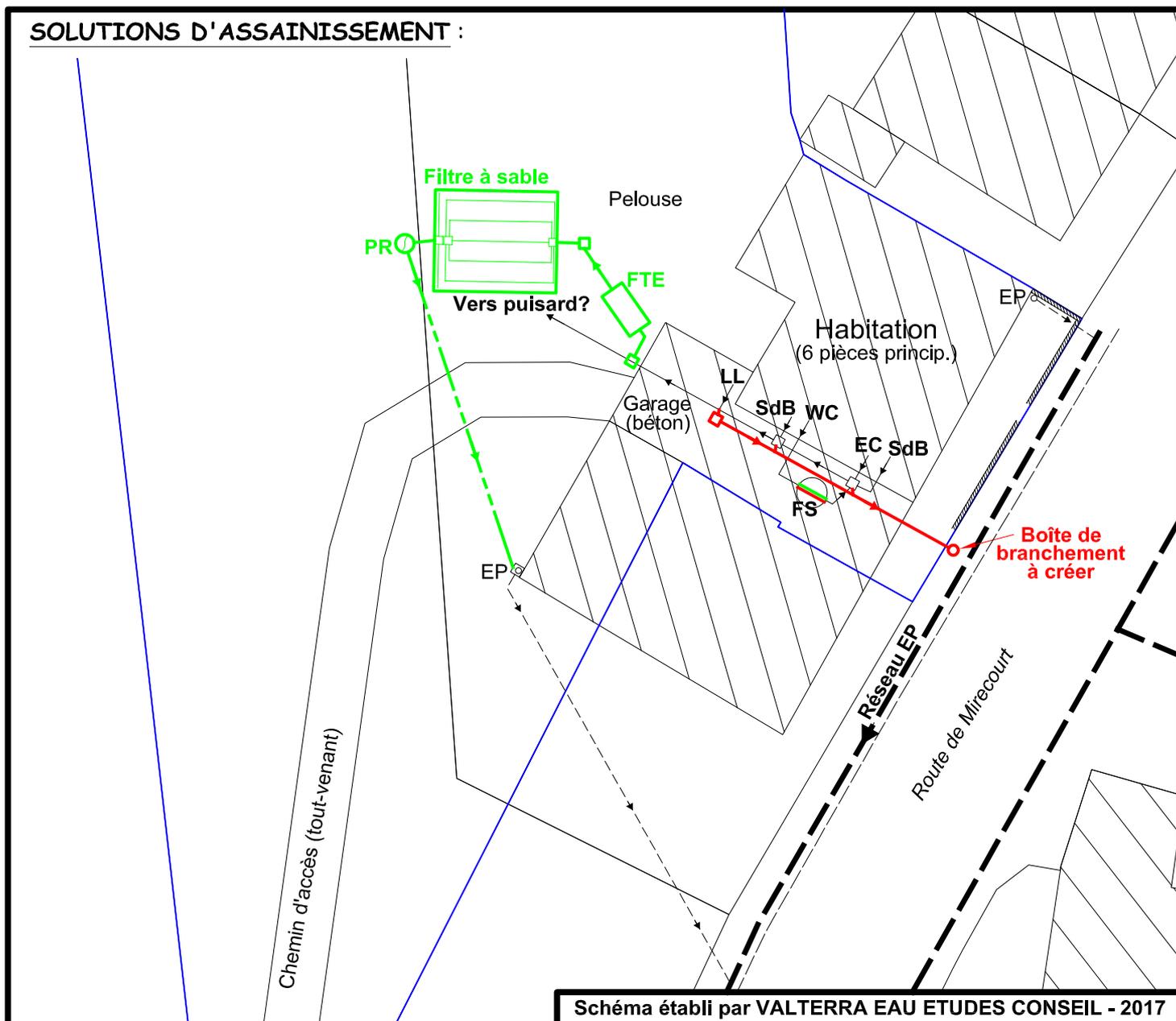


Schéma établi par VALTERRA EAU ETUDES CONSEIL - 2017

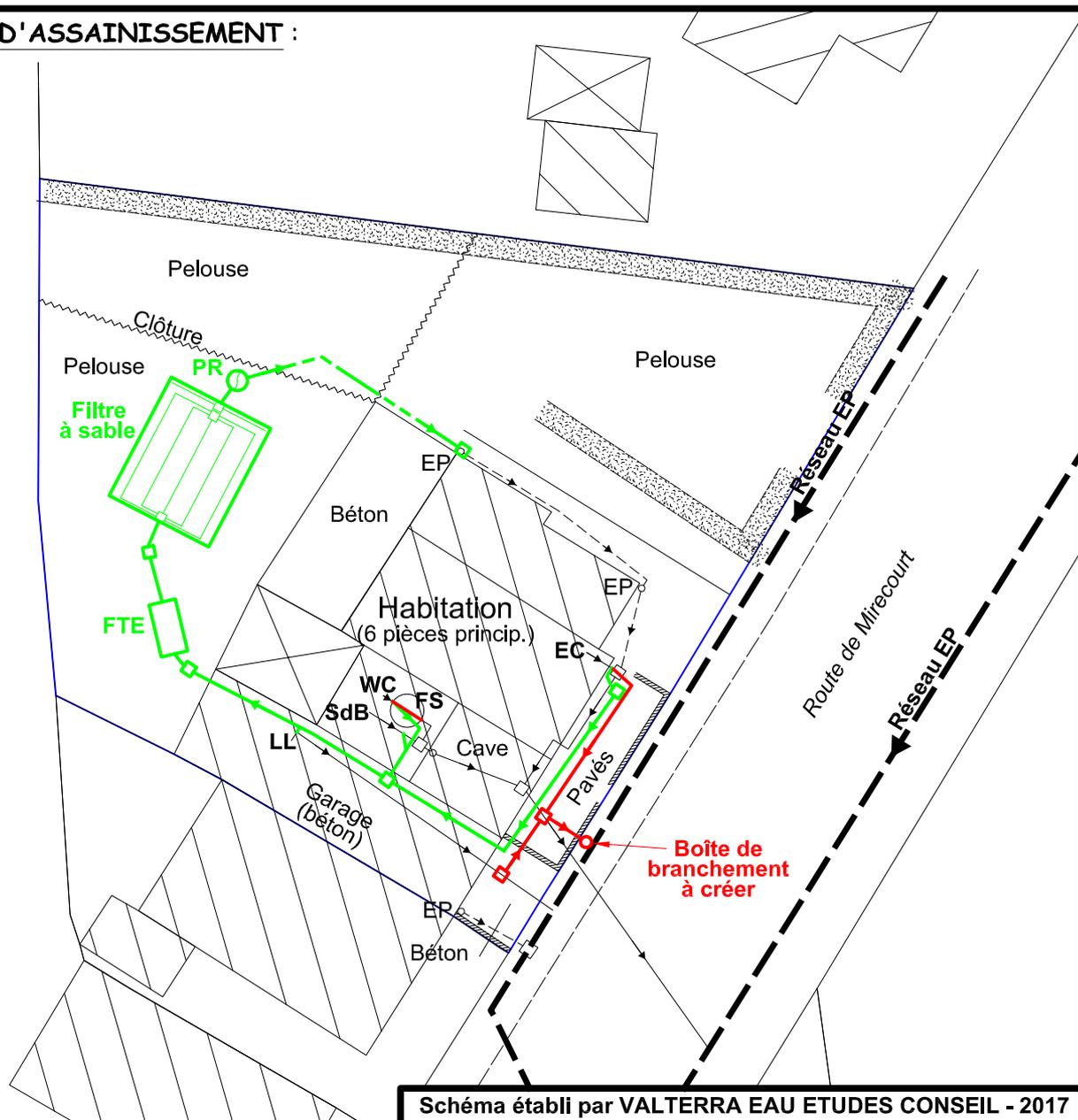
PROJET DE REHABILITATION DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF :

Prétraitement :	- Fosse toutes eaux de 4 000 litres
Epuration :	- Filtre à sable vertical drainé de 30 m ²
Rejet / dispersion :	- Réseau pluvial par l'intermédiaire d'une canalisation existante
Difficultés particulières :	- Exutoire superficiel => mise en oeuvre d'un poste de refoulement
Coût estimatif sommaire : 11 600 € HT	

PROJET DE RACCORDEMENT A UN FUTUR RESEAU D'ASSAINISSEMENT :

Linéaire approximatif :	- 15 mètres
Poste de refoulement :	-
Difficultés particulières :	-
Coût estimatif sommaire : 2 800 € HT	

SOLUTIONS D'ASSAINISSEMENT :



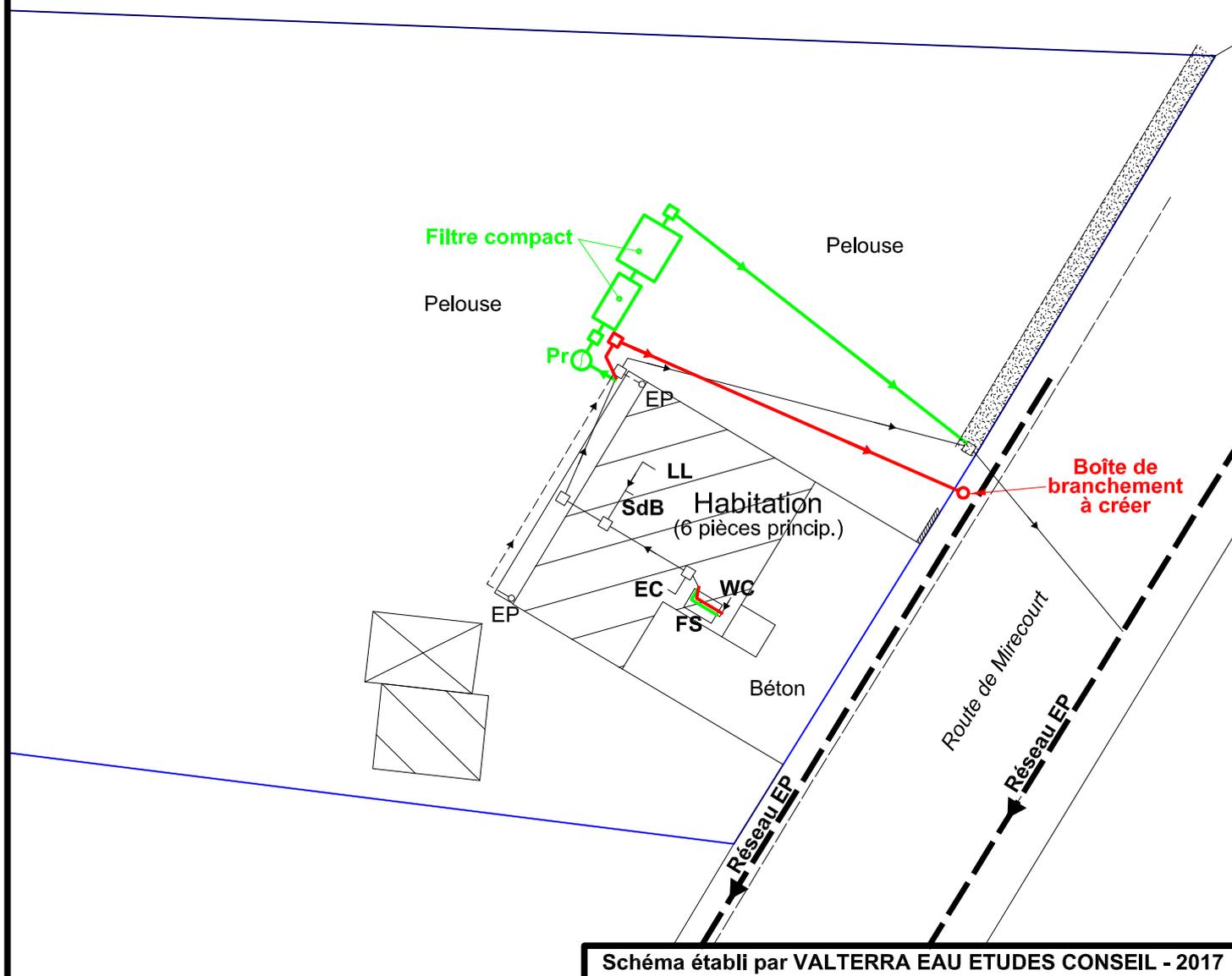
PROJET DE REHABILITATION DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF :

Prétraitement :	- Fosse toutes eaux de 4 000 litres
Epuración :	- Filtre à sable vertical drainé de 30 m ²
Rejet / dispersion :	- Réseau pluvial par l'intermédiaire d'une canalisation existante
Difficultés particulières :	- Centralisation des eaux usées => linéaire important, travail en partie à la main dans le garage - Exutoire superficiel => mise en oeuvre d'un poste de refoulement
Coût estimatif sommaire : 15 300 € HT	

PROJET DE RACCORDEMENT A UN FUTUR RESEAU D'ASSAINISSEMENT :

Linéaire approximatif :	- 10 mètres
Poste de refoulement :	-
Difficultés particulières :	-
Coût estimatif sommaire : 2 300 € HT	

SOLUTIONS D'ASSAINISSEMENT :



PROJET DE REHABILITATION DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF :

Prétraitement :	- Filtre compact de 6 équivalents-habitants
Epuraton :	
Rejet / dispersion :	- Réseau pluvial par l'intermédiaire d'une canalisation existante
Difficultés particulières :	- Topographie défavorable => mise en oeuvre d'un poste de relevage en amont de la filière d'assainissement
Coût estimatif sommaire : 11 700 € HT	

PROJET DE RACCORDEMENT A UN FUTUR RESEAU D'ASSAINISSEMENT :

Linéaire approximatif :	- 20 mètres
Poste de refoulement :	-
Difficultés particulières :	-
Coût estimatif sommaire : 1 800 € HT	

SOLUTIONS D'ASSAINISSEMENT :

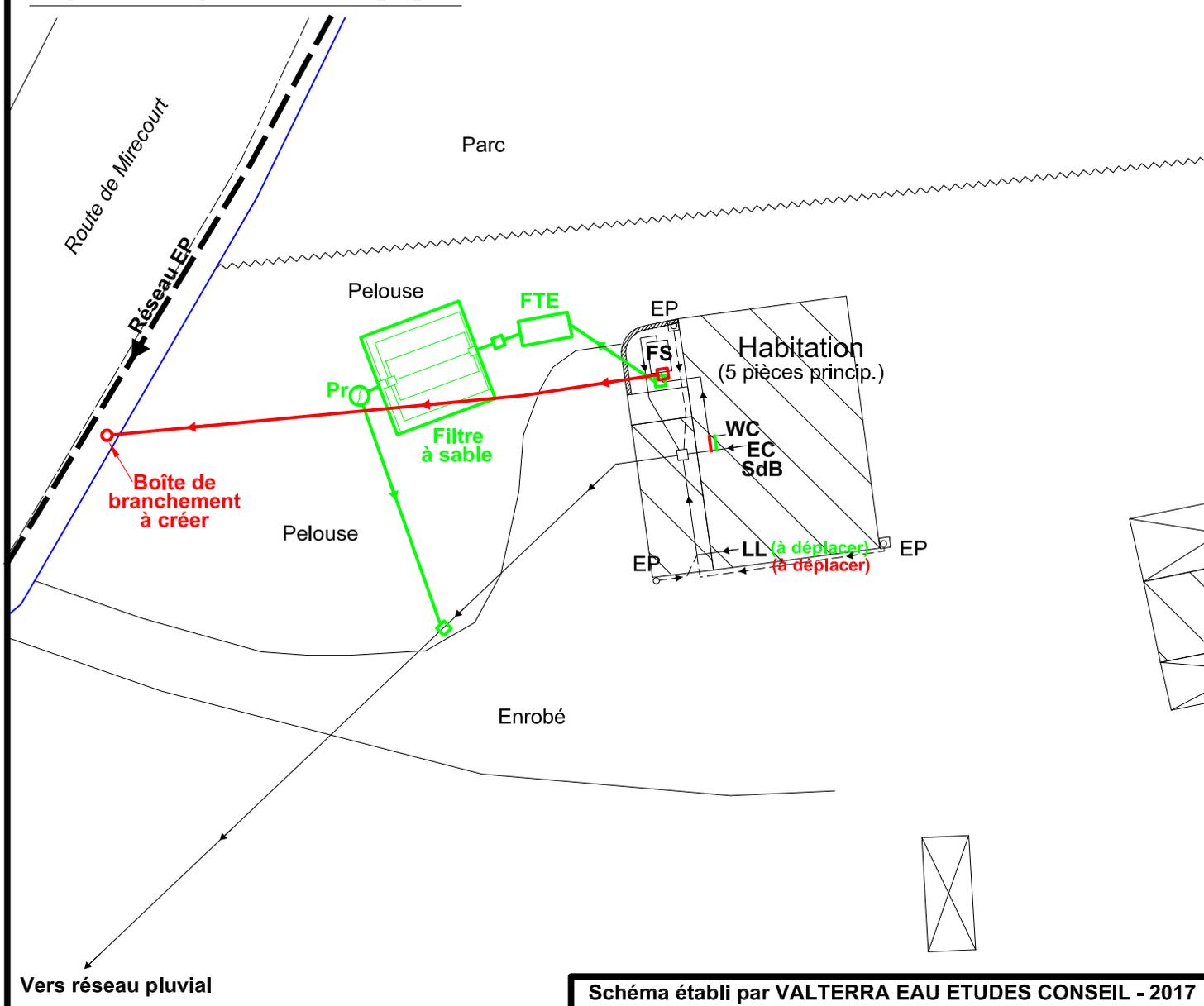


Schéma établi par VALTERRA EAU ETUDES CONSEIL - 2017

PROJET DE REHABILITATION DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF :

Prétraitement :	- Fosse toutes eaux de 3 000 litres
Epuration :	- Filtre à sable vertical drainé de 25 m ²
Rejet / dispersion :	- Réseau pluvial par l'intermédiaire d'une canalisation existante
Difficultés particulières :	- Exutoire superficiel => mise en oeuvre d'un poste de relevage
Coût estimatif sommaire : 10 900 € HT	

PROJET DE RACCORDEMENT A UN FUTUR RESEAU D'ASSAINISSEMENT :

Linéaire approximatif :	- 25 mètres
Poste de refoulement :	-
Difficultés particulières :	- Eloignement de la voie publique => linéaire important
Coût estimatif sommaire : 2 400 € HT	

SOLUTIONS D'ASSAINISSEMENT :

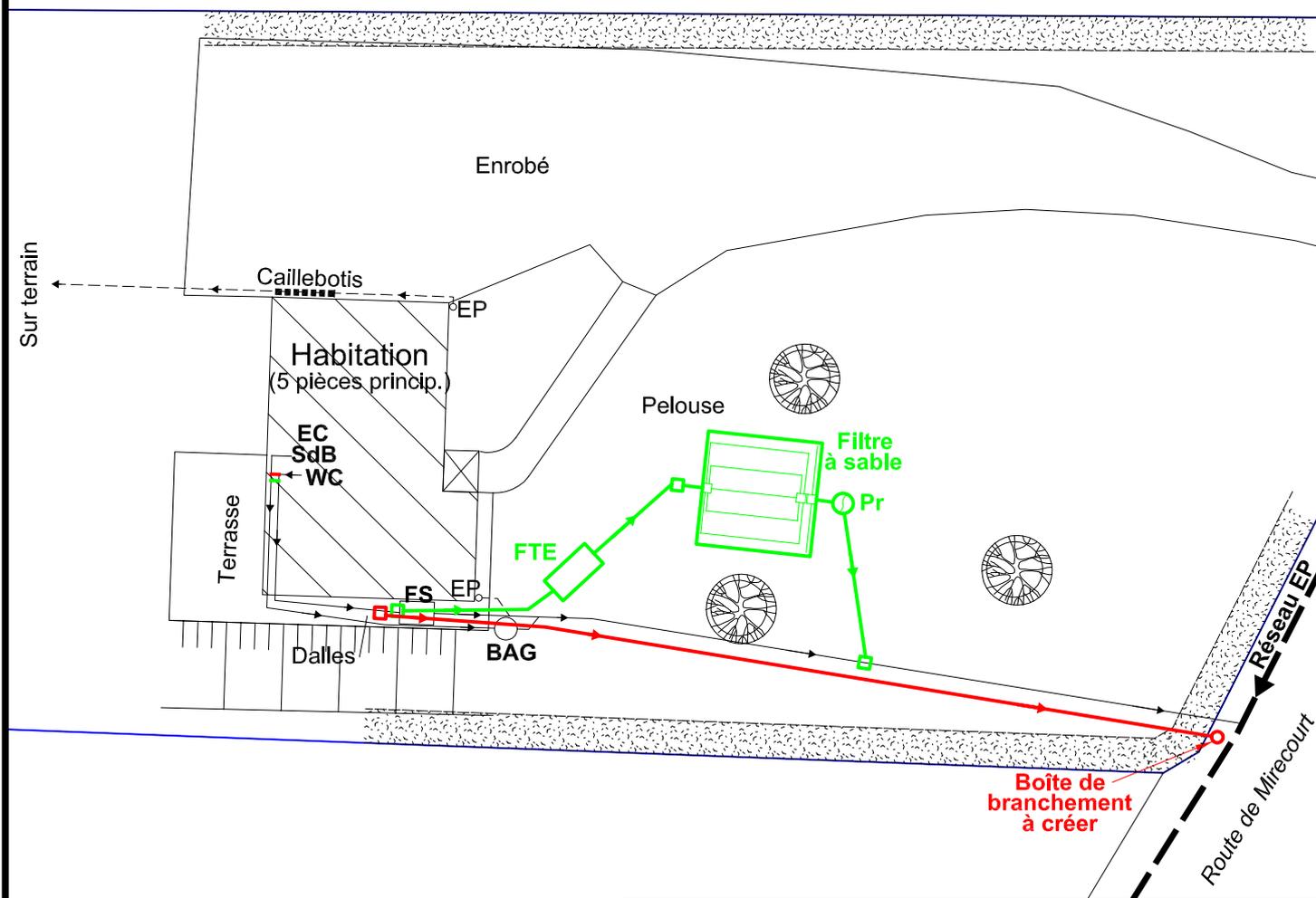


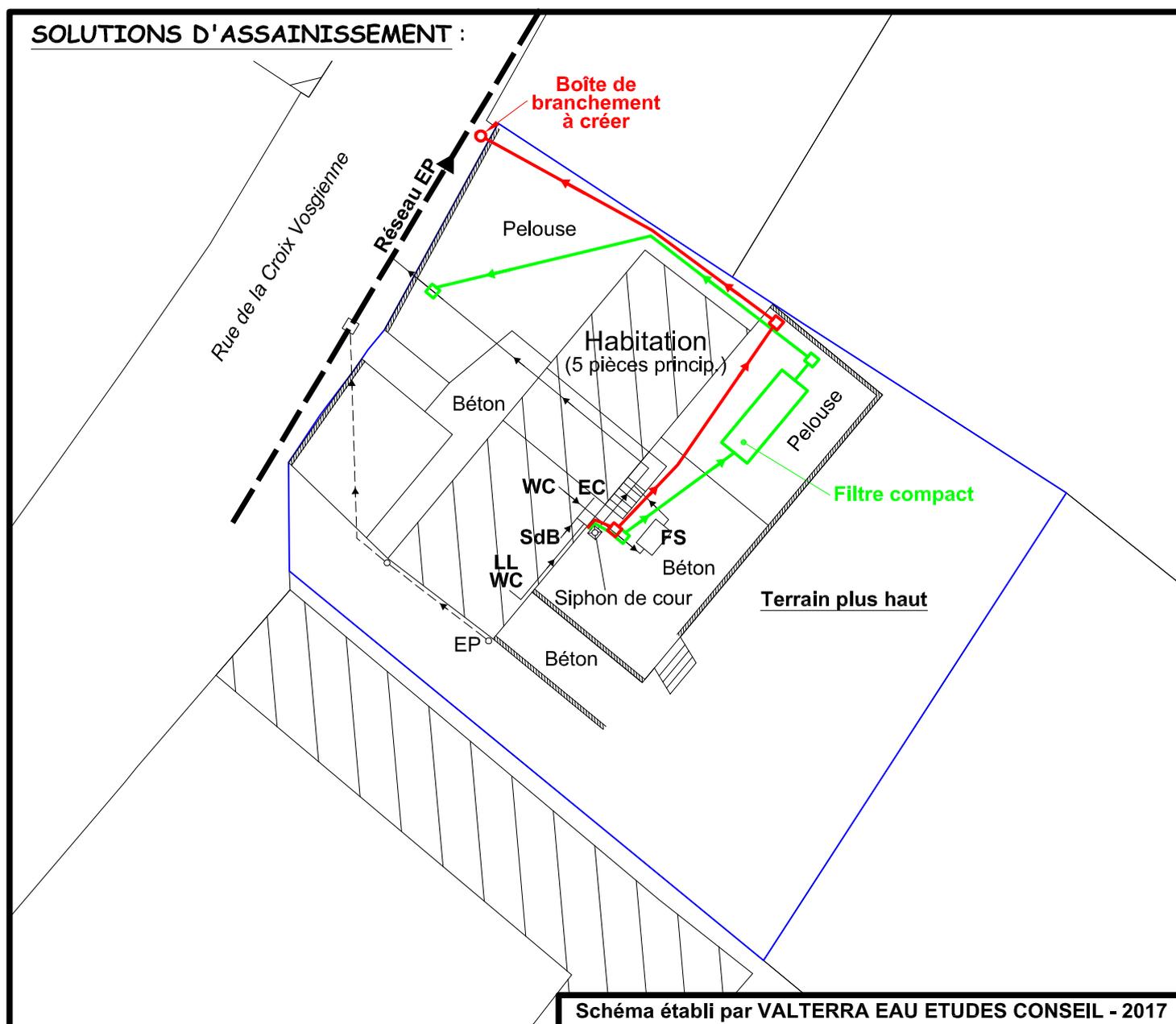
Schéma établi par VALTERRA EAU ETUDES CONSEIL - 2017

PROJET DE REHABILITATION DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF :

Prétraitement :	- Fosse toutes eaux de 3 000 litres
Epuration :	- Filtre à sable vertical drainé de 25 m ²
Rejet / dispersion :	- Réseau pluvial par l'intermédiaire d'une canalisation existante
Difficultés particulières :	- Exutoire superficiel => mise en oeuvre d'un poste de relevage
Coût estimatif sommaire : 11 100 € HT	

PROJET DE RACCORDEMENT A UN FUTUR RESEAU D'ASSAINISSEMENT :

Linéaire approximatif :	- 35 mètres
Poste de refoulement :	-
Difficultés particulières :	- Eloignement de la voie publique => linéaire important
Coût estimatif sommaire : 3 100 € HT	

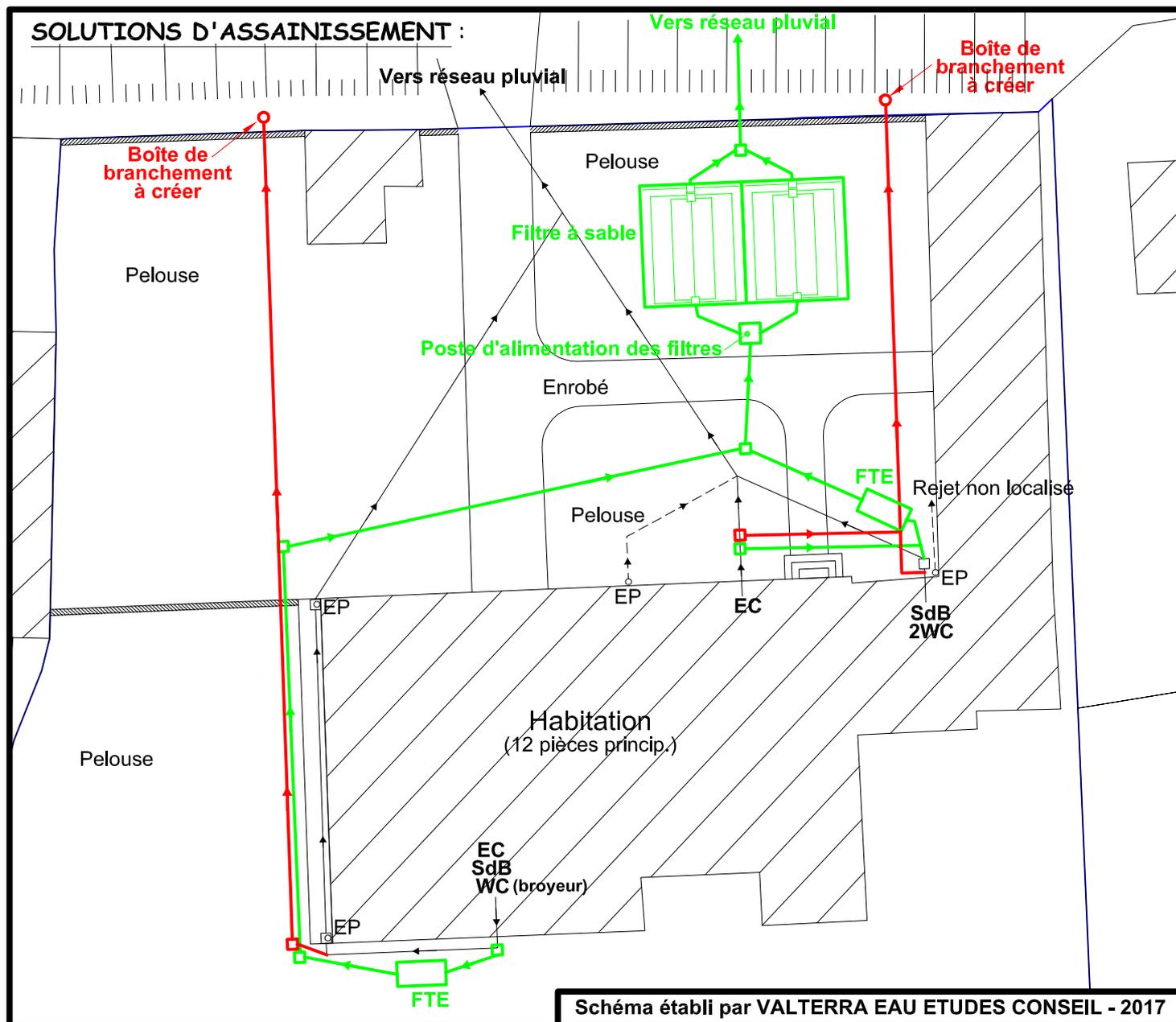


PROJET DE REHABILITATION DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF :

Prétraitement :	- Filtre compact de 5 équivalents-habitants
Epuraton :	
Rejet / dispersion :	- Réseau pluvial par l'intermédiaire d'une canalisation existante
Difficultés particulières :	- Surface disponible assez restreinte - Accès à la parcelle assez délicat pour des engins de chantier
Coût estimatif sommaire : 9 500 € HT	

PROJET DE RACCORDEMENT A UN FUTUR RESEAU D'ASSAINISSEMENT :

Linéaire approximatif :	- 30 mètres
Poste de refoulement :	-
Difficultés particulières :	- Linéaire important
Coût estimatif sommaire : 3 500 € HT	



PROJET DE REHABILITATION DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF :

Prétraitement :	- 2 fosses toutes eaux (volume total 8 000 litres)
Epuration :	- Filtre à sable vertical drainé de 60 m ² alimenté par un poste de refoulement
Rejet / dispersion :	- Réseau pluvial
Difficultés particulières :	- Projet important - Centralisation des eaux usées pour traitement => linéaire très important
Coût estimatif sommaire : 24 500 € HT	

PROJET DE RACCORDEMENT A UN FUTUR RESEAU D'ASSAINISSEMENT :

Linéaire approximatif :	- 70 mètres
Poste de refoulement :	-
Difficultés particulières :	- Centralisation des eaux usées => mise en place de 2 boîtes de branchement - Linéaire important
Coût estimatif sommaire : 5 300 € HT	

SOLUTIONS D'ASSAINISSEMENT :

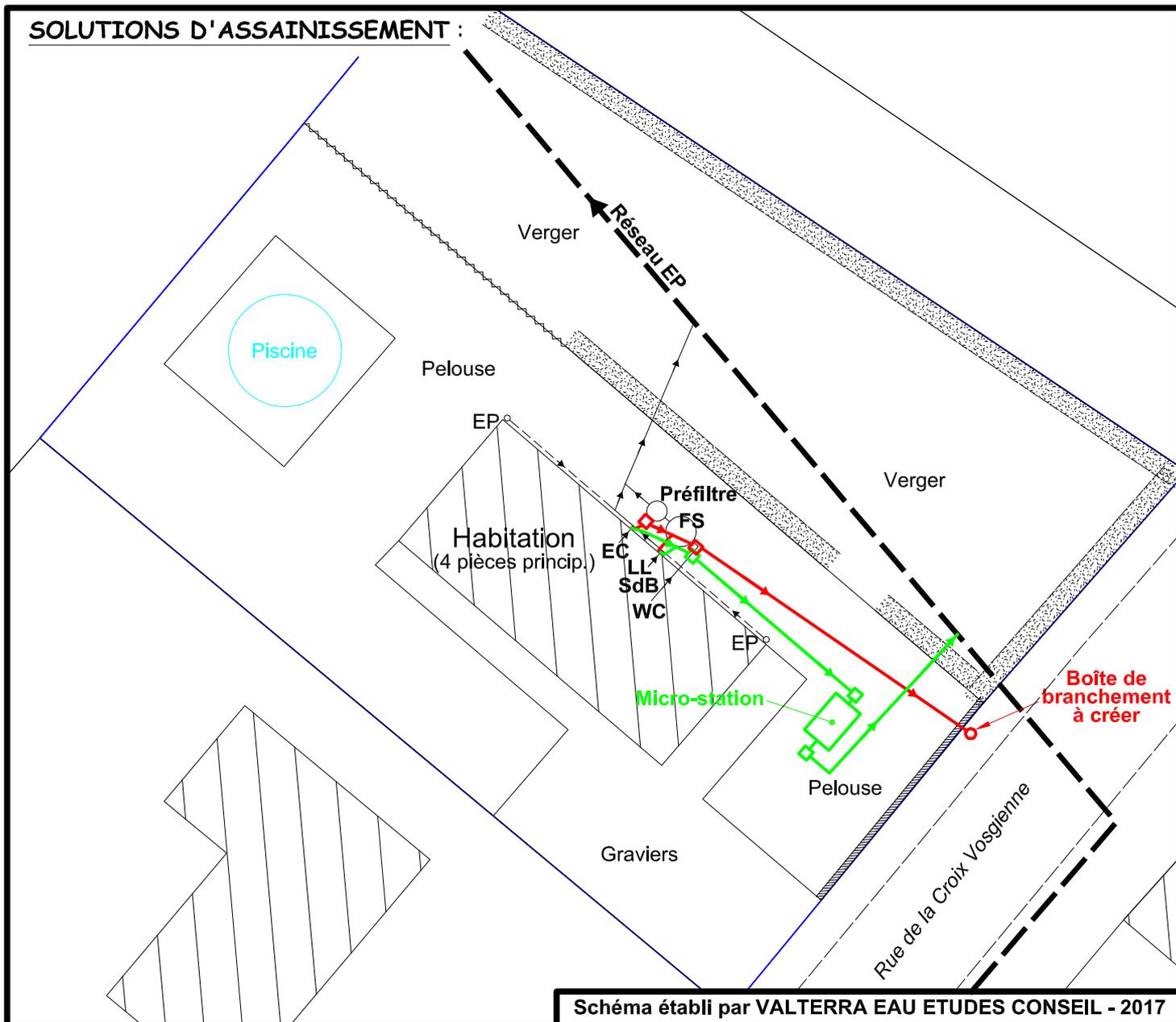


Schéma établi par VALTERRA EAU ETUDES CONSEIL - 2017

PROJET DE REHABILITATION DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF :

Prétraitement :	- Micro-station de 4 équivalents-habitants
Epuración :	-
Rejet / dispersion :	- Réseau pluvial par l'intermédiaire d'une canalisation existante
Difficultés particulières :	-
Coût estimatif sommaire : 8 000 € HT	

PROJET DE RACCORDEMENT A UN FUTUR RESEAU D'ASSAINISSEMENT :

Linéaire approximatif :	- 20 mètres
Poste de refoulement :	-
Difficultés particulières :	-
Coût estimatif sommaire : 2 100 € HT	

SOLUTIONS D'ASSAINISSEMENT :

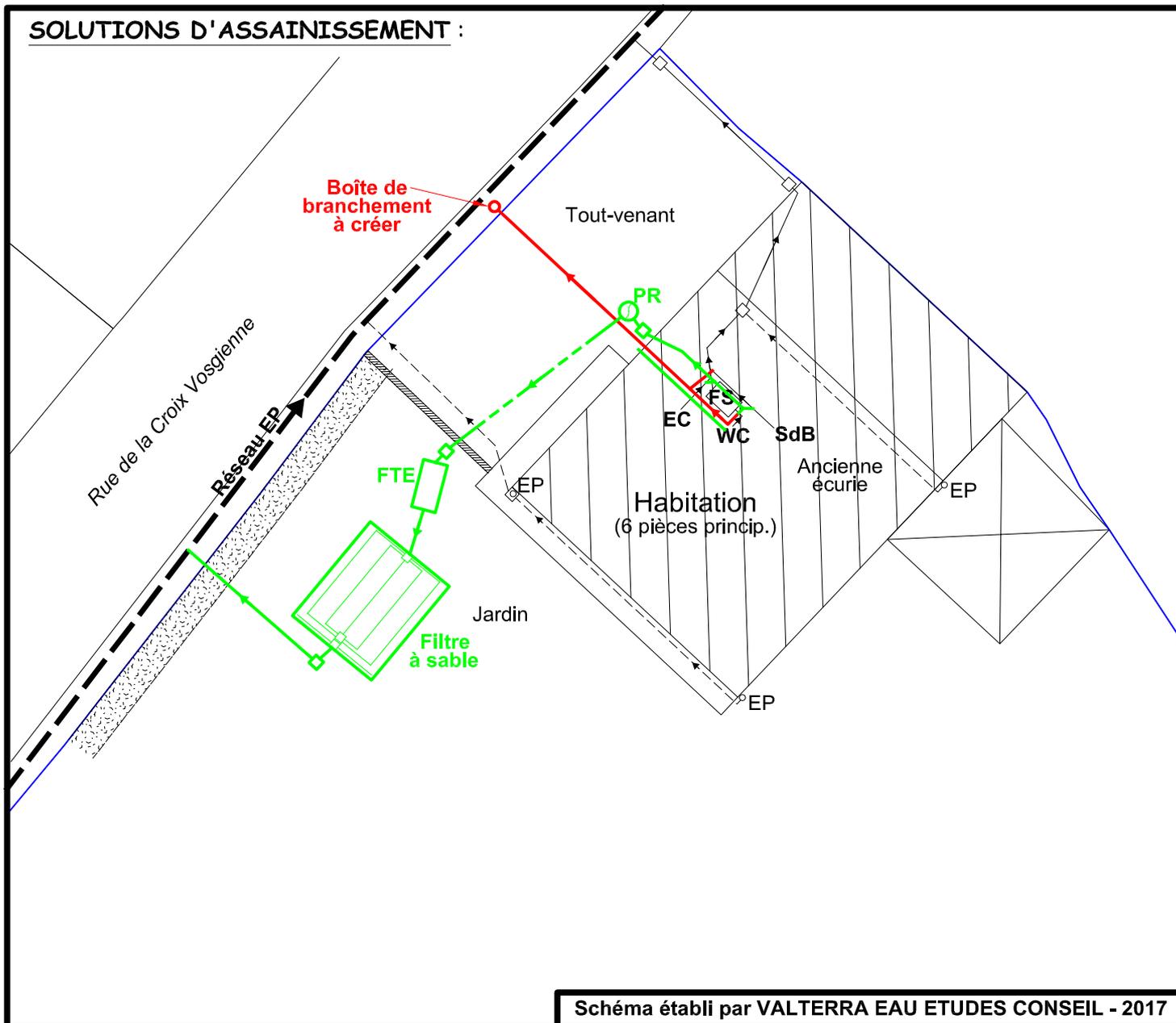


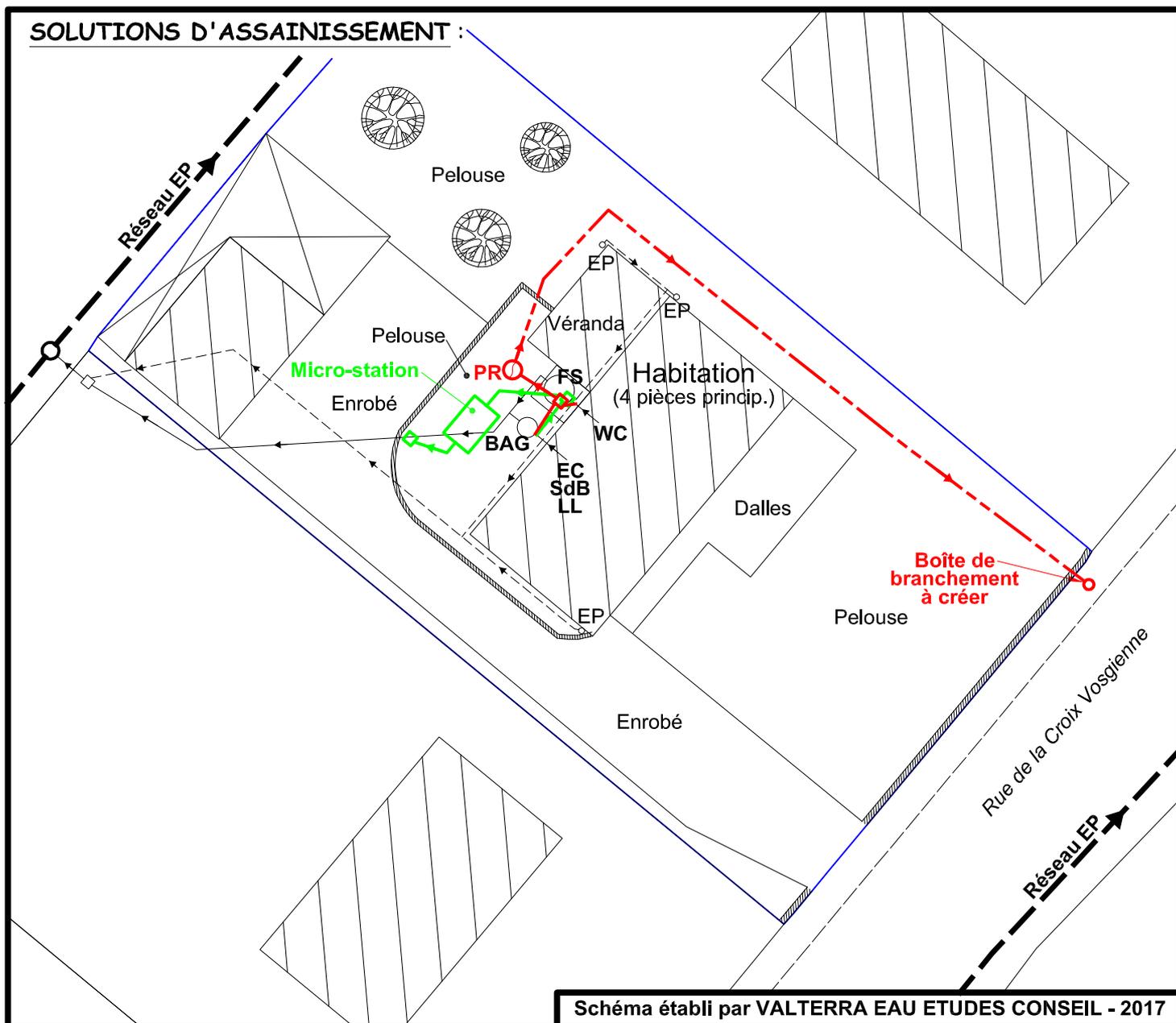
Schéma établi par VALTERRA EAU ETUDES CONSEIL - 2017

PROJET DE REHABILITATION DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF :

Prétraitement :	- Fosse toutes eaux de 4 000 litres
Epuration :	- Filtre à sable vertical drainé de 30 m ²
Rejet / dispersion :	- Réseau pluvial
Difficultés particulières :	- Topographie défavorable => mise en oeuvre d'un poste de refoulement
Coût estimatif sommaire : 12 500 € HT	

PROJET DE RACCORDEMENT A UN FUTUR RESEAU D'ASSAINISSEMENT :

Linéaire approximatif :	- 20 mètres
Poste de refoulement :	-
Difficultés particulières :	-
Coût estimatif sommaire : 2 100 € HT	

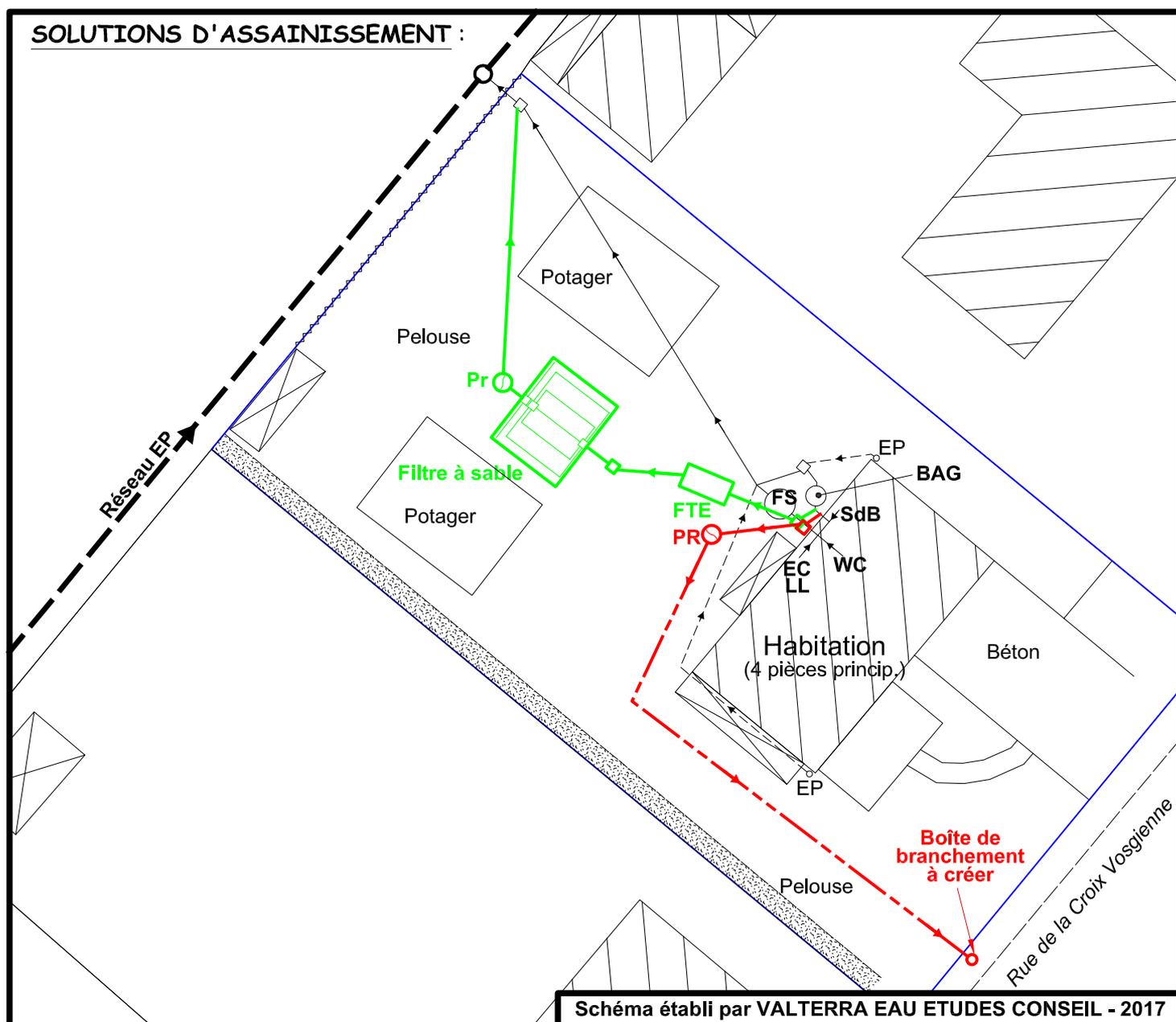


PROJET DE REHABILITATION DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF :

Prétraitement :	- Micro-station de 4 équivalents-habitants
Epuración :	
Rejet / dispersion :	- Réseau pluvial par l'intermédiaire d'une canalisation existante
Difficultés particulières :	- Surface disponible assez restreinte en aval de l'habitation - Aménagements
Coût estimatif sommaire : 7 100 € HT	

PROJET DE RACCORDEMENT A UN FUTUR RESEAU D'ASSAINISSEMENT :

Linéaire approximatif :	- 40 mètres
Poste de refoulement :	- OUI
Difficultés particulières :	- Topographie défavorable => mise en oeuvre d'un poste de refoulement - Eloignement de la voie publique => linéaire important
Coût estimatif sommaire : 4 900 € HT	

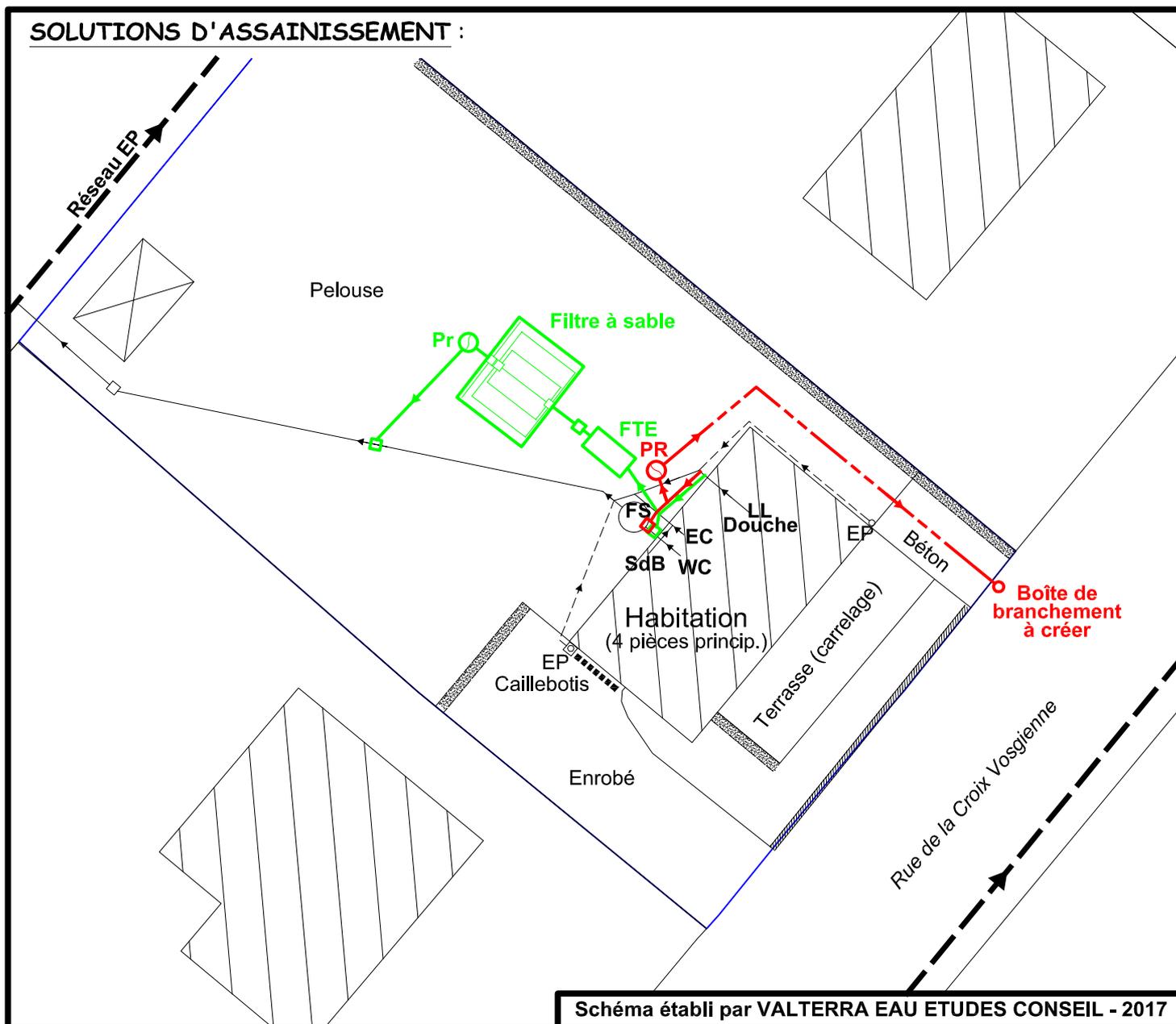


PROJET DE REHABILITATION DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF :

Prétraitement :	- Fosse toutes eaux de 3 000 litres
Epuration :	- Filtre à sable vertical drainé de 20 m ²
Rejet / dispersion :	- Réseau pluvial par l'intermédiaire d'une canalisation existante
Difficultés particulières :	- Exutoire superficiel => mise en oeuvre d'un poste de relevage
Coût estimatif sommaire : 9 600 € HT	

PROJET DE RACCORDEMENT A UN FUTUR RESEAU D'ASSAINISSEMENT :

Linéaire approximatif :	- 35 mètres
Poste de refoulement :	- OUI
Difficultés particulières :	- Topographie défavorable => mise en oeuvre d'un poste de refoulement - Eloignement de la voie publique => linéaire important
Coût estimatif sommaire : 4 700 € HT	



PROJET DE REHABILITATION DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF :

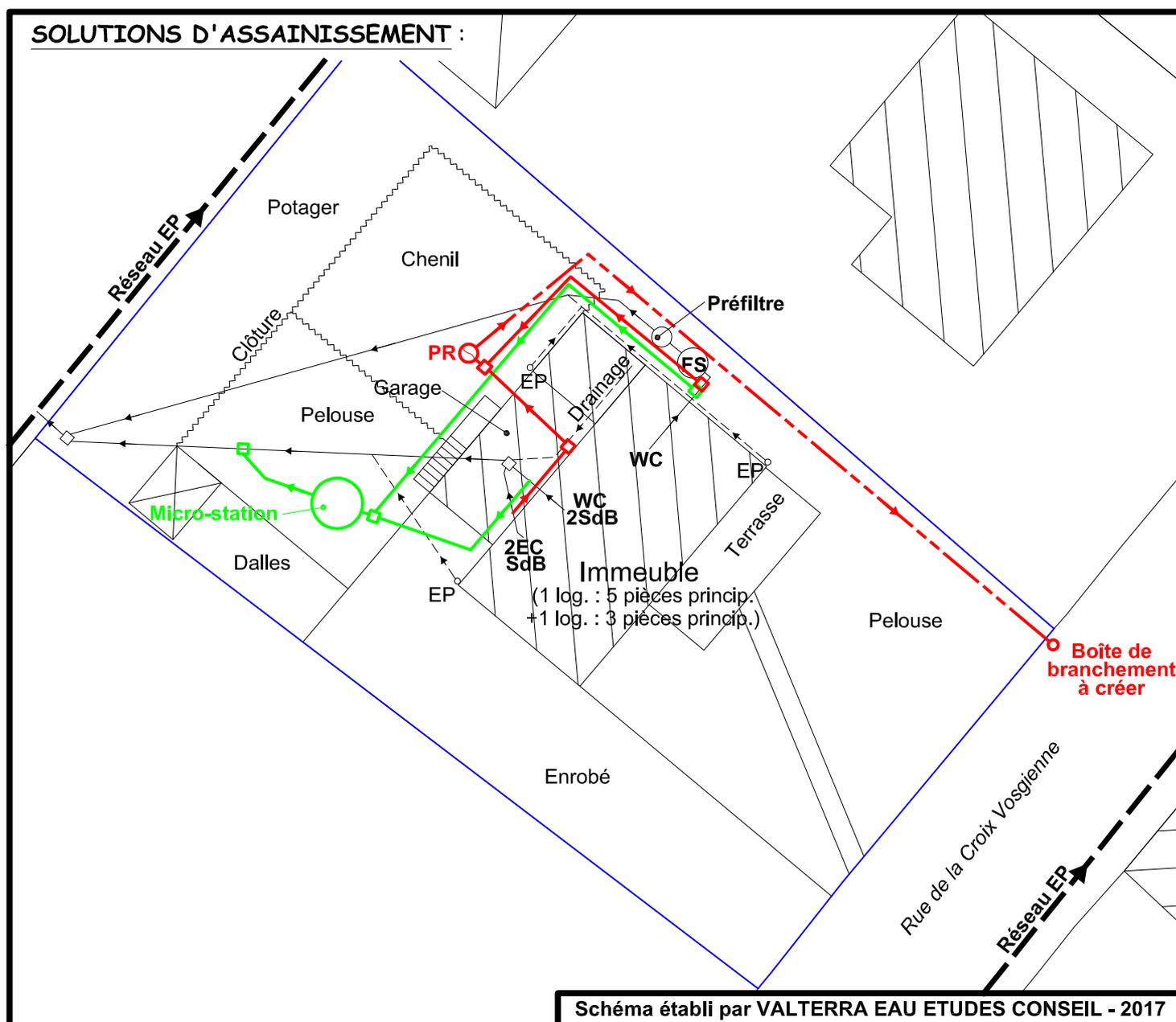
Prétraitement :	- Fosse toutes eaux de 3 000 litres
Epuration :	- Filtre à sable vertical drainé de 20 m ²
Rejet / dispersion :	- Réseau pluvial par l'intermédiaire d'une canalisation existante
Difficultés particulières :	- Exutoire superficiel => mise en oeuvre d'un poste de relevage
Coût estimatif sommaire : 9 500 € HT	

PROJET DE RACCORDEMENT A UN FUTUR RESEAU D'ASSAINISSEMENT :

Linéaire approximatif :	- 25 mètres
Poste de refoulement :	- OUI
Difficultés particulières :	- Topographie défavorable => mise en oeuvre d'un poste de refoulement
Coût estimatif sommaire : 4 500 € HT	

Commune de : **BONVILLET**
 NOM : **WARGACKI Magalie (2 logements)**
 Adresse : **264, rue de la Croix Vosgienne**

Numéro
 d'identification : **114**

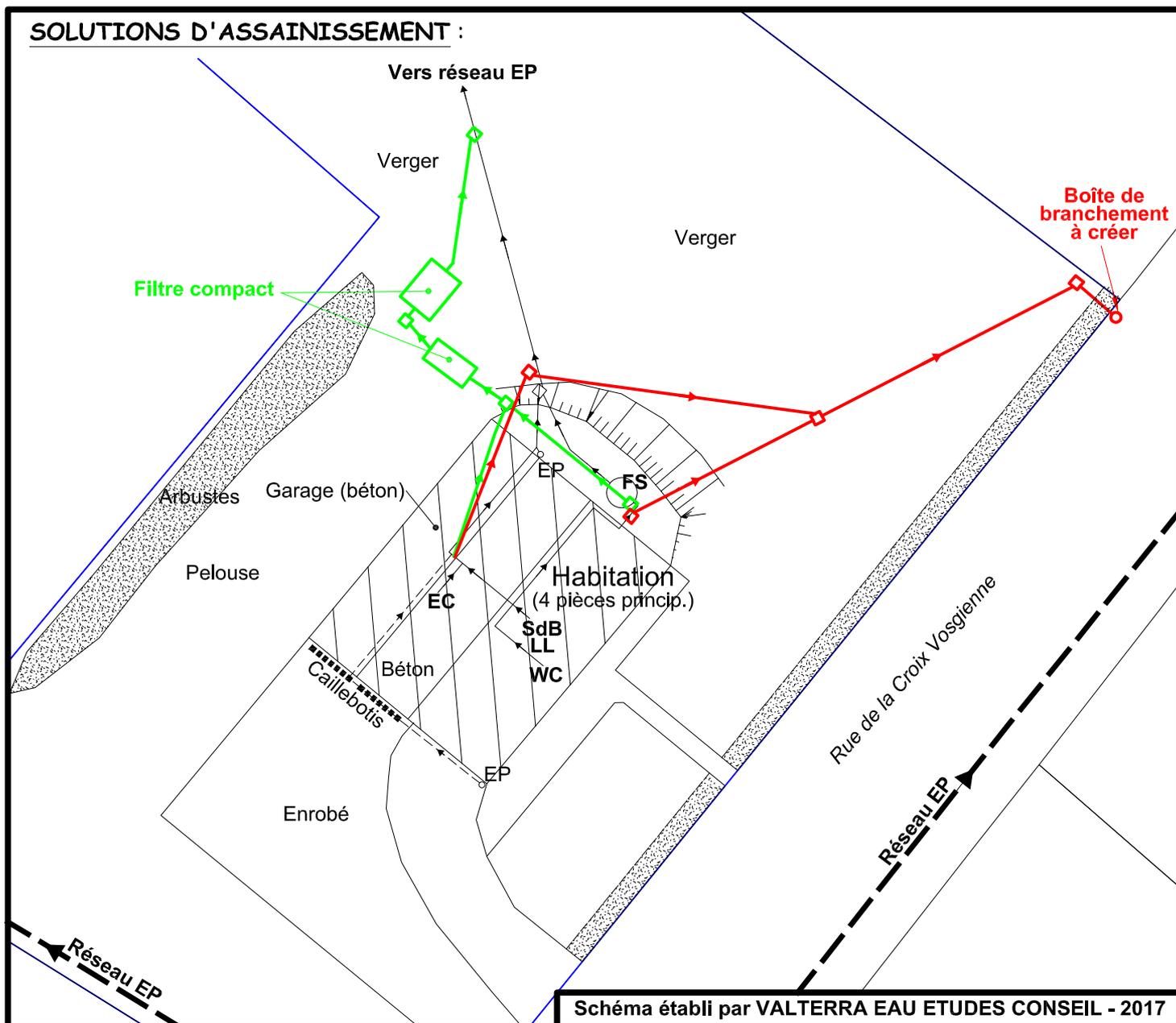


PROJET DE REHABILITATION DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF :

Prétraitement :	- Micro-station de 8 équivalents-habitants
Epuración :	
Rejet / dispersion :	- Réseau pluvial par l'intermédiaire d'une canalisation existante
Difficultés particulières :	- Surface disponible assez restreinte en aval de l'habitation - Centralisation des eaux usées => linéaire important
Coût estimatif sommaire : 10 900 € HT	

PROJET DE RACCORDEMENT A UN FUTUR RESEAU D'ASSAINISSEMENT :

Linéaire approximatif :	- 60 mètres
Poste de refoulement :	- OUI
Difficultés particulières :	- Topographie défavorable => mise en oeuvre d'un poste de refoulement - Centralisation des eaux usées et éloignement de la voie publique => linéaire important
Coût estimatif sommaire : 7 100 € HT	

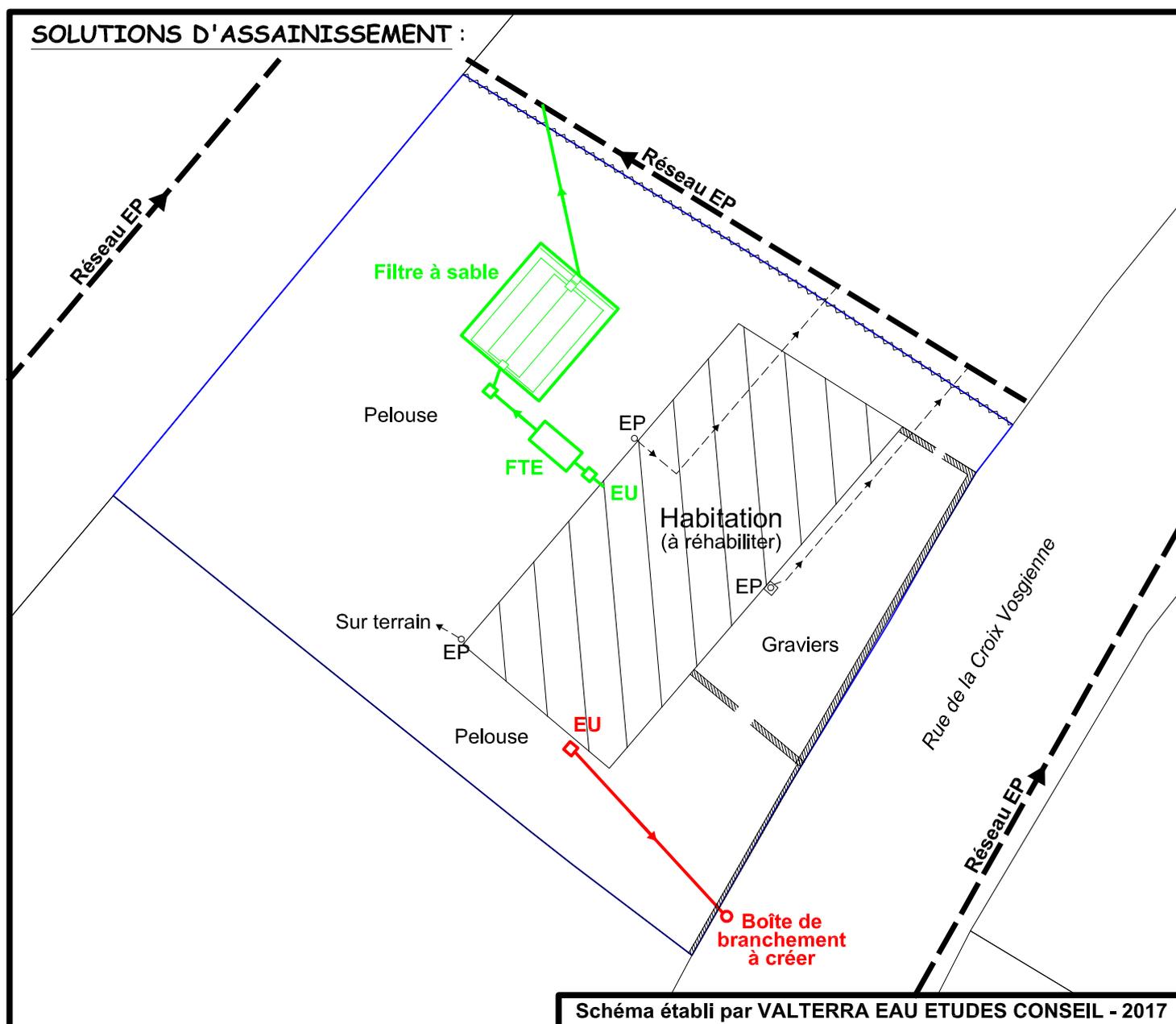


PROJET DE REHABILITATION DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF :

Prétraitement :	- Filtre compact de 4 équivalents-habitants
Epuración :	- Réseau pluvial par l'intermédiaire d'une canalisation existante
Rejet / dispersion :	- Surface disponible assez restreinte en aval de l'habitation
Difficultés particulières :	
Coût estimatif sommaire : 8 400 € HT	

PROJET DE RACCORDEMENT A UN FUTUR RESEAU D'ASSAINISSEMENT :

Linéaire approximatif :	- 50 mètres
Poste de refoulement :	-
Difficultés particulières :	- Centralisation des eaux usées => linéaire important - Topographie défavorable => surprofondeur de la boîte de branchement
Coût estimatif sommaire : 4 100 € HT	

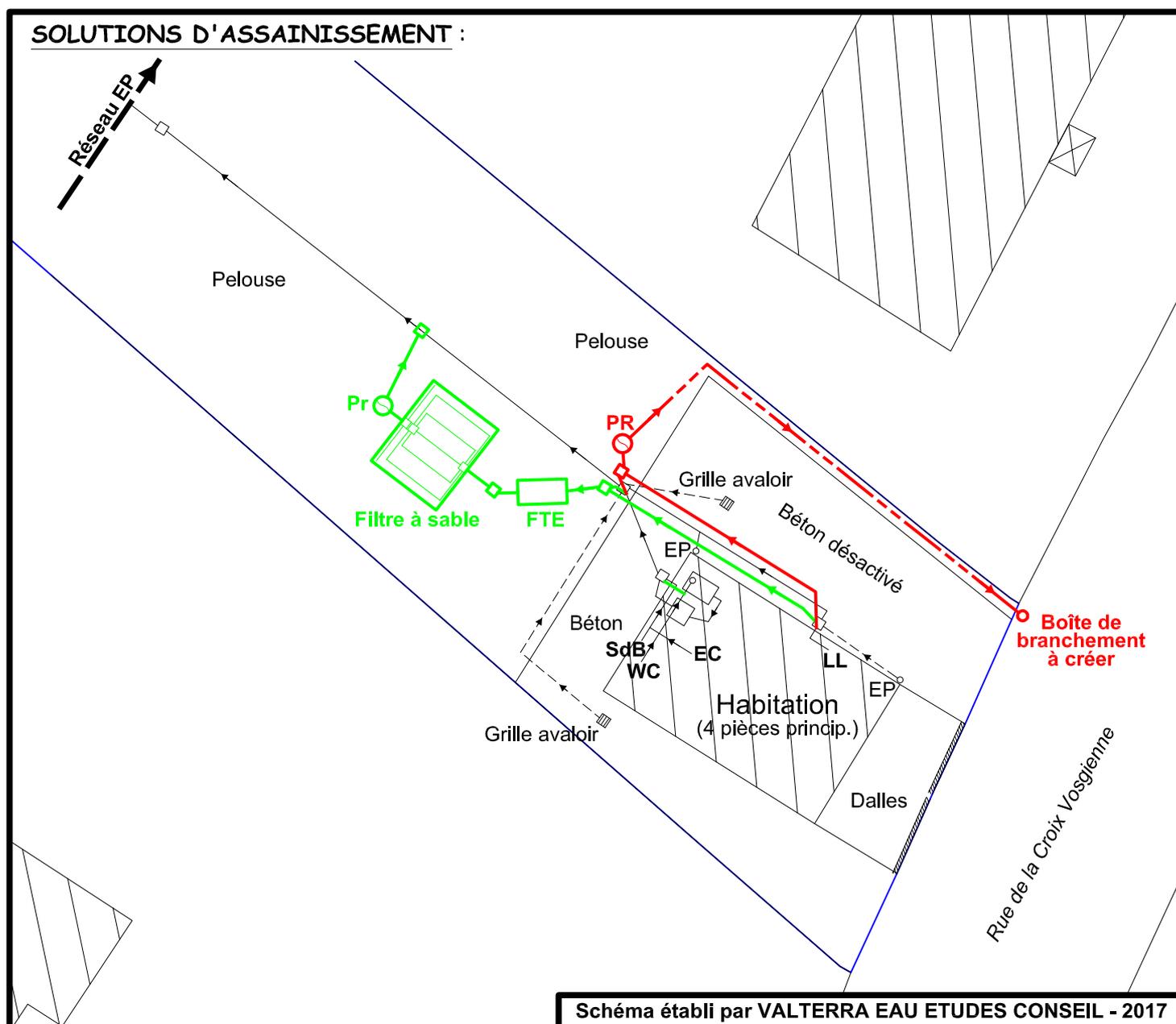


PROJET DE REHABILITATION DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF :

Prétraitement :	- Fosse toutes eaux de 4 000 litres	A confirmer avec le projet définitif de réhabilitation
Epuration :	- Filtre à sable vertical drainé de 30 m ²	
Rejet / dispersion :	- Réseau pluvial	
Difficultés particulières :	-	
Coût estimatif sommaire : 8 500 € HT		

PROJET DE RACCORDEMENT A UN FUTUR RESEAU D'ASSAINISSEMENT :

Linéaire approximatif :	- 10 mètres
Poste de refoulement :	-
Difficultés particulières :	-
Coût estimatif sommaire : 1 400 € HT	



PROJET DE REHABILITATION DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF :

Prétraitement :	- Fosse toutes eaux de 3 000 litres
Epuration :	- Filtre à sable vertical drainé de 20 m ²
Rejet / dispersion :	- Réseau pluvial par l'intermédiaire d'une canalisation existante
Difficultés particulières :	- Exutoire superficiel => mise en oeuvre d'un poste de relevage - Aménagement de la parcelle
Coût estimatif sommaire : 10 700 € HT	

PROJET DE RACCORDEMENT A UN FUTUR RESEAU D'ASSAINISSEMENT :

Linéaire approximatif :	- 35 mètres
Poste de refoulement :	- OUI
Difficultés particulières :	- Topographie défavorable => mise en oeuvre d'un poste de refoulement - Aménagements de la parcelle - Eloignement de la voie publique => linéaire important
Coût estimatif sommaire : 5 600 € HT	

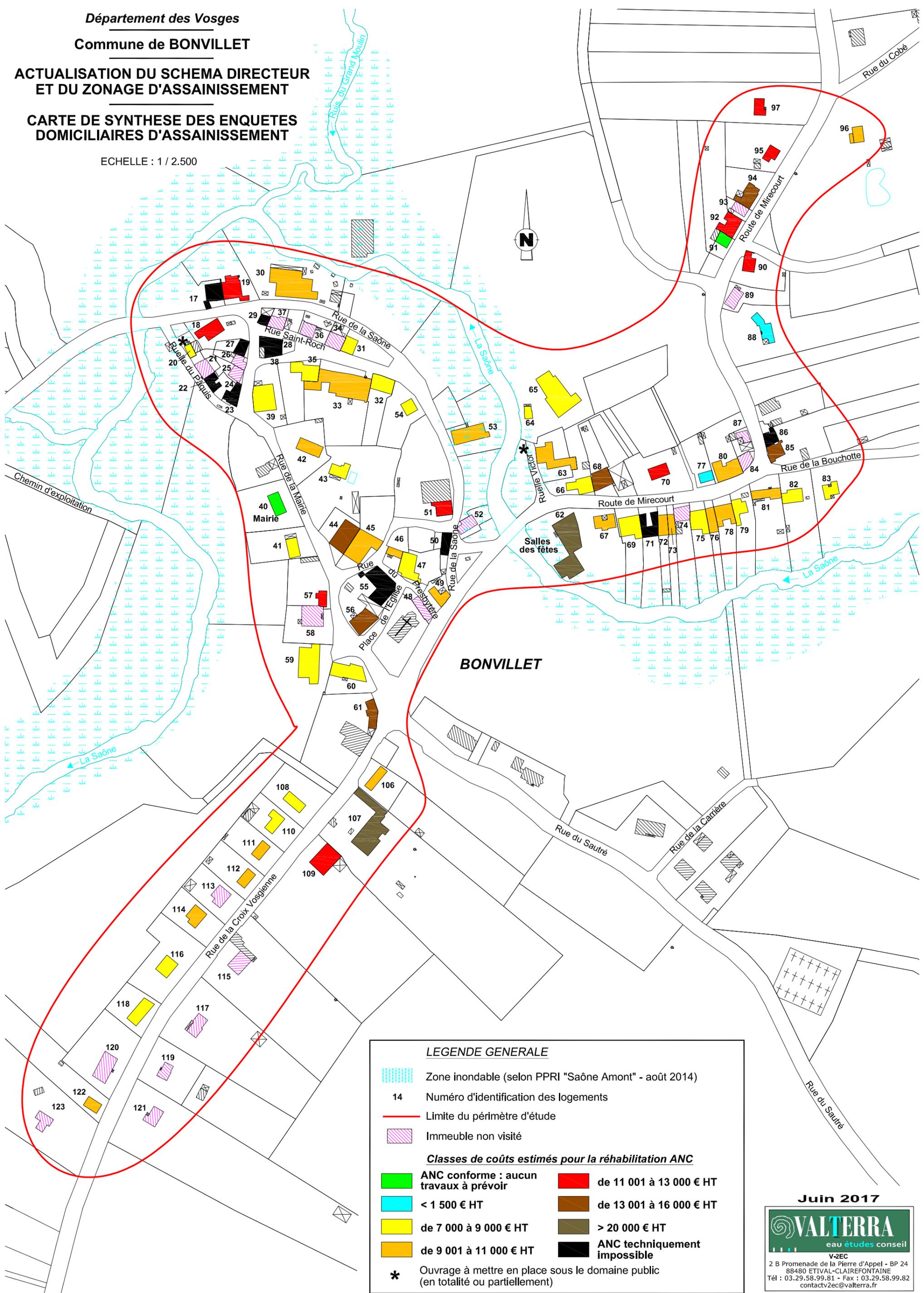
ANNEXE 7

**CARTE DE SYNTHESE
DES ENQUETES DOMICILIAIRES D'ASSAINISSEMENT**

ACTUALISATION DU SCHEMA DIRECTEUR
ET DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT

CARTE DE SYNTHESE DES ENQUETES
DOMICILIAIRES D'ASSAINISSEMENT

ECHELLE : 1 / 2.500



BONVILLET

LEGENDE GENERALE

- Zone inondable (selon PPRI "Saône Amont" - août 2014)
- Numéro d'identification des logements
- Limite du périmètre d'étude
- Immeuble non visité

Classes de coûts estimés pour la réhabilitation ANC

- | | |
|--|------------------------------|
| ANC conforme : aucun travaux à prévoir | de 11 001 à 13 000 € HT |
| < 1 500 € HT | de 13 001 à 16 000 € HT |
| de 7 000 à 9 000 € HT | > 20 000 € HT |
| de 9 001 à 11 000 € HT | ANC techniquement impossible |

* Ouvrage à mettre en place sous le domaine public (en totalité ou partiellement)

Juin 2017



V-2EC
2 B Promenade de la Pierre d'Appel - BP 24
88480 ETIVAL-CLAIREFONTAINE
Tél : 03.29.58.99.81 - Fax : 03.29.58.99.82
contactv2ec@valterra.fr

ANNEXE 8

**TABLEAU DE SYNTHÈSE DES COÛTS D'ASSAINISSEMENT
ESTIMÉS POUR LES IMMEUBLES VISITÉS**

Juin 2017

Enquêtes domiciliaires d'assainissement

Tableau de synthèse des coûts d'assainissement
estimés pour les immeuble visités

N° identification	Adresse		Propriétaires		Réhab ANC	Racc. Réseau
			NOM	Prénom		
17	342	Rue de la Saône	FARFELIER	Claude	Impossibilité technico-économique	2 500
18	347	Rue de la Saône	SCHNEIDER	Philippe	12 600	2 300
19	334	Rue de la Saône	LAMONTAGNE	Cécile	12 000	6 100
20	56	Ruelle du Pâquis	REY	Patrick	8 200	900
22	32	Ruelle du Pâquis	DARIEUX	Béatrice	Impossibilité technico-économique	1 200
23	215	Rue de la Mairie	ANGELOT	Joël	Impossibilité technico-économique	1 400
24	221	Rue de la Mairie	COQUELIN	Daniel	Impossibilité technico-économique	200
27	249	Rue de la Mairie	SCHNEIDER	Philippe	Impossibilité technico-économique	1 000
28	105	Rue Saint-Roch	SCHNEIDER	Danielle	Impossibilité technico-économique	500
29	296	Rue de la Mairie	MULLER	René	Impossibilité technico-économique	200
30	286	Rue de la Saône	PREVOT	Andrée	11 000	1 000
31	62	Rue Saint-Roch	PRIN	Nadine	8 100	200
32	35	Rue Saint-Roch	ROLIN	Jérôme	8 600	700
33	77	Rue Saint-Roch	NOVAK	Alexandre	9 700	700
35	95	Rue Saint-Roch	GIROUX	Patricia	9 000	1 000
38	101	Rue Saint-Roch	SCHNEIDER	Gilberte	Impossibilité technico-économique	2 000
39	212	Rue de la Mairie	GRELOT	Marie-Thérèse	8 800	300
40	125	Rue de la Mairie	Commune de BONVILLET	Mairie - école	0	3 900
41	87	Rue de la Mairie	ROUSSELOT	Jean-François	8 800	2 200
42	162	Rue de la Mairie	MARTIN	Odette	9 300	1 600
43	118	Rue de la Mairie	MARTIN	Catherine	7 800	2 400
44	70	Rue de la Mairie	MARTIN	Catherine	15 600	4 000
45	62-68	Rue de la Mairie	MARTIN	Denis	9 200	1 600
46	54	Rue du Presbytère	FADELOT	Kelly	9 500	4 000
47	34	Rue du Presbytère	DIDELOT	Alexis	8 200	500
49	3	Rue de la Saône	JACQUELIN	Pierrette	10 100	1 800
50	31	Rue de la Saône	RICHARD	Jeanne	Impossibilité technico-économique	900
51	73	Rue de la Saône	THIERY	Gérard	11 200	2 500
53	124	Rue de la Saône	VAN RIJNSOEVER	Clemens	9 100	3 200
54	163	Rue de la Saône	LEFRANC	Elisabeth	8 700	1 000
55	84	Place de l'Eglise	MARTIN	Denis	Impossibilité technico-économique	3 600
56	70	Place de l'Eglise	MARTIN	Denis	13 400	1 600
57	39	Rue de la Mairie	CHAMPAGNE	Jackie	11 100	2 900
59	62	Place de l'Eglise	POLICHINEL	Thierry	7 000	5 800
60	40	Place de l'Eglise	SCHNEIDER	Romuald	7 600	1 100
61	12	Place de l'Eglise	SCHMIDT	René	13 500	2 900
62		Route de Mirecourt	Commune de BONVILLET	Salle des Fêtes	31 000	1 700
63	32	Ruelle Victor	BODEZ	Michel	9 500	400
64	62	Ruelle Victor	THIERY	Jean-Noël	8 800	2 300
65	74	Ruelle Victor	THIERY	Jean-Noël	8 500	4 400
66	35	Route de Mirecourt	THOMAS	Henry	8 500	200
67	48	Route de Mirecourt	Commune de BONVILLET	3 logements	9 500	1 300
68	51	Route de Mirecourt	COUPAT	Gérard	16 000	4 800
69	60	Route de Mirecourt	THOMAS	Claude	7 800	800
70	103	Route de Mirecourt	LIEVRE	Jean-Claude	12 600	4 400
71	76	Route de Mirecourt	SIGRIST	Michel	Impossibilité technico-économique	3 400

N° identification	Adresse		Propriétaires		Réhab ANC	Racc. Réseau
			NOM	Prénom		
72	88	Route de Mirecourt	COLNET	Gilbert	9 400	2 400
73	94	Route de Mirecourt	PRETOT	Arlette	9 500	1 700
75	108	Route de Mirecourt	THIRION	Jacqueline	8 800	400
76	114	Route de Mirecourt	THIRION	Frédéric	10 600	700
77	121	Route de Mirecourt	THIRION	Gilles	1 500	2 700
78	126	Route de Mirecourt	THINCHANT	Jean	9 800	1 900
79	132	Route de Mirecourt	DAVAL	René	8 800	5 000
80	141	Route de Mirecourt	GERARD	Philippe	11 000	800
81	144	Route de Mirecourt	REGENT	René	10 200	2 400
82	34	Rue de la Bouchotte	PRIN	Jean-Noël	7 400	4 700
83	72	Rue de la Bouchotte	FEVE	Marcel	8 000	7 000
85	11	Rue de la Bouchotte	GEHIN	Marcelle	13 500	1 900
86	178	Route de Mirecourt	HENRY	Richard	Impossibilité technico-économique	200
88	238	Route de Mirecourt	DURAND	Jonathan	900	1 800
90	324	Route de Mirecourt	GEHIN	Yvonne	11 700	4 300
91	333	Route de Mirecourt	BOLOT	Philippe	0	1 300
92	339	Route de Mirecourt	BOLOT	Gisèle	11 600	2 800
94	357	Route de Mirecourt	COLNET	Stéphane	15 300	2 300
95	395	Route de Mirecourt	FARON	Stéphane	11 700	1 800
96	446	Route de Mirecourt	BARBIER	Marcel	10 900	2 400
97	453	Route de Mirecourt	CASIMIR	Marie-Laure	11 100	3 100
106	49	Rue de la Croix Vosgienne	DIDELOT	Cindy	9 500	3 500
107	97	Rue de la Croix Vosgienne	ROUSSEAUX	Philippe	24 500	5 300
108	146	Rue de la Croix Vosgienne	ENCLOS	Alain	8 000	2 100
109	131	Rue de la Croix Vosgienne	RICHARD	Michel	12 500	2 100
110	166	Rue de la Croix Vosgienne	SCHNEIDER	Jean-Claude	7 100	4 900
111	190	Rue de la Croix Vosgienne	DIDIER	Lucette	9 600	4 700
112	214	Rue de la Croix Vosgienne	LESIGNE	Angélique	9 500	4 500
114	264	Rue de la Croix Vosgienne	WARGACKI	Magalie	10 900	7 100
116	308	Rue de la Croix Vosgienne	MAUCHARD	Sylviane	8 400	4 100
118	340	Rue de la Croix Vosgienne	COUPAT	Geneviève	8 500	1 400
122	422	Rue de la Croix Vosgienne	CHOUKROUN	Jocelyne	10 700	5 600

Total	661 200 €	190 300 €
Moyenne	10 018 €	2 440 €

ANNEXE 9

**FICHE DE SYNTHÈSE DE LA QUALITÉ DE LA SAÔNE
A LA STATION DE MONTHUREUX-SUR-SAÔNE
(données S.I.E.R.M.)**

Commune de BONVILLET (Vosges)
Actualisation du schéma directeur et du zonage d'assainissement
Rapport de phases 1et 2 (enquêtes, reconnaissances préalables et diagnostic)

Fiche état des eaux : SAONE A MONTHUREUX-SUR-SAONE 2 (code station : 06000998)

État des eaux de la station
 Évaluation de l'état des eaux douces de surface
 Informations disponibles pour la station

Attention les résultats présentés sont obtenus conformément à l'arrêté du 27 juillet 2015
 (méthode appliquée sur l'ensemble des données disponibles, y compris antérieures à 2015)

État des eaux de la station

État des eaux de la station

Années (1)	Bilan de l'oxygène	Température	Nutriments		Acidification	Polluants spécifiques	Invertébrés benthiques	Diatomées	Macrophytes	Poissons	Hydromorphologie	Pressions hydromorphologiques	ÉTAT ÉCOLOGIQUE	POTENTIEL ÉCOLOGIQUE	ÉTAT CHIMIQUE
			Nutriments N	Nutriments P											
2016	BE	BE	TBE	BE	TBE		BE	MOY					MOY		
2015	BE	TBE	TBE	BE	BE		BE	MOY					MOY		
2014	BE	TBE	TBE	BE	BE		TBE	MOY					MOY		
2013	BE	TBE	TBE	BE	BE	BE	TBE	MOY					MOY		MAUV ①
2012	BE	TBE	BE	BE	TBE	BE	TBE	MOY					MOY		MAUV ①
2011	BE	TBE	BE	BE	TBE	BE	TBE	MOY					MOY		MAUV ①
2010	BE	TBE	BE	BE	TBE		TBE	MOY					MOY		BE
2009	TBE	TBE	TBE	BE	TBE			MOY					MOY		

(1) Voir la rubrique **évaluation de l'état**.

Légende

État écologique

TBE	Très bon état
BE	Bon état
MOY	État moyen
MED	État médiocre
MAUV	État mauvais

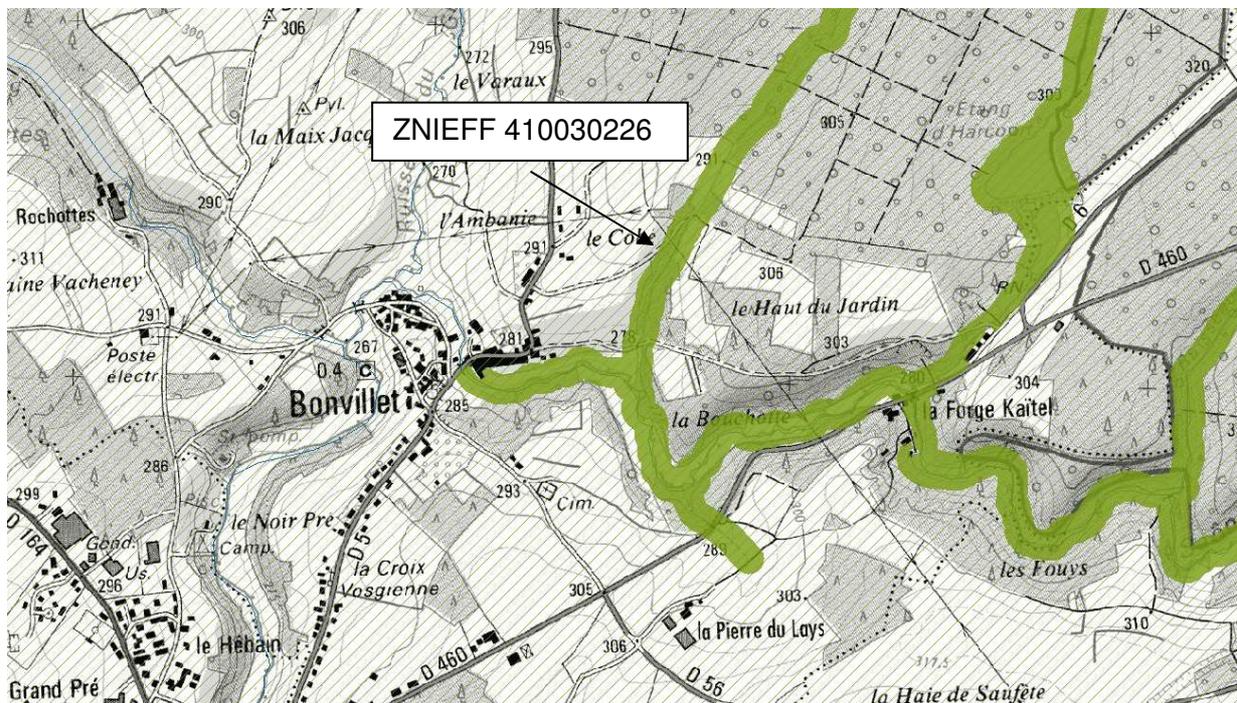
État chimique

BE	Bon état
MAUV	Non atteinte du bon état
Ind	Information insuffisante pour attribuer un état
	Absence de données

ANNEXE 10

**CARTE DE LOCALISATION DE LA « ZNIEFF 410030226 »
SUR LA COMMUNE DE BONVILLET**

Commune de BONVILLET (Vosges)
Actualisation du schéma directeur et du zonage d'assainissement
Rapport de phases 1et 2 (enquêtes, reconnaissances préalables et diagnostic)



Extrait de carte « CARMEN DREAL - Lorraine »